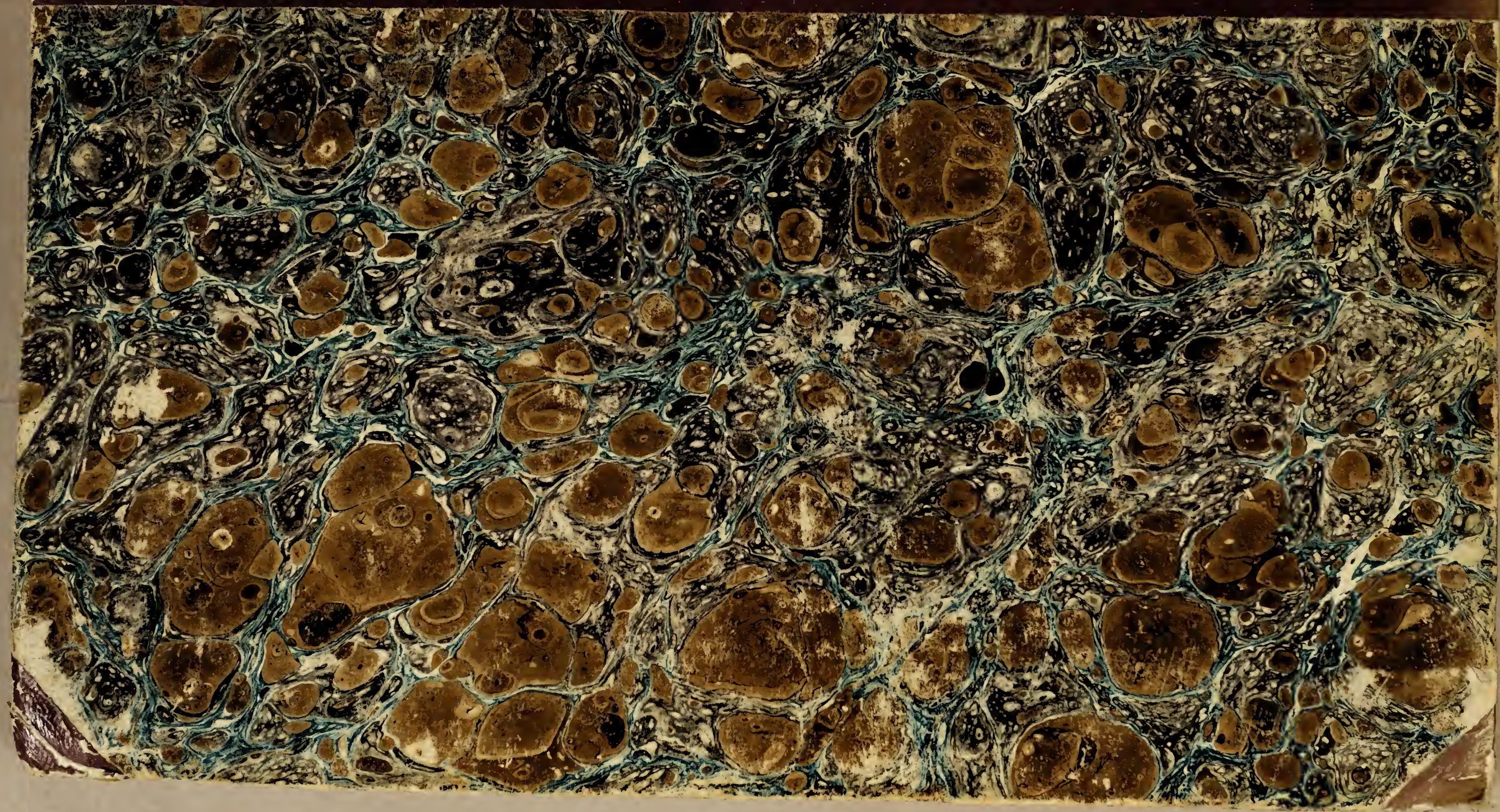

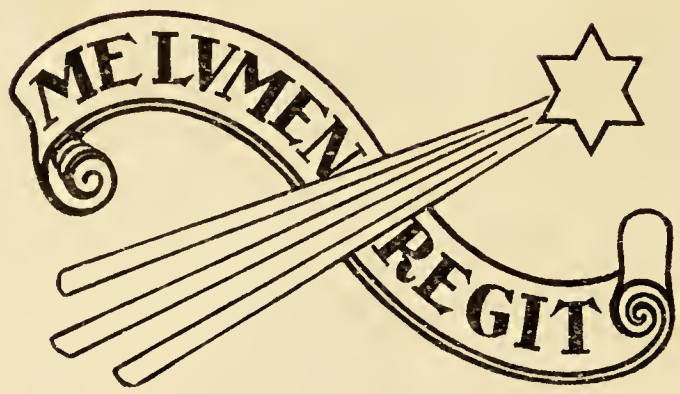

LIVRARIA
DE
A. CHAVES DE ALMEYDA

John Carter Brown
Library
Brown University

MAD
32 B
2v

DU CONGRÈS

DE VIENNE.

Toutes les formalités voulues par les lois et règlemens concernant l'Imprimerie et la Librairie, ont été remplies. Acquéreur de la propriété de cet Ouvrage, je poursuivrai devant les tribunaux les contrefacteurs ou débitans d'éditions contrefaites. Tous les exemplaires doivent être revêtus de la signature de l'Imprimeur.

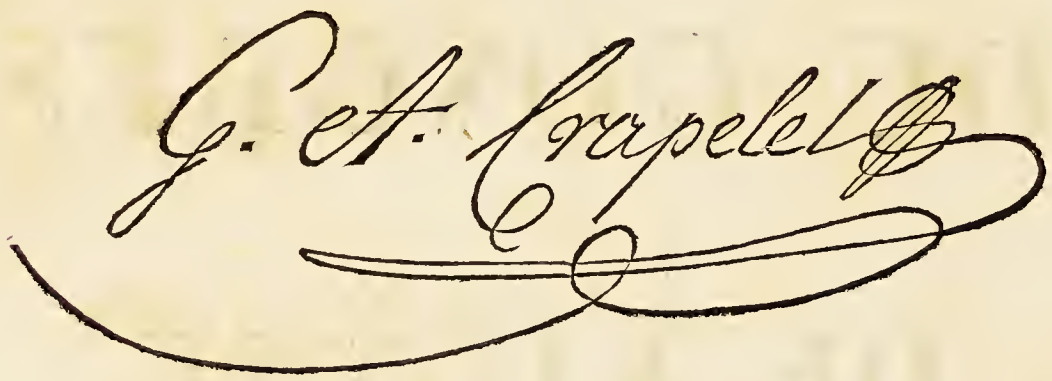

Cet Ouvrage se trouve aussi

A LONDRES, 14, Great Marlborough Street, chez Bossange et Masson;

A BRUXELLES, chez Lecharlier, Libraire.

DU CONGRÈS DE VIENNE,

PAR L'AUTEUR DE L'ANTIDOTE AU CONGRÈS DE RADSTADT,
DE L'HISTOIRE DE L'AMBASSADE A VARSOVIE, etc.

(M. DE PRADT).

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez { DETERVILLE, Libr., rue Hautefeuille, n° 8;
DELAUNAY, Libraire, au Palais-Royal.

1815.

PRÉFACE.

L'OUVRAGE que nous publions sur le Congrès de Vienne peut être considéré comme la suite de ceux que nous avons donnés sur les principaux événemens politiques qui ont eu lieu depuis dix-huit ans.

L'Empire germanique avoit eu à supporter à Radstadt le poids de négociations aussi vaines dans le résultat, qu'elles avoient dû lui paroître pénibles par les formes qui les avoient accompagnées. Alors parut l'*Antidote au Congrès de Radstadt*, ouvrage dans lequel on essayoit de suppléer aux oublis du Congrès, soit par l'exposé de considérations qui paroissoient lui

avoir échappé sur la nature de la révolution, soit par l'indication d'une suite de mesures plus appropriées aux circonstances que celles qu'on avoit adoptées jusque là.

En 1799, l'Autriche, la Russie, une partie de l'Empire marchent contre l'autorité alors dominante en France. Il étoit bien clair que leur action seroit impuissante, sans la coopération de la Prusse, et qu'avec elle, le succès étoit assuré. Il n'étoit pas moins clair que la Prusse embarrassée dans les détours d'une politique dont elle ne s'expliquoit pas bien à elle-même la nature, et dont elle prévoyoit encore moins l'issue, couroit, en se séparant de l'Europe, vers la catastrophe qu'elle n'a pas manqué d'éprouver six ans

après. La considération des dangers attachés à cette conduite fit naître l'ouvrage intitulé *la Prusse et sa Neutralité*, 1799.

Depuis dix ans, les colonies des Antilles étoient, les unes subverties, les autres menacées par les désordres qui depuis 1790 affectoient l'ordre colonial. Déjà le grand continent américain étoit atteint dans quelqu'une de ses parties, soit par les principes de la révolution, soit par les évènemens d'une guerre prolongée, soit encore par l'influence du voisinage des Etats-Unis de l'Amérique : en un mot, l'ordre colonial étoit visiblement attaqué dans ses principes constitutifs ainsi que dans son état positif. Nous essayâmes de fixer à la fois les

principes de cet ordre, et de ramener l'attention de l'Europe sur l'état de ses colonies, dans l'ouvrage intitulé : *Les Trois Ages des Colonies.* — 1801.

Le Congrès de Vienne, destiné à mettre un terme aux agitations de l'Europe, à fixer son état pour une longue suite de siècles, offroit à la méditation un sujet bien plus étendu, et plus important que les actes cités ci-dessus. L'Europe doit pendant long-temps dater du Congrès de Vienne comme d'une ère nouvelle. Dès-lors, il y a eu un grand intérêt à s'occuper de l'esprit qui a présidé à ses travaux, et des résultats qu'ils doivent avoir ; car il ne s'agit de rien moins que de l'avenir de l'Europe. Si les bases de l'édifice sont solides, s'il est bien pro-

portionné dans ses parties, il tiendra, et l'Europe reposera long-temps sous son abri tutélaire. Si, au contraire, il pêche par le défaut de ces qualités essentielles dans toute espèce de constructions, alors ce Congrès aura été un bienfait moins étendu, et moins durable qu'on n'avoit pu l'espérer. Il n'en est pas d'un établissement de paix comme d'un plan de guerre. Celui-ci a toujours par sa nature quelque chose d'instantané et de passager. Une campagne peut réparer les mauvais calculs et les mauvais succès d'une autre campagne ; mais la paix est une chose durable de sa nature, et qui mérite d'autant plus d'être bien pesée, que c'est presque toujours par la guerre que se corrigent les défauts de la paix. Si l'on

recherchoit les causes des guerres qui ont ensanglanté l'Europe depuis plusieurs siècles, on trouveroit que le germe en étoit placé dans les traités mêmes qui, en ayant l'air de mettre fin à la guerre existante, ne faisoient qu'en préparer de nouvelles. Depuis ce que, dans son langage énergique, Burke a si bien appelé le *marché de Bâle*, combien n'y a-t-il pas eu de traités de paix qui tous uniformément, et par la même cause, ont mené à de nouvelles guerres? Il étoit donc curieux d'observer si le Congrès de Vienne, maître absolu de son terrein, facilité qui avoit manqué dans toutes les autres négociations, useroit de cet avantage avec la latitude que les circonstances exigeoient et lui don-

noient. C'est ce que l'on s'est proposé d'examiner dans cet ouvrage. Il n'est pas une histoire des négociations du Congrès, mais un examen de son esprit et des suites probables de l'ordre qu'il a établi. Les stipulations arrêtées par le Congrès sont devenues des actes publics; elles atteignent tout le monde, par-là elles peuvent devenir l'objet de l'examen de tout le monde. Nous y avons procédé avec le plus entier détachement de tout esprit de parti ou de localité : si c'est sur tous, c'est aussi pour tous que nous avons écrit, parce que la vérité est l'intérêt de tous. En joignant à l'observation rigoureuse de ce principe les égards qui, dans l'expression, sont dus à tous les individus, et à plus forte raison aux chefs des

nations, nous croyons avoir également usé de nos droits, et rempli nos devoirs.

Si l'on a bien voulu reconnoître dans nos premiers ouvrages un caractère d'impartialité assez marqué pour qu'on ne pût pas les attribuer à un habitant de la France plutôt qu'à celui de tout autre pays, nous osons espérer que ce même caractère ne sera pas moins fortement empreint dans l'ouvrage que nous publions aujourd'hui : nous dirons même que plus la scène s'étendoit, plus il devenoit difficile de s'écarter de cette impartialité. Comment, en effet, faire trouver place à des affections personnelles au milieu de si grands intérêts ! Ainsi, ce n'est dans aucune vue de faveur à l'égard de la Prusse, que nous

nous exprimons sur cet état, comme nous le faisons souvent dans le cours de cet ouvrage : la vérité peut seule nous avoir guidé et soutenu dans l'énonciation d'idées que nous savons bien ne devoir pas être du goût de tout le monde ; de même pour la réunion de la Belgique et de la Hollande, fruit d'une perte bien douloureuse pour la France, et qui n'entre pas plus dans nos goûts que dans nos intérêts. Mais en écartant toute idée personnelle, nous avons balancé les avantages et les inconvéniens d'un acte politique qui résulte d'un ordre établi et d'un point de fait, quelqu'en fût l'origine.

En traitant du Congrès de Vienne, nous aimons à faire remarquer :

1°. L'étendue de ses travaux ; ils

ont embrassé une masse immense d'intérêts. A d'autres époques, plusieurs années auroient à peine suffi pour débrouiller ce chaos ; ce qui suppose à-la-fois habileté et bon esprit dans les ouvriers, et bon ordre avec célérité dans l'ouvrage.

2°. La vigueur et la détermination qu'il a déployées dans la poursuite de l'ennemi qui avoit reparu au mois de mars. Le Congrès n'a pas montré un seul moment d'hésitation ou de division. Par-là a été rendue vaine la première parole proférée par Napoléon en touchant les rivages françois : *Le Congrès est dissous*. Les affaires et les armées ont été conduites d'un pas égal ; il n'a pas été perdu plus de temps dans les cabinets que dans les camps.

Si, depuis que la révolution étoit aux prises avec l'Europe, on eût agi avec la même détermination, combien de malheurs n'auroit-on pas prévenus?

3°. La libéralité des sentimens professés et mis à exécution par le Congrès. Elle ne s'est pas bornée aux individus que l'on a cherché par tous les moyens à rassurer et à rapprocher mutuellement, mais elle a eu aussi pour objet des peuples entiers. C'est surtout à l'égard de la Suisse qu'a éclaté cette honorable sollicitude. Les souverains, gardiens de ses intérêts, ont mis une persévérance d'efforts et de soins qu'on ne sauroit trop reconnoître, à surmonter tous les principes de haîne et de division qui séparoient les Suisses entre eux, et les parties de

la Suisse entre elles. On les a vus s'armer les uns contre les autres ; on a vu de même les souverains alliés se mettre entre les hommes prêts à se combattre, travailler à dissiper leurs préventions, à concilier leurs prétentions, et réussir enfin à les ramener tous dans le sein de la même famille. Par leurs soins, la Suisse sera pour long-temps rendue au repos dont elle jouissoit sous les lois de son antique association, et qui avoient fait de cette contrée, dernier asyle de l'innocence des mœurs, le plus fortuné séjour de l'Europe.

De ce que nous n'adoptons pas toutes les vues du Congrès, de ce que nous avons osé placer nos idées propres à côté des siennes, il ne s'ensuit pas

que nous provoquions la révision, encore moins le renversement de son ouvrage. La plus cruelle expérience n'a que trop appris ce que coûtent ces manières violentes de procéder. Nous avons voulu seulement faire connoître les suites probables de l'ordre établi par le Congrès, et indiquer en même temps les correctifs dont on pourroit user. Ce sera au temps à amener les circonstances favorables à leur application. Il importoit, avant tout, de bien fixer l'état actuel dans toutes ses parties, d'en indiquer le fort et le foible, et de fournir ainsi les premiers élémens de méditation aux hommes chargés partout du maintien d'un ordre qui, malgré ses défauts, a coûté si cher.

Qu'on accuse d'utopie, accusation fort à l'usage de ceux qui ne portent pas en eux-mêmes la faculté de prévoir ou de produire, quelques parties de cet ouvrage ; on y consent : mais aussi qu'on veuille bien observer que les utopies du Congrès de Radstadt, de la Prusse et sa neutralité, des trois âges des Colonies, sont en grande partie réalisées, et même depuis longtemps.

L'ordre du travail nous a souvent conduit à rappeler les actes politiques de Napoléon. Dans quoi, pendant des des siècles, n'aura-t-on pas à le retrouver ? Il a couvert l'Europe de ses monumens et de ses débris. Les états modernes s'élèvent sur les membres épars de son empire, comme dans les

siècles antérieurs, ils s'étoient formés des débris de l'empire romain. Ce prince, qui avoit vu l'Égypte, avoit pu remarquer que ses pyramides bravent depuis quatre mille ans les ravages du temps, parce qu'elles sont assises sur la base. Il a préféré de mettre la sienne sur la pointe, en lui donnant pour appui, *pourjambes de force*, un nombre toujours croissant de baïonnettes. Un ouragan venu du nord l'a renversée, en enterrant l'architecte sous des ruines qui jonchent au loin la terre. Cet édifice péchoit tellement par le défaut des bases, qu'en supposant la fin de ce règne amené par un événement tel qu'il existe dans le cours ordinaire de la nature, il n'en auroit pas moins croulé, d'une manière

moins violente, il est vrai, mais tout aussi certaine.

Nous avons mis du soin à bien marquer la division de l'Europe en deux fédérations, l'une continentale, et l'autre maritime. C'est là qu'est placé dorénavant le pivot de sa politique. A proprement parler, l'Europe, dans son état actuel, n'a plus que trois grands intérêts :

1°. Le désarmement et l'amortissement de l'esprit militaire ;

2°. L'affermissement du bon ordre en France ;

3°. La fin des troubles de l'Amérique espagnole, par l'émancipation générale de cette contrée.

Les deux premiers articles feront la sûreté de l'Europe, et le dernier

fera sa richesse. Pour devenir tranquille, elle a besoin de redevenir riche, car elle a besoin de réparer la déperdition des richesses que lui ont coûté les désordres des vingt dernières années. Des hommes contens de leur sort, marchant graduellement vers un meilleur avenir, seront bien plus disposés à se laisser gouverner que des hommes auxquels il seroit interdit d'adoucir le sentiment des pertes passées par l'espoir d'un terme assuré à leurs souffrances et à leurs privations.

Il est consolant de penser qu'à l'exception de ces événemens qui dépassent toute espèce de prévoyance, parce qu'ils dépassent toute espèce de calculs, rien d'apparent ne s'oppose à ce que l'on puisse annoncer à l'Europe

de longs jours de repos. On pourroit dire que *la matière contentieuse* est épuisée; tout est réglé. D'un autre côté, l'Europe est à l'abri de toute tentative de grande conquête. Depuis trois cents ans, elle a subi trois entreprises de cette nature : par l'Espagne, sous Charles-Quint et Philippe II; par la France, sous Louis XIV et sous Napoléon : toutes ayant eu un succès égal, et ayant fini par abîmer les deux pays, on sera dégoûté pour long-temps d'y revenir. L'Europe peut donc désarmer, rentrer dans l'état civil, et soulager les habitans du fardeau de ces armées immenses, dont l'entretien épuise la fortune des peuples, et dont l'esprit n'est propre qu'à éteindre parmi eux celui de la liberté.

Il faut encore remarquer comme

une circonstance favorable au maintien de la paix, qu'il règne une uniformité assez générale d'âge entre les souverains qui ont concouru à la ramener, pour espérer que les mêmes mains qui ont contribué à l'établir pourront, pendant un long espace de temps, contribuer à la maintenir. Par-là seront prévenues ces brusques transitions d'un système à un autre, qui accompagnent trop souvent les changemens de règne; car la succession au même poste n'est pas la succession aux mêmes idées ni aux mêmes inclinations. On doit se féliciter de pouvoir penser que ces princes seront également sollicités par les vertus qui leur sont propres, et par l'intérêt de leurs états à consolider leur ouvrage.

CONGRÈS DE VIENNE.

CHAPITRE PREMIER.

Préliminaires du Congrès.

Quel jour que le 31 mars 1814 ! Quel jour d'éternelle mémoire! Ce ne sont plus Madrid, Vienne, Berlin, Varsovie qui voyent leurs anciens maîtres en fuite, et les vainqueurs planter des drapeaux sur leurs murs entr'ouverts et humiliés; la foudre est revenue frapper les lieux mêmes d'où, depuis vingt ans, elle n'avoit pas cessé de partir. A son tour, Paris reçoit des vainqueurs : ils entrent dans cette même cité qui étoit en possession d'en-

voyer la terreur et ses arrêts dans tous les empires. Celui qui, si long-temps, s'élança de cette capitale avec la rapidité de l'aigle et la force du lion, pour saisir, comme des proies faciles ou comme des victimes tremblantes, tous les peuples de l'Europe, vient assister presque seul à l'entrée triomphante des ennemis qu'il a provoqués, et qu'il a su moins conjurer que vaincre. Il approche assez pour entendre les cris qui signalent l'écroulement de son trône; muet et pâlissant, il s'éloigne de la ville qu'il n'a pas su défendre, et que, pour le bonheur de la France, il n'auroit jamais dû revoir.

Semblable à un homme qui se dégage du fardeau qui l'oppressoit, l'Europe pousse un long soupir, et respire. Dès-lors tout ce qu'en politique la révolution avoit si péniblement établi, disparoît comme une décoration de théâtre. En un instant, depuis Hambourg jusqu'à Rome, les signes des nouvelles domina-

tions sont effacés ; les anciens se remontrent au jour ; des nœuds mal assortis, formés par la violence entre vingt peuples divers, tombent d'eux-mêmes ; leurs souverains rentrent dans ces palais autour desquels retentissoient naguère des acclamations dont ils n'étoient plus l'objet : jamais le soleil n'éclaira un pareil spectacle ; un jour changeant la face du monde, et détruisant l'ouvrage de vingt siècles (car sur l'échelle de la révolution, ce n'est point par années, mais par siècles que l'on compte). La France, qui a donné le mouvement à toutes ces subversions, sera calmée la première. Il faut que ce grand corps soit fixé, pour que l'Europe ne vacille pas, tant, dans sa chute même, il conserve de poids. Un traité rappelle cet empire à ses antiques possessions, et l'y attache. Mais il reste à régler tout ce qu'a touché la guerre, et que n'a-t-elle pas entamé ! L'un recherche ses dépouilles, l'autre se sent trop foible pour un

voisin devenu trop fort : ici, la place est vacante ; là, plusieurs mains se la disputent ; celui-ci implore la garantie des temps passés ; celui-là montre les dangers des temps à venir : de toute part on crie paix, équilibre, justice, indemnités. Qui va débrouiller ce chaos et poser des digues à ce torrent de prétentions ? Les armes ont produit leur effet : désormais c'est à la politique à s'emparer de leur ouvrage et à le compléter ; et l'on peut dire, avec l'Orateur romain, *cedant arma togæ.* Vienne va devenir le noble théâtre du patriotisme le plus étendu et le plus généreux qui fut jamais : car il embrasse l'Europe, et, par elle, le monde. Déjà le jour est pris, et la plus auguste réunion aura lieu après les courts instans que les souverains se sont accordés mutuellement pour revoir les lieux d'où les soins de la guerre les ont éloignés depuis long-temps ; car, de nos jours, la guerre a remis les rois à cheval, comme avoient fait les

croisades.... Enfin l'heure sonne, et les plaisirs, interprètes aussi sincères que gages éclatans des dispositions mutuelles les plus bienveillantes, introduisent gaiement les arbitres des destinées de l'Europe dans le sanctuaire où elles vont être décidées. Le Congrès est ouvert....

CHAPITRE II.

Renaissance de la Diplomatie.

Ici l'Europe retrouvera ce qu'elle a perdu depuis long-temps : la diplomatie va renaître.

Pendant des siècles elle avoit fait partager à ceux qui se sont distingués dans cette carrière les hauts honneurs réservés en tout pays aux personnages les plus éminens. Les noms des négociateurs célèbres sont consignés dans l'histoire et dans les archives des nations à côté de ceux qui les ont le plus illustrées. Les hommes qui ont défendu les intérêts des états par l'étendue, par la force, par la souplesse de leur génie, s'asseoient, sans crainte du parallèle, à côté de ceux qui leur ont prêté la force de leur bras ; et

leurs savantes combinaisons, pour avoir moins d'éclat que les brillantes ou les rapides expéditions des guerriers, n'en ont pas obtenu moins d'honneur, ou moins de droits à l'admiration des hommes. Souvent, même presque toujours, le guerrier ne fut que l'instrument du diplomate, l'agent de l'homme d'état.

Depuis la première paix qui ait eu lieu entre la Convention et les puissances de l'Europe, celle que le comte Carletti signa, en 1795, au nom du grand-duc de Toscane, il n'y a pas eu de véritable négociation en Europe. On a vu des stipulations, des actes signés, des trèves revêtues du nom et des apparences trompeuses de la paix, mais il n'y a pas eu de négociations telles qu'elles avoient passé dans les habitudes de l'Europe. La force étoit trop grande d'un côté, la foiblesse trop marquée de l'autre; les dangers trop imminens, trop graves pour comporter cette espèce de discussions qui constituent la di-

plomatie véritable. On ne discute qu'entre pairs : or, quelle parité peut se rencontrer entre celui qui a la faculté de tout prendre, et celui qui n'a pas la force nécessaire pour rien retenir ; entre celui qui a tout, ou presque tout perdu, et celui qui a tout gagné ; entre celui qui défend péniblement quelques débris, et celui qui commande dans la capitale de celui même avec lequel il traite, qui occupe ses états, et use de leurs ressources, d'après le seul instinct de ses besoins propres, sans ménagement comme sans crainte? C'est ce qui a caractérisé toutes les négociations qui ont eu lieu depuis vingt ans; négociations dans lesquelles c'étoit toujours le Gaulois qui mettoit son épée dans un des bassins de la balance. Tous les traités ont été écrits avec l'épée.

Nous avons vu l'Europe revenir, après dix-huit cents ans, à cet état de dédition établi par Rome, d'après lequel le vaincu

abattu aux pieds du vainqueur, recevoit de lui ce qu'il étoit dans sa convenance de lui laisser, et de ne pas prendre ou distribuer. Encore quelques pas, et cette limite même pouvoit être dépassée..... Le congrès de Vienne arrêtera ces invasions de la force ; il bannira les pratiques de Rome ; il rétablira les habitudes plus humaines qui régissoient l'Europe ; et, dans le silence des armes, il fera taire le fer, et donnera la parole à la raison.

C'est sûrement un spectacle consolant, après tant d'années de déchiremens et de violences, d'attaques sans motifs, de combats sans terme, de chocs sans résultat, de transactions sans ensemble ni solidité, sans garantie comme sans durée, de voir enfin le sénat de l'Europe réuni sous les chefs les plus puissans et les plus augustes, formé de tous les noms que la politique recommande à la confiance publique ; de tous ceux qui, ayant bien su couper le nœud gordien de la puissance

de Napoléon, ne seront pas embarrassés de débrouiller les fils du labyrinthe dans lequel la politique les a introduits; bien d'autres difficultés ont été vaincues, et sûrement il y a moins loin de Paris à Vienne, que de Moskow à Paris.

CHAPITRE III.

Objet du Congrès.

Mais sur quel sujet, j'ai presque dit sur quelle étoffe, le Congrès va-t-il travailler? Sur un monde nouveau. Vingt-cinq ans ont tout changé. Ne cherchez plus en Europe les hommes qui y paroissoient, qui s'y agitoient, qui y brilloient à des époques encore récentes : tout a passé. Du pôle à ce délicieux climat qu'habitent les enfans de la grande Grèce, reconnoissez, si vous pouvez, ce qui fut aux jours dont le crépuscule s'éteint à peine. Qu'êtes-vous devenu, fils de Vasa? Quelle est cette nouvelle couronne qui, du front de Marguerite de Waldemar, va s'unir avec la vôtre, sur celui d'un successeur que, dans d'autre temps, vous n'eussiez

pas connu ? Pourquoi une partie des Scandinaves sont-ils détachés du sceptre de Christian, qu'ils chérissoient, et séparés de lui par de nouvelles lois, comme ils le sont par leurs rivages ? Quels sont ces cris et ces pleurs qui retentissent autour de ce roi qui fût à jamais resté inviolable si la vertu suffisoit pour défendre des hommes ? Contre qui vous débattez-vous, Patrie de Jagellon et de Sobieski ? Dans quelles mains errent vos débris, incertains d'un lieu de repos ? Et vous, trône des Césars, consacré par d'immortels souvenirs, protégé par le respect des âges, pour qui la vénération avoit survécu à la puissance, comment ne pouvez-vous parvenir à vous faire accepter par votre ancien possesseur ? Quelles sont ces nouvelles majestés, ces souverainetés récentes qui remplacent au sein de la Germanie des souverainetés plus récentes encore ? Le Rhin ne coule plus sous ses antiques lois. La division que la religion opéra

pendant trois siècles entre les Belges et les Bataves touche à son terme : Amsterdam et Bruxelles reprennent sous le même sceptre les liens de leur ancienne fraternité. Venise a disparu, malgré son antique sagesse; ce n'est pas l'Adriatique, mais l'Autriche qui l'a engloutie. L'Italie vient à peine de tremper ses lèvres dans la coupe de l'indépendance, et déjà l'aigle d'Autriche a fondu sur elle. Gênes n'enverra plus à Versailles ses doges s'étonner encore plus de s'y voir, que de toutes les merveilles de ce pompeux séjour; désormais elle recevra ses lois de Turin : ses gémissemens ne seront pas entendus, ses plaintes ne seront pas écoutées. Naples s'est long-temps étonnée de son nouveau maître : pendant bien des années, la Sicile est restée séparée de l'Italie, comme elle le fut aux jours de Syracuse et d'Hiéron. N'interrogez pas l'isle d'Elbe sur ce qu'elle a recélé, ni pourquoi l'Europe a dû demander aux solitudes de

l'Océan un dépositaire plus fidèle : Lisbonne redemande au Brésil de finir son veuvage. Le nouveau monde a commencé d'attirer les rois de l'ancien ; bientôt il s'en donnera à lui-même, choisis parmi ses propres enfans. Là, les trônes ne manqueront pas. Les foibles liens qui attachoient la vaste Amérique à son étroite et lointaine métropole, achèvent de s'user: sur ce sol nouveau, partout un cri de liberté s'est fait entendre; le Mexique le renvoie au Pérou : il retentit dans cet immense continent que l'Océan enserre dans ses flots les plus tumultueux et les plus pacifiques. Tout s'agite, tout fermente; on sort des lisières qu'avoit données l'enfance ; la Nature agit d'après ses lois éternelles ; et l'Amérique, devenue virile, échappe à une mère décrépite et désolée, comme des enfans robustes sortent de la tutelle qui maîtrisa leurs premiers ans.

La faulx de la révolution n'a donc rien épargné, et c'est sur les débris entassés

par cette Parque impitoyable que le Congrès doit opérer.....

Mais ce seroit peu de peindre les changemens politiques que cette époque d'agitations a produits, et, pour ainsi dire, semés sur la face du globe. Il en existe de plus grands encore dans la disposition des esprits. La révolution morale dépasse de beaucoup la révolution politique..... Elle la dépasse surtout en étendue et en durée ; car enfin, quelle que soit la latitude des changemens qui affectent le sol, en cette qualité même de s'appliquer au sol, ils ont un terme et des bornes certaines, au lieu que les changemens qui affectent les facultés morales sont de nature toujours croissante, et peuvent ne pas connoître d'autres limites que celles mêmes des facultés humaines dont on ne peut assigner le terme.

CHAPITRE IV.

Division de l'Europe en deux zones.

A L'ÉPOQUE de la restauration, l'Europe a paru divisée en deux zones; qu'on nous pardonne cette expression....

Tout combattoit, tout s'entrechoquoit. Les peuples du Nord et ceux du Midi avoient également pris part dans la lutte, et faisoient effort pour la terminer..... Mais on diroit que les souverains de ces deux grandes divisions apportoient un esprit, et marchoient vers un but tout différent....

D'une part on voit les souverains du Nord et de la Germanie guidant eux-mêmes leurs légions vers Paris, qu'ils atteignent enfin comme le terme et le prix d'une lutte acharnée, dans laquelle

c'eût été tout perdre que de compter avec les saisons, avec les dangers, avec les fatigues, que dis-je? avec les sacrifices.

D'autre part, les propriétaires des trônes que l'écroulement de celui de Napoléon a relevés, et comme portés au jour par l'action d'un même ressort, viennent s'y replacer sans avoir eu d'autre peine que celle d'aller du lieu de leur exil à celui du siége de leur puissance. La moitié de l'Europe a remis l'autre sur le trône, sans aucun effort de la part de celle-ci. C'est là que va éclater la différence des dispositions d'esprit, entre ceux qui donnoient et ceux qui recevoient.

Ici des souverains que l'on pouvoit croire exaspérés par la gravité des outrages, par la grandeur des pertes, par la durée et par l'échauffement du combat, ne font entendre que des paroles de liberté pour les peuples, de clémence pour les individus, que des invocations

pour l'oubli des injures, pour celui des maux soufferts; que des vœux pour le rapprochement des esprits et des cœurs : ils n'ont vaincu que pour faire triompher la clémence, pour exercer le protectorat de l'humanité; et voilà que des princes, que le flot des événemens a reportés sur le trône, comme il les en avoit écartés, qui n'ont pris aucune part ni aux dangers, ni aux travaux des scènes dont ils recueillent le fruit, à peine remis en possession du pouvoir, là ne songent qu'à se l'attribuer tout entier, ici n'en accordent que des émanations en s'en déclarant la source; ailleurs prétendent qu'un souffle de leur bouche doit faire disparoître tout ce qui a été si chèrement établi dans le cours d'une révolution qui remplit un espace d'un quart de siècle, et qui a été aussi mobile dans ses différentes faces, que rapide dans sa marche.

Si jamais terre mérita des ménage-

mens, et que son roi se consacrât tout entier à son bonheur, sûrement c'est l'Espagne: quel dévouement! quelle patience! quels combats! Et pour récompense, l'inquisition et toute l'horreur qu'elle inspire, le retour de toutes les institutions monacales auxquelles l'esprit du siècle a fait perdre la force que des âges de barbarie avoient pu seuls leur prêter, et que rien ne peut rendre à cet appui fragile. L'exil, la confiscation aux mains avides, la séparation et les larmes des familles, et ce qui ne pouvoit manquer de résulter d'une conduite aussi peu réfléchie, le desséchement de la fortune publique, qui fuit toujours devant la violence et les ténèbres.

L'Europe contemple avec effroi la fatale méprise d'un jeune prince qui semble avoir pris à tâche de faire l'apologie de son oppresseur, et laisse échapper des cris qui indiquent presque qu'elle regrette d'avoir contribué à rendre un

pouvoir si cruellement employé (1). Les premières victimes, les plus durement traitées, sont précisément ceux qui, inaccessibles à toute crainte, à toute séduction, acculés au dernier pouce de terre qui restoit à l'Espagne, ont, par le plus opiniâtre courage qui fut jamais, contraint leurs ennemis, chassés à leur tour du territoire espagnol, de rendre le prince qui appesantit sur eux la main dont ces mêmes hommes ont brisé les fers. Sans doute les Cortès ont porté trop loin les ombrages et les précautions contre l'autorité royale. Sans doute ils lui avoient enlevé une partie de cette force qui lui

(1) On sait tout ce qui a été écrit sur ce qui s'est passé en Espagne. Nous ne rapporterons pas ce que l'opposition d'Angleterre a dit à ce sujet; il est rare qu'elle observe de la mesure. Mais on ne rejettera pas le témoignage de lord Castelreagh, et l'on peut voir ce qu'il a dit des *procédés dégoûtans* qu'en Espagne un parti exerçoit à l'égard de l'autre. Ce sont ses expressions.

est nécessaire pour qu'elle soit un bienfait pour les peuples ; mais n'y avoit-il donc que cette manière de les ramener à des combinaisons plus appropriées au bien réel de l'Espagne ? Mais étoit-ce l'Espagne qu'il falloit punir ? Mais qu'avoit fait l'Espagne pour être privée de constitution, ce bien qui devient commun à tous les peuples de l'Europe, et pour rester abandonnée à tous les vents des antiques doctrines qui l'avoient désolée, et qui soufflent de nouveau sur elle pour achever de la stériliser.

Qu'on cesse de dire que l'état de l'Espagne ne laissoit pas le choix de la manière de la gouverner, et que la gouverner contre la libéralité, c'étoit la gouverner suivant ses lumières et suivant son cœur. Parler ainsi, c'est calomnier à la fois l'Espagne et l'humanité.

C'est calomnier l'Espagne, que de lui prêter ce défaut de générosité et de lumières, ce besoin de vengeances et de

ténèbres. Au contraire, l'Espagne est remplie d'hommes généreux et éclairés : nous en avons été frappés lorsque le sort nous y a conduits.

Si un trop grand nombre d'actes de sévices ont signalé le juste ressentiment des Espagnols contre une injuste agression, ils ont été balancés, rachetés par un plus grand nombre d'actes d'humanité, de générosité et de fidélité : en Espagne, comme en France, l'histoire de la révolution peut s'écrire en partie double : celle des vertus et celle des crimes; et sûrement ce seroit du côté le plus honorable pour les deux pays que pencheroit la balance, si l'on avoit tenu des registres exacts.

Ce qui fait croire le contraire, c'est que généralement on est plus frappé des crimes ; ils se commettent à plus grand bruit: le crime est bruyant par sa nature ; la vertu silencieuse par la sienne. Est-il d'ailleurs bien étonnant que la barbarie et

la férocité dominent, quand on en appelle aux classes ignorantes, et passionnées parce qu'elles sont ignorantes; qu'elles commettent des excès, quand par des provocations enflammées on a enivré de fureur la lie d'une nation soulevée du milieu de ses plus impurs élémens? L'Espagne n'a fait que répéter ce qui s'est passé en France, quand la populace, s'élançant comme des entrailles de cette terre, eut placé la statue de Moloch sur les autels, sur les places publiques, sur les tribunes aux harangues, et qu'on lui eut donné pour sacrificateurs les hommes choisis parmi les plus abjects et les plus dépourvus de civilisation.... Croit-on pour cela que tout en fléchissant le genou, la France adorât cette idole dégoûtante? N'a-t-on pas vu, au contraire, avec quel transport elle l'a renversée, elle l'a brisée, aussitôt que la tourbe a été rejetée dans ses réduits immondes? La fuite de ce cortége de barbarie a fait rentrer la civi-

lisation dans ses droits. Il en eût été de même en Espagne, si, au lieu de tout ce qu'on a vu, on se fût adressé aux principes généreux qui habitent le noble cœur de presque tous les habitans de l'Espagne: le mal est venu de ce qu'on n'a pas assez apprécié l'élévation de sentimens qui appartiennent en général aux Espagnols. On venoit cependant d'en avoir une belle preuve; et ce qui s'étoit passé montroit assez qu'avec des hommes tels que ceux-là il y a toujours de la ressource.

Qu'on cesse encore de dire que gouverner ainsi, c'étoit gouverner par la partie forte de l'Espagne; comme si la partie basse d'une nation pouvoit jamais en être la partie forte; comme si ce qui est fait pour servir pouvoit jamais être appelé à commander.

Parler ainsi, c'est calomnier l'humanité, et donner à entendre que chez elle ce n'est pas à la vertu que l'empire doit rester, mais qu'il peut demeurer aux

affections basses et criminelles : doctrine désolante, aussi attentatoire à l'honneur qu'à la morale de l'homme.

Si de l'Espagne nous passons en Italie, trouverons-nous que les gouvernemens réinstallés se soient montrés beaucoup supérieurs en lumières et en générosité?

Un d'eux a paru croire que haïr le passé, rappeler l'antiquité, étoit tout, et suffisoit au bonheur des peuples. Là comme ailleurs, la haine est devenue la plus recommandable des vertus : ce n'est pas d'administrer en vue du bonheur public, mais d'épurer à sa manière qu'on s'est montré occupé ; là aussi il n'est pas question des droits des peuples, ni de leur donner pour garantie une constitution réclamée par leurs besoins, balancée dans un conseil commun, et consacrée par la sauve-garde d'une sage représentation.

Quelle gloire nouvelle attendoit ce pontife, qui avoit trouvé sous le bouclier de ses vertus simples et courageuses la

force de triompher du bras qui avoit tout terrassé ! Fut-il jamais d'intérêt plus vif, de vœux plus ardens, que ceux qui l'accompagnoient vers le Capitole, où, à la différence des anciens triomphateurs, ce prince de paix ne devoit conduire enchaînées que les passions qui troublent le repos des hommss, la division, la haine, la vengeance ? Qu'eût-il manqué à son triomphe, si, sur sa triple couronne, il eût arboré celle de la charité universelle ? si, père commun de la plus grande partie des enfans de l'Europe, vénéré de ceux même dont il est séparé de communion, il eût fait un appel à la réconciliation générale ; s'il eût placé l'influence de ses douces et insinuantes vertus entre toutes les passions que l'époque pouvoit rallumer : il sembloit que ce rôle, puisé dans la nature même de ses vertus, lui en eût été réservé comme le prix. Le Pape, tendant la main à tous ceux qui l'avoient offensé, laissoit la vengeance sans excuse

dans l'uivers : c'étoit Constantin repoussant les sollicitations à la vengeance des insultes faites à ses statues, par ces paroles admirables dans leur simplicité : Je ne suis pas blessé. Au lieu de cela, qu'a-t-on vu ? Des princes de l'église citant à leur tribunal d'autres princes de l'église ; la tombe rendant à regret une société que l'on dit redemandée par le monde chrétien, tandis qu'elle est repoussée par le monde social. Quel prince ne s'est pas senti moins indépendant au sein de ses états, à l'apparition de ces fantômes, qui si long-temps s'insinuèrent dans les plus secrets ressorts des gouvernemens ? Quel père ne s'est pas senti moins le maître dans sa famille et parmi ses serviteurs, à l'annonce de cette étrange résurrection (1) ?

---

(1) Montesquieu dit, en parlant des Jésuites : *La société qui regarde le plaisir de commander*

D'un bout de l'Europe à l'autre, la

---

comme le seul bien de la vie... Esprit des Lois, tome 1, liv. 4, chap. 6.

C'est un plaisir dont cette société a beaucoup joui pendant un siècle. Pendant ce même temps, elle a troublé la France ; elle a fait des essais heureux, quoique bien singuliers, pour amener à la civilisation des peuplades d'Amérique. Son vrai titre de gloire consiste dans ses missionnaires, ses prédicateurs et ses professeurs. Elle n'a pas été remplacée dans cette triple carrière.

On a dit que la révolution n'auroit pas eu lieu si les jésuites avoient subsisté. Cette assertion est-elle bien réfléchie? Les hommes qu'on accuse d'avoir donné le mouvement ou préparé les voies à la révolution, n'avoient-ils pas été, pour la plupart, élevés dans les colléges tenus par les Jésuites?... On est bien loin d'en conclure que c'est là qu'ils en ont puisé le goût : ce seroit une grande injustice; elle est loin de notre pensée. Mais l'éducation de ces maisons, avec tous les avantages qu'on ne peut lui contester, n'avoit pas suffi pour les armer assez fortement contre le torrent des innovations ; d'où l'on peut conclure qu'elle eût été inefficace dans les temps d'où nous sortons.

religion a beau montrer ses plaies et implorer les plus pressans secours, le temps se passe à s'occuper d'inquisition, de francs-maçons : l'édifice religieux croule de toutes parts, et c'est du retour des moines, qu'on dit en être l'ornement, qu'on est occupé... Le midi de l'Europe proscrit, comme la peste de société, des associations qui, en d'autres pays, ne sont que des objets de plaisir ou de curiosité, que les fils des rois honorent de leur affiliation : les hochets du nord sont l'effroi du midi. Détournons nos yeux de ce tableau que nous aurions voulu n'avoir jamais à contempler.

Si nous les reportons sur la France, seront-ils plus satisfaits? Une nation encore trempée des sueurs et du sang d'une lutte de vingt-cinq ans, plus fière qu'abattue de ses blessures, ne méconnoissant pas ses erreurs, mais ne voulant pas se les entendre reprocher; nourrie presqu'entièrement des doctrines nou-

velles ; n'ayant pas connu, pour la plupart de ses membres, les maîtres que le sort lui rend, attendant tout et ne craignant rien d'eux : une nation, dans cette attitude, prescrit des ménagemens.

Aussi a-t-elle eu une charte, mais sans sa participation directe: elle l'a eue, non en vertu d'un droit reconnu en elle, mais par concession.... Et voilà que, lorsqu'on s'apprêtoit à jouir de ses fruits, de nouvelles agitations ont retardé cette époque fortunée, et forcé de confier encore à l'avenir le soin d'amélorer des lois destinées à l'améliorer lui-même (1).

---

(1) Dans le royaume des Pays-Bas, l'acte fondamental a été proposé à la discussion et à l'acceptation des notables. La même chose avoit eu lieu en Hollande, lorsqu'après la reprise de ce pays, le prince d'Orange voulut lui donner une constitution : il forma une assemblée très-nombreuse, qui n'eut pour objet que de discuter et d'accepter la charte proposée.

Le roi de Prusse a été encore plus loin. Couronné

Il paroît que la tendance générale des souverains du Midi a eu pour objet le pouvoir comme propriété innée du prince; qu'on a tout rapporté à cette idée; que tous les soins ont été employés à l'établir en principe, devant lequel toutes les considérations de service public devoient s'abaisser. Il semble surtout que l'on a tendu

---

par la victoire, après trois ans de travaux qui ont rétabli son trône dans toute sa splendeur, il a de lui-même fait rédiger un plan de constitution, qui a pour but la plus grande extension de la liberté de ses peuples : il n'y a pas un Prussien qui ne soit appelé à en délibérer et à se prononcer sur son acceptation ou son rejet. Elle doit être examinée et discutée à Berlin, dans une assemblée formée des hommes les plus distingués parmi les fonctionnaires publics et les principaux habitans des provinces de la monarchie. Il n'existe pas dans l'histoire un trait de générosité supérieur à celui-là. Il ne lui manque que d'être reculé de nous de quelques siècles, pour être l'objet de l'admiration universelle.

Le roi de Würtemberg a proposé une nouvelle

généralement à effacer le souvenir même des vingt-cinq dernières années, et que l'on a voulu, non pas se borner à les arracher de l'histoire, à l'exemple de la muse de Chantilly, mais à les laisser en blanc dans les pages mêmes de cette histoire.

---

constitution aux états de son pays : ils l'ont rejetée. Le combat dure encore.

Les états de Würtemberg ont réclamé l'intervention des puissances garantes de la constitution du pays. Leur adresse est une pièce fort curieuse: on y trouve que le roi a donné la constitution telle qu'il l'avoit conçue, en y joignant les modifications que les circonstances exigeoient. Tel est le sujet de la plainte des états.

Cette pièce est encore remarquable par la garantie donnée à l'ancienne constitution du Würtemberg par trois puissances. Comment des étrangers peuvent-ils être les garans de la constitution d'un pays? On sait ce qui est arrivé en Pologne, quand elle a eu des constitutions garanties par ses trois voisins.

Que diroient les Anglois, si on leur proposoit de garantir leur constitution?

Les princes du Nord, qui ont été établis ou rétablis, n'ont rien fait de pareil, et il est bien à regretter que, se détachant pour cette fois des idées, d'ailleurs si respectables, de l'indépendance qui appartient à chaque souverain, ceux du Nord, sauveurs de ceux du Midi, au titre des droits que cette restauration leur donnoit sur eux, n'aient pas pris une initiative quelconque de conduite et de direction générale, et que, dans une occasion où il ne s'agissoit pas de la dignité de quelques hommes, mais du salut de tous, ils n'aient pas tracé une route qui ne conduisît pas directement à de nouveaux précipices.

La faute de ce grand et capital oubli a déjà coûté cher au monde. C'est elle qui a donné ouverture au retour de Napoléon, attiré bien plus par la connoissance qu'il avoit de l'état intérieur de la France, qu'appelé par les machinations

de ses complices. Ceux qui avoient fait les frais du rétablissement avoient bien le droit d'en surveiller l'emploi.

Il est encore bien digne de remarque, que des princes, remontés tous à-la-fois sur le trône d'une manière également inespérée, ne se soient pas considérés comme solidaires dans leurs démarches respectives, et qu'ils n'aient pas cherché à établir entre eux un concert d'action qui auroit prêté à chacun beaucoup de force. Grande erreur que celle de s'être figuré que l'un pouvoit tomber dans une faute sans conséquence pour l'autre; que le despotisme établi en Espagne ne fît pas craindre pour la liberté en d'autres pays; que l'Italie alloit se couvrir d'inquisiteurs et de jésuites, sans qu'ailleurs on ne vît ces fantômes reprendre possession du sol! Par-là il s'est formé une opinion chagrine, portée à la méfiance, interprétant tout dans un sens défavorable, et propre par-là même à faciliter les at-

taques qui pourroient avoir lieu contre un édifice sapé d'avance par une agglomération de causes, que même leur injustice ou leur futilité ne défendoient pas de grands dangers (1).

---

(1) La cour de Naples s'est déclarée avec magnanimité contre tout système de réaction, et Naples n'a pas été attristée par un spectacle pareil à celui dont un système différent la rendit le théâtre en 1799.

Celle de Florence a mis dans toute sa conduite la douceur et la libéralité qui caractérise un gouvernement vraiment paternel. On diroit que depuis les Médicis, il y a dans l'air de cette Toscane quelque chose qui dispose les hommes à n'ouvrir leurs cœurs qu'à des sensations de douceur et de bienveillance mutuelle.

Le second retour du Pape à Rome, et sa rentrée dans les trois légations, ont été marqués par un esprit de modération et de conciliation très-propre à assurer le calme de ces contrées. On ne peut que les féliciter de voir la direction principale des affaires donnée à S. E. le cardinal Gonsalvi,

un des ministres les plus éclairés et les plus modérés de l'Europe.

L'Autriche n'a pas eu l'air de savoir qu'une révolution de plusieurs années avait eu lieu dans ses états d'Italie. Elle sera récompensée de cette modération par de longues années de calme.

CHAPITRE V.

État nouveau des Nations.

Ce n'est pas la coalition qui m'a détrôné, ce sont les idées libérales, a dit Napoléon, partant pour l'isle d'Elbe (1). Princes, peuples, écoutez! votre destinée à tous est également renfermée dans ces paroles.

Le voilà réduit à reconnoître que c'est pour avoir choqué la civilisation de son temps qu'il perd son trône, celui de tous les hommes auquel il pouvoit être le

(1) Il a dit aussi à la même époque : *Je ne puis pas me rétablir, j'ai choqué les peuples.*

Voyez avec quelle alacrité les peuples étrangers ont marché contre lui, et les nationaux l'ont abandonné! Après tant de grandeur, il s'est trouvé seul pour avoir choqué tout le monde.

plus donné de triompher d'elle, si cet affreux privilége pouvoit appartenir à quelqu'un d'entre eux.

Croyez ces paroles, parce qu'elles sont de l'homme qu'aucun peut-être n'égala jamais en sagacité, parce qu'elles sont de l'homme qui, n'ayant jamais été égalé en amour-propre, n'a pu être amené à un pareil aveu que par le sentiment des suites irrémédiables de son erreur. *J'ai péché contre les idées libérales, et je meurs.* Voilà le testament, l'amende honorable du plus grand guerrier, du plus puissant monarque qui soit passé sur la terre; il a tout renversé, tout soumis, peuples et rois; il s'en est pris aux idées libérales, et il meurt.

Méconnoissez après cela la force de la civilisation, la tendance de votre siècle, l'esprit qui pousse et dirige tout, vous qui, à quelque titre que ce soit, gouvernez et enseignez les hommes; car, princes ou professeurs des hommes, c'est

toujours de l'empire, quelque nom qu'il porte, dont il s'agit. Regardez de près à ce que vous faites, comme à ce que vous dites; car aujourd'hui il n'est pas de méprise sans de graves conséquences.

D'où cela provient-il? Des pas immenses que le genre humain a faits depuis cent ans. C'est à ne rien reconnoître de ce qui existoit antérieurement à cette époque. Le sol est resté, mais une race nouvelle l'habite; elle se meut sous le même ciel, mais sous un autre esprit.

Chaque peuple à son tour a brillé sur la terre; à son tour chaque idée, dans son temps, a exercé la domination. Qu'on suive la marche de l'humanité : jusqu'ici la guerre, la religion, ont formé l'occupation principale de tous les peuples; l'histoire ne parle guère d'autre chose : le tour de la civilisation est à la fin venu, il n'en faut faire honneur à personne en particulier, chacun y a porté son contingent.

Dès que les peuples se sont mis en communication d'arts, de langage, de voyage, de correspondance, de commerce surtout, leur existence a changé. Renfermés chez eux, les choses qui étoient à leur portée excitoient seules leur attention, obtenoient seules leur admiration et leurs hommages; les objets de comparaison manquoient; mais depuis que, par leur mélange, les nations, entrées pour ainsi dire les unes dans les autres, ont été frappées d'objets inconnus pour elles, leur esprit s'est étendu; il s'est ouvert comme celui des enfans s'ouvre avec l'âge et l'instruction; il s'est partagé sur une multitude d'objets qu'auparavant on connoissoit à peine; il s'est adonné à des discussions nouvelles: celles-ci ont éveillé tous les esprits; les choses se sont élevées, aggrandies, tandis que les hommes se rapetissoient à proportion: les discussions de droit ont pris la place des discussions de fait; par la progression naturelle des idées, on ne

s'est plus tenu à savoir sous quelles lois on vivoit, on a encore voulu savoir quel étoit l'esprit de ces lois ; on a interrogé les lois mêmes ; on a été jusqu'à leur demander quel étoit leur droit.

Une fois arrivé à ce point, il falloit que le monde changeât de face. Comme il arrive toujours, de puissans génies ont paru dans cette nouvelle arêne, et s'en sont emparés : leur force, qu'en d'autres temps ils auroient portée sur des questions de fait ou de pure abstraction, ils s'en sont servis pour scruter les questions primitives de l'humanité. A la manière du génie, ces écrivains sont remontés aux principes de tout, et se sont fermement établis dans ces hauts lieux. Le reste de l'humanité a marché à leur suite ; l'opinion s'est formée, elle s'est étendue, elle a circulé, elle a pénétré partout ; il y auroit eu autant de honte à paroître sous d'autres enseignes, qu'à se montrer sous des costumes abolis par le temps. La com-

munication établie entre tous les peuples a servi de véhicule au changement. Une langue nouvelle s'est introduite dans toutes les classes ; les titres du genre humain ainsi retrouvés sont devenus le manuel des générations naissantes : après plus de cinq mille ans, le monde a appris, d'une voix puissante, qu'il n'a pas toujours appartenu à des maîtres, qu'il ne s'est pas donné sans condition : dès-lors toutes les sociétés humaines ont également daté d'un contrat, et la nature des anciennes souverainetés s'est trouvé changée.

Si l'on pouvoit douter de cette tendance générale de l'Europe, qu'on examine ce qui s'écrit depuis soixante ans ; qu'on voie quels sont les sujets sur lesquels on a cherché à s'exercer, dans quelles routes les écrivains rencontroient la gloire ; qu'on se rappelle à quelle école s'étoient attachés Catherine et Frédéric, et quels suffrages ils recherchoient.

Sans doute tous ces écrits ne sont pas frappés au même coin, tous ne portent pas le même caractère de grandeur, et ne sont pas recommandés par le même mérite d'exécution ; mais tous ont une tendance commune : il n'en est point qui n'ajoute à ce qui existoit déjà, et qui, semblable aux instrumens d'un concert, ne soit entendu, même sans être distingué. L'éducation de toutes les nations s'est trouvée faite à la fois. Auparavant, elles s'entendoient sans se parler ; aujourd'hui, elles s'entendent pour s'être parlé pendant vingt-cinq ans par l'organe de la révolution : ce terrible truchement a pu les épouvanter, mais il ne les a pas séparées. Là, comme partout, justice a été faite : ce qu'il y a eu de barbare, d'attentatoire aux droits des peuples, a fait horreur, a été rejeté ; ce qu'il y a eu de bon, de conforme au bien des peuples a surnagé, a été recueilli, et reste aujourd'hui parmi les trésors des nations.

La révolution n'a donné que des despotes à la France : la civilisation a tué le despotisme en Europe ; partout elle fait éclore des constitutions, partout elle en fait sentir le besoin. La révolution a donné vingt ans de guerre à l'Europe ; elle a poussé cet art, ainsi que les prestiges décévans qui l'accompagnent, plus loin qu'ils n'avoient été portés : la civilisation, en honorant les guerriers généreux, a discrédité la guerre ; elle a rendu impossible le rôle qui jusqu'à ce jour avoit le plus séduit, le plus ébloui les hommes, celui de conquérant : elle l'a relégué dans la Tatarie. La barbarie avoit brûlé Moskow, la civilisation a préservé Paris. La révolution avoit banni le commerce pour le faire passer sous le joug de la force et de la guerre ; par la civilisation, en déployant ses ailes, il a renversé ses geoliers et sa prison. La révolution s'en est prise à la religion : la civilisation n'a fait que renforcer le sentiment du besoin d'une

religion douce, tolérante, protectrice des sociétés et des familles. C'est la civilisation qui a servi de sauve-garde au monde dans la dure carrière qu'il vient de parcourir; c'est par elle qu'à l'aide d'arts bienfaisans, de méthodes plus appropriées à la conservation des hommes, par lesquelles cette faux de la mort, que rien ne peut briser, a du moins été émoussée; la population a dépassé tous les gouffres dans lesquels la guerre l'a précipitée pendant vingt ans : c'est pour lui obéir, que des hommes occupés sans relâche à pousser des bataillons sur leurs ennemis, appeloient les arts, élevoient des monumens, s'approprioient ceux du génie, en décoroient leur patrie; et, destructeurs d'une main, réparateurs de l'autre, sembloient travailler d'un côté à effacer les outrages qu'ils faisoient de l'autre à la civilisation, et reconnoissoient ainsi qu'ils ne pouvoient se soutenir qu'en s'y tenant attachés.

Il faut bien se défendre de la haine aveugle qui feroit regarder également tous les chefs de la révolution comme ennemis de la civilisation. Quelle qu'ait été leur conduite sur d'autres points, ils ont tous été obligés d'y recourir, et ils ont péri, du moment qu'ils s'en sont séparés. Robespierre périt, quand il eut fait de la France un champ de carnage civil, quand il achevoit d'en bannir la civilisation. Napoléon, qu'on n'entend pas lui comparer sous aucun rapport, périt à son tour, quand il eut fait de l'Europe un champ de carnage militaire, quand il voulut faire une civilisation à sa guise, quand il voulut en faire son esclave.

C'étoit un spectacle bien étrange que celui qu'offroit ce potentat, couvrant des monumens les plus hardis et les plus exquis toute terre qu'il touchoit, portant les savans à des honneurs et à une fortune inusitée comme inutile parmi

eux; faisant des écoles polytechniques les plus savantes de l'univers; et le tout, pour que les mêmes hommes qu'il armoit de tous les instrumens des sciences et des arts, devenus forts de tous les progrès de l'esprit humain, n'eussent acquis cet attirail de puissance que pour venir le déposer à ses pieds, que pour se taire à dix-huit ans, ou se borner à composer des hymnes à sa louange.

Les Turcs, avec leur grossière ignorance qu'ils appliquent à tout, sont plus conséquens.

Mais la récompense de cette imprévoyante témérité ne s'est pas fait attendre. La détonation des lumières comprimées a renversé l'auteur de ce système anticivil. La machine électrique a foudroyé le mécanicien maladroit qui n'en connoissoit pas les ressorts et le jeu. Il a appris dans sa chute que la lumière luit en tout temps, et ne se laisse pas plus détourner que captiver.

Elle est établie au milieu du monde, cette terrible machine, il n'est plus possible de s'en défaire; on ne peut songer qu'à la diriger.

S'il est des hommes que cette vérité afflige, qu'ils se consolent en y regardant de plus près. Ils trouveront que ce qui convient le mieux aux autres, est aussi ce qui convient le mieux à eux-mêmes; que c'est par ces lumières, qu'ils redoutent si fort, qu'ils ont été sauvés; qu'ils peuvent encore être conservés; et qu'enfin ce n'est que dans des routes droites et bien éclairées que l'on ne court risque de rencontrer ni précipices ni voleurs!

Nationalité, vérité, publicité, voilà les trois drapeaux sous lesquels désormais le monde prétend marcher. Malheur à quiconque ne s'y rangera pas!

Les peuples ont acquis le sentiment de leurs droits et de leur dignité. Ils savent qu'ils sont le principe et le terme de la société et de ses pouvoirs; qu'ils n'exis-

tent pas pour quelques individus, mais que ces individus existent pour eux.

Depuis plus d'un siècle, Fénelon le leur avoit dit, sans qu'ils l'eussent encore appris : ils le savent maintenant, et c'est à un pontife élevé dans la cour la plus idolâtre de son roi, que le monde doit la publication de cet axiome, le plus important qu'il ait encore entendu, et dont il a fait son droit commun.

Tout doit donc être rapporté au bien des nations : mais comment s'opérera-t-il? par elles ou par autrui. Les nations ressembleroient-elles à ces indolens propriétaires qui commettent à d'autres mains le soin de leurs affaires? Parce qu'elles l'ont fait, le feront-elles toujours?

De là, la nécessité d'un gouvernement par lequel les nations interviennent dans leurs propres affaires, et en prennent une connoissance immédiate. Qu'elles en règlent les formes sur tous les accidens qui distinguent les différens peuples, à

la bonne heure ; mais que cette intervention subsiste : elle est indispensable.

Quelles en seront les garanties ? La vérité, la publicité : les réclamer, est-ce faire autre chose que demander ce qu'on ne peut empêcher ; ce qui, bon gré, mal gré, existe dans tout pays policé ? Comment, d'ailleurs, tromper les hommes après tout ce qui s'est passé ? Les tromper ! pour combien de temps ! Cacher, oui, pour un moment ; car, avec la multitude des yeux qui sont toujours ouverts sur les événemens publics, comment se flatter que le mystère du jour, demain ne sera pas exposé sur la place publique ? Les cabinets sont percés à jour : on lit à travers les murailles, à travers les dépêches les plus secrètes, et les ailes que leur prêtent les courriers ne font qu'ajouter à leur publicité. L'Europe est couverte d'une population de lecteurs, d'écrivains, d'hommes accoutumés, les uns à manier les affaires, les autres à les pres-

sentir pour y coordonner le soin de leur fortune : la société est une espèce de tribune qui ne reste jamais vide ; et l'on se flatteroit de faire prendre le change à des hommes qui ont tant de moyens de tout savoir et de tout connoître ! Si l'on ne peut tromper, on peut encore moins cacher : ce qui ne se dit pas dans un pays, se dit dans un autre : tant qu'il y aura un parlement d'Angleterre, il y aura une tribune pour toute l'Europe. Quel seroit d'ailleurs le fruit de ces déguisemens ? Celui qu'a recueilli Napoléon. Une incrédulité générale : dans l'état où sont les esprits, tout ce qui n'est pas clair porte à la défiance : on a été tellement trompé, que l'on est tombé dans une exagération d'ombrages contre toute autorité qui parle. Un géant de mensonge s'étoit levé sur la France ; il faisoit servir sa puissance à ses déceptions : eh bien ! il n'a pu en établir une seule ; on se défioit des vérités qu'il laissoit échapper ; on lui contestoit

l'évidence ; et celui qui pouvoit faire obéir à tout, ne pouvoit faire croire à rien. Les hommes séquestrés du domaine de la vérité se rejettent dans celui de l'imagination, et c'est là qu'on ne peut les atteindre.

Il faut calculer qu'il existe en France au moins quatre millions d'hommes qui, par leur éducation, leurs professions, leur fortune donnent une attention suivie aux affaires publiques. Il est juste de distraire de ce nombre cent mille personnes que leur position personnelle dispose à la confiance envers l'autorité qui parle. Tout le reste est sur le qui vive. Et cependant, cette population représente la partie virile, agissante, influente de la nation : elle remplit presque tous les degrés inférieurs de l'administration ; elle lui sert d'yeux et de bras; elle dirige les intérêts de tous les citoyens : par le commerce, elle pourvoit à leurs besoins. Cette classe est encore plus nombreuse dans tous les

états du Nord, parmi lesquels les premières classes ont moins de consistance sociale qu'en France. Ce sont ces classes qui, dans l'étranger comme en France, ont sapé la puissance de Napoléon : en France, en séparant les peuples de lui ; en Allemagne, en les soulevant contre lui.

Les rapports des gouvernemens aux peuples sont donc changés. Les nations sont devenues plus éclairées, et par conséquent plus fortes que les gouvernemens. C'est le contraire de ce qui existoit auparavant : alors, la lumière ne venoit que d'en haut ; aujourd'hui, elle afflue de toutes parts (1).

---

(1) Montesquieu ne diroit pas aujourd'hui : *Le prince imprime le caractère de son esprit à la cour, la cour à la ville, la ville aux provinces. L'âme du souverain est un moule qui donne la forme à toutes les autres.*

Il y a dans cette assertion un rappel évident de ce qui se passoit sous Louis XIV. Montesquieu

Les gouvernemens n'agissent qu'avec leurs lumières propres ; les nations, avec celles de toute la masse : de quel côté est l'avantage ? C'est ce qu'il faut reconnoître dans ce qui vient de se passer : ce sont les peuples qui ont redressé les gouvernemens, et qui les ont forcés de se relever : de chute en chute, ils étoient presque tous tombés aux pieds de Napoléon : ils s'humilioient ; les nations frémissoient : ils cherchoient un refuge dans la dissimulation des outrages ; les nations brûloient de les venger : ils joignoient leurs drapeaux aux troupes de Napoléon ; elles désertoient ses rangs, et voloient dans ceux de ses ennemis. Est-ce le gouvernement prussien, ou la nation prussienne qui a donné le signal de l'in-

---

écrivoit au crépuscule de ce règne. Dans le temps actuel, il n'y a de fort que les choses. La cour ne peut rien sur la ville, la ville sur les provinces ; on en sait autant d'un côté que de l'autre.

surrection allemande contre la France ? Quand le général York, calculant la nouvelle position de Napoléon, celle de ses ennemis, les dispositions de la nation prussienne, en éclatant contre la France, s'est rangé du côté des sentimens nationaux, en opposition à ceux du cabinet de Berlin, de quel côté étoit la lumière et la force ? du côté de la nation, ou de celui du gouvernement ? Le général York est l'homme de ces temps modernes qui a frappé le coup le plus décisif. Combien de temps encore le cabinet de Vienne auroit-il pu maintenir son alliance avec la France ? La nation l'avoit abjurée, l'armée la servoit à regret. Qu'ont fait les Saxons et les autres troupes allemandes ? Que faisoient les Espagnols, pendant que Ferdinand abdiquoit, et briguoit le titre de fils adoptif de Napoléon ?

Il s'est donc élevé en tous pays une puissance nouvelle qu'on nomme l'opinion ; à l'empire de laquelle rien ne peut

se soustraire, au tribunal de laquelle les gouvernemens eux-mêmes ne cessent d'appeler; car il n'est pas un de leurs actes qui ne soit une requête, ou bien un appel à cette puissance qui porte mollement ceux qui se laissent aller à son courant, et qui engloutit comme un torrent ceux qui veulent le contraire. C'est elle qui introduit en Europe un changement qui, en consolidant tous ceux qui existent déjà, donnera ouverture à bien d'autres. Il est manifestement son ouvrage. Partout on établit, ou l'on promet des constitutions aux peuples; partout, en partant de distances à peu près égales du contrat social, on lui rend hommage, et c'est son tour de régner. Ainsi s'est réalisé ce qu'en 1798 le général Buonaparte, revenant de Campo-Formio, disoit devant le directoire : *L'ère des gouvernemens représentatifs est arrivée.* Voilà donc les nations en possession de l'exercice de droits dont il y a cent ans elles n'avoient

pas l'idée. Que de chemin fait dans un seul pas.

Quand toutes ces constitutions seront établies, l'une ne deviendra-t-elle pas la sauve-garde de l'autre? Il en sera d'elles comme des livres; pour en détruire un seul, il faudroit anéantir plus que les bibliothèques, il faudroit détruire les arts qui en ont rempli le monde.

A combien de perfectionnemens la comparaison de ces codes nationaux ne fera-t-elle pas aspirer et atteindre? Cet événement est un des plus grands que le monde ait encore vu, un de ceux dont les suites se feront sentir le plus généralement, et qui portent en eux le germe des plus grands bienfaits pour la société.

C'est ce qu'appeloient sur la France tous les bons esprits à l'aurore de la révolution : le sort en a disposé autrement, mais la chose étoit si bonne en elle-même, qu'après vingt-cinq ans d'aberrations et de malheurs, on s'est estimé heureux de

s'y réfugier comme dans le port du salut commun.

La marche naturelle des choses portera à se rapprocher de la constitution angloise. Un ou deux exemples donnés franchement entraîneront tout le reste. Comment d'ailleurs empêchera-t-on, à la longue, les hommes de se l'approprier ? comment résistera-t-on au penchant qui les porte tous également à rechercher ce qui leur est le meilleur : s'ils franchissent les mers pour satisfaire les goûts les plus frivoles, comment leur interdira-t-on de rechercher ce qu'ils croient importer le plus à leur solide bonheur, et qui se trouve à leur portée ? Il est vraisemblable qu'aux titres de gloire qui lui appartiennent déjà, l'Angleterre en joindra un autre qui les effacera tous, celui d'avoir servi de législateur à l'univers : lois pacifiques, lois bienfaisantes, sceptre plus honorable que celui qu'elle étend sur toutes les mers. Cette conformité de

législation établira parmi les hommes des liens très-forts de fraternité; elle rendra les guerres moins fréquentes et plus régulières : plus les guerres seront nationales, plus elles seront rares et moins cruelles à la différence des anciennes guerres entre des peuples qui n'avoient point de communications entre eux. Il y a si peu de sujets véritables de guerre entre les nations! Quand des ministres auront à proposer aux peuples l'acquittement des frais d'une guerre dont ils ne pourront pas justifier les motifs, ils y regarderont de plus près. Par un effet merveilleux, plus l'influence des peuples augmentera, plus le pouvoir des souverains s'élevera; plus les racines de leur puissance s'étendront et s'affermiront.

Cette Angleterre, à laquelle il faut toujours revenir en législation politique, présente à la fois aux peuples et aux rois cette double garantie de leur stabilité. Quel souverain plus puissant au milieu

d'un peuple plus associé au pouvoir? Les Stuart périssent pour avoir voulu le ramener à eux seuls; les Brunswick voient le leur croître de jour en jour, pour avoir su le partager avec la nation. Les Stuart s'égarent en voulant agir à part de l'esprit et des intérêts nationaux : les Brunswick s'y associent avec franchise, ils s'y plongent, pour ainsi dire; et la nation, pleine de confiance envers des princes qui mettent en elle toute la leur, comble de ses dons ceux qu'elle trouve toujours dans la ligne de ses intérêts et de son esprit.

Telle est aujourd'hui la route toute tracée pour les gouvernemens. Ils n'ont pas l'embarras du choix, c'est la civilisation qui l'a frayée. Qu'ils restent intimement unis avec leurs nations; que surtout ils ne séparent pas le pouvoir du savoir. Cette séparation est mortelle pour quiconque se la permet. Marcher à côté de son temps, c'est vouloir s'embarquer

à côté du fleuve sur lequel on prétend voguer.

Voilà le caractère particulier de l'époque dans laquelle nous vivons, caractère dont les traits doivent se renforcer tous les jours. La civilisation, cette divinité protectrice de l'espèce humaine, désormais couvre tout de son égide bienfaisante : n'allez pas la demander à quelques climats privilégiés; elle est partout, elle nous investit de toute part; chacun de ses actes est à la fois effet et cause; ne cherchez point à la restreindre, encore moins à la bannir; il faudroit l'éteindre à la fois dans l'univers, et celui qui se seroit livré à cette témérité, se hâteroit de rappeler cette noble exilée, et lui redemanderoit ses bienfaits, comme on demande à l'air de soutenir par sa fraîcheur, et au soleil d'éclairer par sa lumière.

Cela provient de ce que la science, qui jadis étoit l'apanage de quelques-uns, est devenu celui de tous : les connoissances

sont en commun. Il n'y a pas plus d'esprit qu'autrefois; moins de grands génies se font remarquer : c'est comme pour la richesse, qui, dans son partage, fait qu'il y a moins de grandes fortunes, mais une aisance plus générale. Les matières sur lesquelles quelques hommes seulement étoient en possession de s'exercer, sont devenues communnes à tous. Il y a trente ans, combien d'hommes en France savoient ce que rendoient la taille et la gabelle? L'administration, les finances surtout étoient une science occulte, dans laquelle les adeptes étoient seuls initiés. Aujourd'hui qu'y a-t-il de caché dans ce sanctuaire? L'Europe est remplie de statistiques, de bilans de toutes les nations; cent journaux apportent tous les jours un tribut quelconque de connoissances, qui sont devenues une espèce de besoin de première nécessité dont on n'avoit pas idée à une époque encore peu reculée. Les discussions publiques, les assemblées délibérantes ont

formé les esprits à d'autres conceptions, à d'autres jugemens que ceux qui les occupoient autrefois. Les places appartenoient à peu près à quelques classes ou professions: aujourd'hui, qui n'a pas été ministre, ambassadeur, député, général, *Roi?* La considération des places a baissé en proportion du nombre des usufruitiers. On a vu les François au grand Caire, à Moskow, et les Russes à Paris: quelle sensation peut exciter le souvenir des batailles de Bouvines ou d'Ivry! C'est ce changement qui, pénétrant à la fois dans toutes les nations par les communications qui les unissent, leur a créé un autre esprit, d'autres yeux, d'autres goûts, d'autres directions, et qui commande par-là même une autre conduite avec elles. En même temps, quoi qu'on en puisse dire, jamais les nations n'ont été plus saines. Il seroit aussi impossible d'établir parmi elles une erreur sur leurs intérêts véritables, que d'en établir une en géo-

métrie. Elles ont acquis un tact si sûr, si fin, que pour peu que les gouvernemens mettent le pied dans une fausse route, sur-le-champ elles se retirent, et font de leur retraite et du silence leur langage et leur leçon. Grande erreur que celle de croire que les nations consentent parce qu'elles se taisent : attendez un instant, et vous verrez si ce n'est pas alors qu'elles réclament le plus haut. Il est également certain que les nations ne sont pas devenues plus difficiles à gouverner, en devenant plus éclairées ; seulement elles veulent être gouvernées différemment. N'allez pas proposer la même chose au savant et à l'ignorant, mettre le même mords au coursier sauvage et à celui auquel l'étude a appris à cadencer ses pas. Pour gouverner facilement les nations qui ont des lumières, il faut les gouverner suivant leurs lumières ; si on va contre, elles se cabrent. Voyez les Anglois, seroit-il possible de gouverner chez eux un seul jour contre les

lumières de la nation, tandis qu'en s'aidant d'elles, le gouvernement se meut librement en tout sens, aussi puissant au-dedans de l'Angleterre, que redouté sur tous les points de l'univers.

La défaveur dans laquelle les idées libérales sont tombées, ne nous a pas détourné de leur rendre hommage. Si l'on a beaucoup abusé de leur nom, en revanche, on a mis une grande sobriété dans leur application; car nous ne connoissons pas une idée libérale dont on ait fait une application véritable depuis vingt-cinq ans.

La raison et la justice, ces deux sœurs inséparables, n'exigent-elles pas de ne point confondre les idées libérales avec la malfaçon de leurs metteurs en œuvre?... Autre chose l'étoffe, autre chose l'ouvrier qui la travaille.

D'ailleurs ceux qui rient si fort à leur aise des idées libérales, devroient un peu s'occuper de leurs intérêts personnels, et penser qu'il pourroit arriver qu'on se permît aussi de rire d'eux. En pareil cas, le plus sûr est de ne pas commencer.

CHAPITRE VI.

De l'équilibre politique de l'Europe, en général.

L'ÉQUILIBRE politique de l'Europe fait depuis un siècle et demi l'objet de la sollicitude et des spéculations des hommes d'état, des publicistes, on pourroit même dire celui de l'occupation de tous les hommes pensans de l'Europe. Dans tout cet intervalle de temps, on n'a peut-être pas écrit un livre sur les affaires politiques, sans que, d'une manière plus ou moins directe, l'équilibre politique n'en ait été l'objet : l'on sent facilement combien cela étoit inévitable, dans l'état de communication où tous les peuples sont entre eux (1).

(1) Dans ce chapitre, tout ce qui est marqué

« Ce système, entrevu par Henri IV, » créé par le cardinal de Richelieu, con- » firmé par le traité de Westphalie, reçut » son plus grand développement du roi » Guillaume, dans ses longues guerres » contre Louis XIV. Il n'a pas cessé de- » puis ce temps de recevoir un culte » d'habitude et de routine, jusqu'à ce » que la révolution venant à l'envelop- » per dans la ruine commune, ait dé- » montré la fragilité de cet édifice si » vanté.

» Il y a deux espèces d'équilibre poli- » tique.

» L'un naturel et indépendant; l'autre » dépendant et factice.

» Le premier provient de l'égalité pro- » portionnelle entre des Etats qui, jouis- » sant de facultés à peu près égales en » territoire, en population, en richesses,

---

par des guillemets est extrait de *l'Antidote au Congrès de Radstadt.*

» en position géographique, peuvent s'op-
» poser des moyens à peu près égaux
» d'attaque et de défense. Quelquefois des
» inégalités très-réelles sont compensées
» par des avantages particuliers qui les cor-
» rigent. Telles sont, entre l'Angleterre
» et la France, le commerce, la marine,
» et la position insulaire qui compensent
» leur inégalité relative de population,
» de territoire et de forces militaires.
» D'où il résulte une force correspon-
» dante, par des moyens qui n'ont rien
» de semblable. Ainsi, les flottes angloises
» contre-balancent les armées françoises;
» elles reprennent par mer les conquêtes
» que la France fait par terre: le com-
» merce donne à l'Angleterre la richesse
» qui paye les armées qu'elle demande au
» continent contre la France. Rome et
» Carthage furent aussi rivales, mais ne
» furent pas plus égales. La Prusse et
» l'Autriche, l'Autriche et la Russie,
» celle-ci et la Turquie, ont eu entre

» elles, malgré des inégalités très-appa-
» rentes, une parité véritable de forces :
» celle-ci étoit le gage de leur indépen-
» dance, qu'elles avoient en elles-mêmes
» les moyens de défendre et de conserver.
» La seconde espèce d'équilibre résulte de
» la jalousie naturelle des grands états
» entre eux, de la protection qu'ils accor-
» dent aux petits, enfin de l'attention de
» tous à empêcher les empiétemens trop
» avantageux pour une puissance, au
» détriment des autres.

» La France, par sa population, par
» l'industrie, et par le caractère de ses
» habitans, par sa position au centre
» de l'Europe, dominant sur deux mers,
» ceinte d'une triple frontière qui l'iso-
» loit presqu'autant qu'auroit pu faire
» l'Océan, la France, avec tous ces avan-
» tages, dominoit réellement tous ses
» voisins du continent, et justifioit le
» mot du célèbre marquis d'Ormea : *Que*
» *parlez-vous d'équilibre de l'Europe?*

» disoit ce sage ministre de Victor Amé-
» dée; *il est tout entier dans le cabinet*
» *de Versailles : qu'il sache seulement ce*
» *qu'il fait.* Ce mot dit tout ; et les con-
» quêtes de Louis XIV, et les triomphes
» récens de la France, prouvent assez la
» prépondérance que cette nation, bien
» maniée, étoit toujours sûre d'obtenir,
» avant que la Russie et l'Angleterre
» n'eussent pris leurs grands accroisse-
» mens et occupé sa place.

» L'Espagne est une espèce de colonie
» françoise, ainsi qu'un comptoir pour
» les autres nations : mais elle n'a aucune
» pesanteur spécifique dans la balance
» de l'Europe : isolément, elle ne peut
» rien ; aussi impuissante par terre contre
» la France, que par mer contre l'An-
» gleterre ». Il en est de l'Espagne comme de la Turquie ; l'une et l'autre sont hors de la politique active, et ne tiennent à l'Europe que par le commerce que toutes les deux ont toujours le secret de faire à

leur désavantage. Loin de contribuer activement à l'équilibre de l'Europe, c'est au contraire à l'Europe à veiller à leur conservation. L'Angleterre seroit toujours prête à défendre l'Espagne contre la France. Dans le dernier siècle, la Suède, l'Angleterre et la Prusse, se sont montrées plusieurs fois disposées à faire de même en faveur de la Turquie contre l'Autriche et la Russie.

« Le Portugal est encore moins sen-
» sible dans la balance des pouvoirs euro-
» péens. C'est au Brésil qu'il faut l'aller
» chercher; le corps de l'État est là, et
» la tête seulement en Europe; ses par-
» ties sont trop éloignées pour avoir une
» vie véritable, et une action propre. Ce
» pays n'a été jusqu'ici qu'une colonie de
» commerce pour l'Angleterre, comme
» l'Espagne l'étoit pour la France ». Le passage du prince régent au Brésil dénature tous les rapports de ce pays : il aura une influence immense sur l'état des na-

tions de l'Europe. Le souverain du Portugal, qui le premier a donné l'exemple de se transplanter dans un autre hémisphère, aura renouvelé pour l'Europe le bienfait qu'elle dut à cet autre roi de Portugal, qui découvrit le Cap-de-Bonne-Espérance. Ce ne sont pas toujours les petits états qui donnent les moins grands exemples, et qui rendent les moins grands services.

« L'Italie n'étoit, avant la révolution, » qu'une galerie de tableaux, un muséum » que tout le monde alloit visiter ; mais » elle n'avoit aucune influence dans les » affaires politiques. C'étoit toujours cette » Italie, dont l'auteur des *Lettres Per-* » *sanes* dit que, — partagée en une infi- » nité d'états, ses princes sont, à propre- » ment parler, les martyrs de la souve- » raineté. Nos glorieux sultans ont quel- » quefois plus de femmes, que certains » d'entre eux n'ont de sujets. Leurs divi- » sions habituelles tiennent leurs états

» ouverts, comme des caravenserails, aux
» premiers qui veulent y loger; ce qui
» les réduit à s'attacher aux grands prin-
» ces auxquels ils font part de leurs
» frayeurs, encore plus que de leur ami-
» tié. — Il n'y avoit rien de changé à ce
» tableau, quand les François, qui le
» savoient bien, ont envahi ce beau pays. Il
» n'y en a pas pour lequel on se soit battu
» plus long-temps et plus inutilement;
» car toutes ces querelles n'avoient en-
» core donné que le plus misérable ré-
» sultat, par une distribution de pou-
» voirs dans laquelle il étoit impossible
» de reconnoître aucun plan, ni rien qui
» annonçât la moindre vue d'ordre ou
» d'arrangement pour cette contrée.

» Ainsi des Allemands régnoient à Mi-
» lan, et ne pouvoient arriver chez eux
» qu'à travers le territoire de Venise. Le
» roi de Sardaigne, placé entre l'Au-
» triche et la France, ne pouvoit équi-
» librer ni l'une ni l'autre. Chacun, en

» particulier pouvoit le dévorer ; dans
» leurs débats, c'étoit à lui à fournir le
» chemin et le champ de bataille. Placé
» au pied des monts, il ne pouvoit lui
» seul en fermer le passage à la France ;
» et, dans le fait, le geolier des Alpes étoit
» trop foible pour en garder les clefs. Du
» côté du Milanez, sa position étoit en-
» core plus mauvaise ; car il n'avoit pas
» contre les Allemands les avantages que
» les Alpes lui donnoient contre les Fran-
» çois. L'Italie n'étoit donc défendue, ni
» contre la France, ni contre l'Allema-
» gne. Cet état passif étoit aggravé par les
» dissensions de ces petits princes, tous pré-
» occupés les uns contre les autres, et
» toujours mal confinés. Ainsi le roi de
» Sardaigne craignoit et rongeoit le duc
» de Milan (1) ; à son tour, il effrayoit
» Gênes. »

---

(1) *Le Milanez est un artichaut qu'il faut manger feuille à feuille*, disoit Victor-Amédée.

La France a surpris l'Italie au milieu de cette *déliaison* de volontés et d'intérêts, de cette absence de tout esprit public italien; mais son intervention dans les affaires d'Italie a eu au moins l'effet, et cet effet restera, de lui créer un esprit bien prononcé pour son indépendance. Dans ce moment, on pourroit dire de l'Italie ce qu'on dit des liqueurs encore en fermentation, qu'il faut attendre la fusion complète pour juger la qualité.

« Le Midi de l'Europe étoit donc tout-
» à-fait étranger à l'équilibre général. On
» ne commençoit à en apercevoir des
» traces qu'en arrivant en Allemagne,
» ou en s'élevant dans le Nord. Là, du
» moins, il existoit une espèce de plan
» et un correctif général pour les défec-
» tuosités innombrables qui existoient au
» sein de ces états. Le traité de Wetspha-
» lie avoit réglé l'état politique de l'Al-
» lemagne, et faisoit son corps de droit
» public. Un grand nombre de puissances

» avoient concouru à le former, à le sou-
» tenir; et dans ces derniers temps, d'au-
» tres états étrangers jusque-là à l'Alle-
» magne, s'y étoient rattachés; mais la
» multitude des changemens amenés par
» la succession des temps avoit altéré la
» substance de ce traité, au point de le
» rendre tout-à-fait hors de proportion
» avec les circonstances. Les cessions faites
» à Louis XIV en avoient altéré l'inté-
» grité. Quelques-unes des puissances qui
» avoient le plus contribué à sa forma-
» tion, telle que la Suède, avoient perdu
» leur influence, et ne tenoient plus à
» l'empire que par des liens imperceptibles.
» De nouvelles puissances, telle que
» la Prusse, s'étoient élevées au sein même
» de l'empire : la Russie s'en approchoit
» chaque jour. L'Autriche, au contraire,
» s'en détachoit dans la même propor-
» tion, et sembloit vouloir en porter les
» titres encore plus que le fardeau.

» L'opposition constante de l'Autriche

» avec la Prusse avoit partagé l'Allema-
» gne en deux parties : tout s'étoit rangé
» sous ces deux bannières, au point qu'il
» n'y avoit rien de plus rare en Allema-
» gne qu'un allemand » ; il n'y avoit plus que des Autrichiens et des Prussiens. Le besoin de se défendre, que dans ces dernières années Napoléon avoit créé pour l'Allemagne, a retrempé l'esprit allemand; mais il tend visiblement à retomber dans sa première division : par le fait, il existoit en Allemagne un haut et un bas empire.

« L'Autriche possédoit une immense
» étendue de terrain qui, à quelques
» égards, faisoit autant sa foiblesse que
» sa force; car elle lui donnoit des voi-
» sins partout et des frontières nulle
» part. Dans ses possessions lointaines des
» Pays-Bas, elle succédoit aux embarras
» encore plus qu'à la puissance de l'Es-
» pagne ; celle-ci y envoyoit par mer
» les armées que l'Autriche ne pouvoit

» faire arriver que par terre. Ces espèces
» de colonies continentales ne convien-
» nent qu'aux puissances maritimes qui
» peuvent y aborder en tout temps et à
» peu de frais.

» Les Pays-Bas mettoient l'Autriche
» dans la dépendance de la France et de
» tout le Nord ; le Milanez lui donnoit
» une partie de l'Italie pour ennemie. A
» tous ces embarras, l'Autriche joignoit
» encore ceux de l'Empire, corps immo-
» bile pour l'action, quoique toujours en
» agitation.

» La Pologne n'a pas existé un instant,
» depuis cent ans, au profit de l'Europe.
» Si le partage de ce pays fut le scandale
» de la morale, son gouvernement étoit
» aussi celui de la raison. Aux yeux de
» la morale, rien ne peut légitimer ce
» partage ; et cependant, depuis l'appari-
» tion de la Russie sur la scène du monde,
» il étoit devenu indispensable. Un fleuve
» nouveau s'est élancé tout à coup du

» pôle vers le midi de l'Europe : une
» partie du globe, changeant pour ainsi
» dire de direction, a pesé sur l'Europe
» d'un poids nouveau, et fait porter sur
» elle un fardeau dont auparavant elle
» n'avoit pas à supporter la charge. Sem-
» blable à ces rochers qui, en se déta-
» chant des montagnes, roulent jusqu'au
» fond des vallées, et entraînent tout sur
» leur passage, il a fallu que le grand
» corps de la Russie, une fois mis en
» mouvement du côté de l'Europe, pour-
» suivît sa course jusqu'à ce qu'il ren-
» contrât des barrières assez fortes pour
» l'arrêter, et ces barrières-là ne pou-
» voient être en Pologne ».

La Prusse est une création nouvelle; elle existoit à peine il y a cent ans : elle a passé le dix-huitième siècle à s'agrandir. Ne pouvant plus s'étendre aux dépens de puissances plus fortes qu'elle, non plus qu'à ceux des plus foibles, soutenues par les premières; recherchée par la France,

redoutée par l'Autriche, sauve-garde de l'Empire germanique, bouclier de la Hollande, aussi forte du besoin qu'on avoit d'elle que de ses moyens personnels, propre à défendre, inhabile à détruire: dans cette attitude, la Prusse étoit, antérieurement à la révolution, une des colonnes de l'équilibre de l'Europe. Aucune des innovations qui ont eu lieu n'est venue d'elle directement. Elle a pu s'y prêter, s'y conformer pour sa sauve-garde propre, pour ne pas rester dans un état d'infériorité relative, qui, en politique, équivaut à un dépouillement effectif; mais, loin de provoquer les invasions effectuées ou projetées contre d'autres états, elle n'a pas cessé de s'armer contre elles. Voyez les traités de Teschen, de Reichenbach, et la ligne de démarcation depuis 1795 jusqu'à 1801. Si, depuis cette époque, la Prusse a accepté des territoires qui ne lui appartenoient pas, on peut dire qu'en péchant contre la morale (ce

que nous ne prétendons pas juger) elle ne péchoit pas contre l'équilibre européen; car ces adjonctions de territoire étoient, ou des compensations pour des pertes éprouvées, ou des *égalisations* proportionnelles avec les acquisitions des puissances environnantes, dont il falloit se rapprocher par la puissance autant qu'on s'en trouvoit rapproché par le territoire; et ce qui achève de démontrer cette importance de la Prusse dans la balance politique, c'est qu'au moment où, plutôt surprise que vaincue, plus abattue par l'impéritie de ses chefs que par la force propre de son ennemi, la Prusse eût été brisée dans son premier choc avec la France, dans le moment même les grands empires de France et de Russie se touchèrent, et se livrèrent ces combats furieux qui ont changé la face du monde. Tant il importe à l'Europe que la Prusse, placée au centre de la balance politique, soit toujours assez forte pour empêcher

qu'un des bassins n'enlève entièrement l'autre.

La Russie née pour l'Europe, comme la Prusse, avec le dix-huitième siècle, n'a pas cessé de la troubler; au lieu d'assurer son équilibre, elle n'a fait que le déranger. C'est un empire dans un état de croissance qui dure depuis cent ans.

La Finlande, son grand et capital intérêt, ne lui étoit pas encore annexée : entre les mains de la Suède, ce pays étoit à Pétersbourg ce qu'entre les mains de l'Angleterre la Normandie fut pour Paris. Ni l'une ni l'autre ne pouvoient échapper à la puissance qu'elles arrondissoient si bien. Ce sont de ces possessions que les nations regardent comme des objets de première nécessité, tellement qu'elles ne reposent pas jusqu'à ce qu'elles les aient obtenues.

Dans ce moment, la Russie demande à l'Europe de la regarder faire des pas qu'elle promet devoir être les derniers, et proteste qu'arrivée ainsi au terme de ses

désirs, elle n'aura plus qu'à jouir du repos, et à en faire jouir les autres.

Ce seroit sûrement le plus noble emploi qu'elle pourroit faire de ses immenses forces, d'autant plus redoutables, que la plus vaste expérience vient de prouver qu'à elle seule, sur le continent, appartient l'effrayant privilége de pouvoir aller faire aux autres chez eux, un mal qu'on ne peut plus hasarder d'aller lui rendre chez elle.

Quand la Suède tenoit un grand territoire en Allemagne et en Russie, elle influoit sur l'Allemagne, à peu près comme la Prusse le fait aujourd'hui. Celle-ci et la Russie n'existoient pas encore, la Pologne étoit un chaos de barbarie; mais depuis que la Suède a perdu presque toutes ses possessions continentales, à la suite des guerres de Charles XII, ses rois, relégués au fond du Nord, étoient plus observateurs qu'acteurs sur la scène du monde. Si l'union de Calmar avoit pu être main-

tenue, la force qui résultoit de la réunion des trois couronnes, auroit donné à la Suède une importance très-supérieure à celle dont elle jouissoit. Mais par la réunion de la Norwège à la Suède, cette puissance est revenue à un état presqu'égal à celui que, dans les temps antérieurs, lui assignoit l'union de Calmar.

Invulnérable chez elle, ne pouvant ni conquérir ni être conquise, réunie en un seul corps par l'acquisition de la Norwège, comme elle étoit divisée en deux par la possession de la Finlande, la Suède a acquis une force défensive très-grande, et une force offensive très-appropriée au soutien de l'équilibre général. Désormais, la Suède ne peut avoir que deux ennemis, l'Angleterre et la Russie : elle sera contre la Russie l'Angleterre du Nord, et contre l'Angleterre la gardienne de la Baltique, et l'auxiliaire des puissances qui en bordent les rivages. N'ayant plus à défendre son inté-

rieur, elle pourra tourner toute son attention vers le commerce et vers la mer. Le commerce lui donnera la richesse; la mer lui donnera les matelots hardis et nombreux qui, réunis avec les marins des autres puissances de l'Europe, forceront peut-être quelque jour l'Angleterre à tempérer par la justice l'exercice de sa supériorité maritime. « Le Danemarck » pesoit plus dans la balance du com- » merce que dans celle de la politique : » ses états étoient trop petits, trop sépa- » rés du continent, trop détachés les uns » des autres, et pour la plupart trop » maltraités de la nature. La perte de la » Norwège achève de lui ôter toute espèce » d'importance. A côté des vastes états » qui se sont formés de toutes parts, le » Danemarck n'est plus qu'une grande et » belle seigneurie armoiriée d'une cou- » ronne royale. Depuis la guerre de la » succession d'Espagne, la Hollande avoit » perdu toute influence active sur les

» affaires de l'Europe. Adonnée entière-
» ment au commerce, elle avoit renoncé
» au rôle que lui avoit fait jouer Guil-
» laume et ces magistrats, constans enne-
» mis de Louis XIV. Quant à l'Angle-
» terre, c'est une question de savoir si
» elle maintenoit plus qu'elle ne déran-
» geoit l'équilibre général. Elle dominoit
» sur les mers, elle régnoit sur le com-
» merce, et dépassoit en richesses toutes
» les nations. Celles-ci étoient quelque-
» fois forcées de s'unir contre elle. Inat-
» taquable dans son île, présente partout
» par ses mille vaisseaux, elle se jouoit
» des orages qu'elle élevoit sur le conti-
» nent : ils faisoient sa sûreté ; et si elle
» songeoit à les apaiser, c'étoit lorsque ces
» différens alloient trop loin, ou qu'ils me-
» naçoient de ruiner quelqu'une des par-
» ties qu'elle avoit intérêt de conserver.
» C'est ainsi qu'en 1790, l'Angleterre,
» jouant en cela le rôle de la France, arra-
» choit la Turquie des serres de la Russie ».

Le sort a bien servi l'Angleterre ; car elle est incontestablement la première puissance de l'Europe. Inaccessible chez elle, on ne peut pas arriver à Londres par les chemins de la nature de ceux qui conduisent à Vienne, à Berlin, à Moskow ; que dis-je ? à Paris même. L'élément qui devroit servir de voie lui appartient. Pendant combien de siècles l'Europe aura-t-elle à travailler pour que ses pavillons réunis osent braver ceux de l'Angleterre seule ? D'imprudentes provocations lui ont appris à défendre ses rivages. D'autres provocations lui ont créé des armées, et lui ont donné des noms illustrés par des exploits. En vain le plus habile de ses ennemis lui a-t-il cherché des côtés vulnérables ; partout il a trouvé un corps robuste, impénétrable sous la double cuirasse de la meilleure constitution qui existe dans l'univers, et du patriotisme le plus unanime qui ait attaché un peuple aux intérêts de

son pays. En vain a-t-il voulu couper le nerf de sa puissance, en attaquant ses finances, et le commerce qui en est l'ame; en vain a-t-il dressé contre eux tous les ressorts de son esprit et de son pouvoir. Semblable à ces singulières productions de la nature qui revivent sous le fer qui les mutile, le commerce anglois se gonfloit de tout ce qu'on vouloit lui retrancher; et l'Angleterre, attaquée dans son crédit, trompoit les espérances qu'on fondoit sur son épuisement, se jouoit des illusions de ses ennemis, et répondoit par des miracles de richesses, encore inconnus au monde, par un dévouement qui avoit l'air d'appeler, de braver les sacrifices, aux pronostics que l'on formoit sur sa prochaine détresse (1). Heureux

(1) On n'a pas été plus heureux en France qu'en Angleterre, pour les prédictions financières.

M. Pitt a long-temps fondé de l'espoir sur les assignats, les mandats, les rescriptions, et sur toutes les opérations auxquelles les financiers de

les peuples chez lesquels chaque nouveau besoin a l'effet de produire une nouvelle

---

la Convention et du Directoire se sont livrés successivement.

M. d'Yvernois, pendant un assez long cours de temps, n'a pas laissé passer une année sans annoncer que le gouvernement françois alloit périr par les finances, et cela à jour fixe, le 31 décembre.

De leur côté, les François n'étoient pas en reste de prédictions également sinistres et tout aussi vaines.

Il paroît que des deux côtés on n'entendoit pas la question. Du côté anglois, on prenoit pour une cause de mort ce qui n'étoit pas même un embarras pour le gouvernement françois, et moins qu'un embarras pour le peuple françois. Voyez la facilité avec laquelle le numéraire suffisant à tous les besoins a reparu, après la disparition de tous ces papiers que Ramel, contrôleur général de la Convention après Cambon, évalue à plus de quarante-cinq milliards..... Pendant tout ce temps, il n'y eut pas un arpent de terre de moins en culture, ni une maison de moins bâtie. Où donc étoit l'embarras des finances ?

Du côté françois, l'erreur étoit de chercher les

richesse ! Aussi, à quel degré la puissance de l'Angleterre ne s'est-elle pas élevée?

---

ressources de l'Angleterre dans son budjet, et non pas dans sa détermination à sacrifier toutes ses richesses à sa conservation propre ; c'étoit là que se trouvoit la ressource contre le déficit. Il avoit pour hypothèque l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, l'Inde, l'Amérique, le commerce du monde : tout y auroit passé plutôt que de lâcher pied. Que signifioient donc le déficit et les pronostics auxquels il donnoit lieu ? Aussi, voyez ce qui est arrivé.

D'ailleurs il est faux qu'un pays périsse par les finances : si cela étoit vrai, il n'y auroit pas un état sur pied en Europe. Les affaires financières de l'Autriche sont, depuis quinze ans, dans un pitoyable état : jamais la monarchie n'a été plus puissante, plus victorieuse.

Il y a huit ans que les finances de la Prusse ont, pour ainsi dire, cessé d'exister ; et voilà la Prusse plus puissante que jamais, et les Prussiens à Paris deux fois dans quinze mois.

Règle générale ; la finance ne tue que les imbécilles ou les fripons. Autre règle générale ; en révolution, il n'y a pas de finances, pas plus pour les uns que pour les autres ; pour les états qui les

La guerre l'a rendue maîtresse des points les plus importans du globe. Voyez-là assise fièrement sur l'Océan, jetant l'ancre sur les points dominateurs de toutes les mers, enfermant le monde dans le vaste filet qu'elle semble avoir jeté sur lui; la domination de l'Angleterre diffère de celle des grandes puissances continentales : elle ne peut, il est vrai, faire marcher ses armées à toutes les capitales de l'Europe, comme avoit fait la France;

---

font et qui attaquent, que pour ceux qui s'en défendent. C'est après le combat que la finance s'établit.

Voyez l'Amérique; a-t-elle songé à la finance pendant la guerre de l'indépendance? Assurément non : aussi y avoit-il un beau désordre, quand Hamilton s'en chargea, et fit prévaloir le système qui a valu à l'Amérique le meilleur trésor du monde entier, jusqu'au moment où elle a eu l'imprudence d'entrer en lice avec l'Angleterre, lutte dans laquelle, il n'y avoit, pour employer une expression vulgaire, *que des coups à gagner.*

mais on ne peut arriver à la sienne, mais elle atteint plus loin, et toujours à coup sûr : ses armées sont à la fois dans l'Inde et devant Boston (1).

A cette influence directe, joignez celle de la richesse qui, depuis cent vingt ans, donne à l'Angleterre les moyens de fournir aux autres puissances les ressources dont elles ont besoin pour se mettre en mouvement, et qui lui fait autant de vassaux des peuples que par là elle rend ses tributaires. L'Angleterre est donc la

---

(1) On a vu, en 1811, un armement anglois parti des deux côtes du Malabar et de Coromandel, venir déposer 23,500 hommes sur les rivages de l'île de France. Il n'y eut jamais rien de pareil au monde. Dans l'espace de dix mois une armée angloise est partie de Bayonne et de Bordeaux, a paru à la Nouvelle-Orléans, au Canada, et s'est remontrée dans les plaines de la Picardie.

Voilà ce que vaut la mer à celui qui s'en est rendu le maître. Ainsi s'est réalisé, en faveur de l'Angleterre, ce qu'a dit un poète françois :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

puissance prépondérante en Europe, et d'autant plus prépondérante, que cette puissance est le résultat combiné de choses dont on ne peut pas la priver : sa position, la mer, sa constitution et son esprit public (1).

« Il résulte de ce tableau de l'Eu-
» rope, qu'elle n'a jamais eu un équi-
» libre calculé sur des bases fixes ou
» régulières.

» Le traité de Westphalie étoit le seul
» monument en ce genre ; encore n'é-
» toit-il applicable qu'à une petite por-
» tion de l'Europe : il a bien fait naître
» l'idée d'un équilibre, ainsi que celle de
» la nécessité de contenir les grandes
» puissances les unes par les autres, et

---

(1) Montesquieu dit, en parlant des Anglois, *Esprit des Loix*, liv. 20, chap. 8 :

« C'est le peuple du monde qui a su le mieux
» se prévaloir de ces trois grandes choses : La reli-
» gion, la liberté, et le commerce. »

» de garantir les petites par une hono-
» rable clientelle : mais ce qu'il y a eu
» d'observé dans ce plan, étoit encore
» plus d'habitude que de calcul. A la vé-
» rité, quelques puissances se balançoient
» assez bien, mais elles ne formoient pas
» un tout combiné et adapté à un sys-
» tème général.

» Les secousses que l'Europe avoit
» éprouvées depuis la paix de Westphalie,
» n'avoient jamais été assez fortes ni assez
» générales pour faire désirer d'aller plus
» loin. On manqua le moment favorable
» au commencement de la guerre de la suc-
» cession d'Espagne; on le manqua encore
» à l'époque de la guerre pour la succes-
» sion de l'empereur Charles VI.

» La révolution a surpris l'Europe
» dans la position la plus critique, ame-
» née par une infinité de causes toutes
» propres à faire ressortir la foiblesse de
» son système. C'étoient 1°. le ressenti-
» ment de l'Angleterre contre la France,

» comme auxiliaire de l'Amérique dans
» la guerre de l'indépendance ; 2°. la
» guerre de la Russie contre la Porte
» ottomane ; 3°. les querelles de l'Autriche
» avec les Pays-Bas, 4°. le mécontente-
» ment de la Hollande contre Joseph II
» pour la guerre de l'Escaut ; 5°. l'im-
» prudence de celui-ci dans son agression
» contre les Turcs ; 6°. les dissensions in-
» térieures de la Hollande, qui y avoient
» attiré les Prussiens ; 7°. la froideur que
» cette intervention avoit inspirée à la
» France contre son ancienne alliée ;
» 8°. la convoitise des trois puissances
» contre la Pologne, que l'on poussoit
» graduellement vers le tombeau ; 9°. les
» frayeurs que l'Autriche faisoit à l'Italie.
» Quelques puissances se trouvoient dans
» un état de croissance, et pour ainsi dire
» à la hausse, telles que la Prusse et la
» Russie ; d'autres, au contraire, ten-
» doient à la décadence, et étoient à la
» baisse ».

Tout étoit donc discorde et division en Europe; jamais les liens de l'association n'avoient été plus relâchés; la révolution n'a pas eu de peine à se faire jour à travers des intérêts aussi désunis; il n'y a que les corps bien liés, bien compactes qui puissent résister.

Nous verrons tout à l'heure si le Congrès de Vienne a mis plus de ciment dans son ouvrage.

CHAPITRE VII.

Des occasions manquées depuis cent ans dans l'ordre de l'équilibre politique de l'Europe.

Il est dans la fortune des nations comme dans celle des particuliers, des situations qui décident de leur sort; il se rencontre de loin en loin de ces occasions qu'il faut savoir saisir, et qui ne reviennent qu'à de longs intervalles de temps. Il semble que la fortune, attentive au bien-être des nations, leur ménage cette espèce de ressource pour réparer leurs erreurs ou leurs pertes; mais combien il est rare qu'elles en profitent, et qu'elles se montrent plus sages que les particuliers. Les passions qui empêchent ceux-ci de profiter de ces heureux correctifs de leur position, n'agis-

sent pas moins activement sur les nations, et les détournent de même du soin de coordonner leur direction avec ces chances favorables.

L'Europe va nous offrir quatre grands exemples d'oublis de ce genre, commis depuis cent ans.

Charles II, roi d'Espagne, meurt sans laisser d'enfans, mais en laissant des états partout.

Son testament, fait à peu près comme ceux dont le théâtre trace le tableau avec celui des manœuvres d'avides héritiers, est combattu par d'autres actes ou droits plus ou moins clairs, plus ou moins légitimes; mais il est attaqué plus efficacement par la presque totalité de l'Europe qui, après avoir, sous l'inspiration du plus grand politique de son temps, le roi Guillaume, passé vingt-cinq ans sous les armes et dans les ombrages contre Louis XIV, ne devoit pas être disposée à voir tomber dans la maison de ce prince

un héritage qui lui donnoit pour alliée la puissance même qui combattoit la France depuis deux cents ans; héritage qui, sous le petit-fils de Louis XIV, faisoit des Pays-Bas espagnols une province françoise, et plaçoit sans combat, aux portes de la Hollande, le même souverain auquel le patriotisme des Hollandois exalté jusqu'à submerger leur propre pays, avoit pu seul fermer les portes d'Amsterdam.

L'Europe ne pouvoit voir tranquillement qu'un testament eût ainsi le droit de détruire ses libertés, en donnant à la France, sous le nom de l'Espagne, une grande partie de l'Italie et la riche Amérique. La guerre de la succession éclata, elle ensanglanta l'Europe pendant près de douze ans, et comme elle avoit été dirigée par les uns en vue d'intérêts personnels, par les autres plus en haine contre Louis XIV, que par amour de l'Europe, elle manqua son but. L'Espagne

resta à Philippe v, et les rameaux séparés de cet arbre superbe ne furent pas employés au bien général de l'Europe, mais à satisfaire des ambitions particulières, ou bien à solder des droits prétendus. La guerre de la succession finit comme un procès entre des plaideurs fatigués, plutôt que comme une affaire entre des hommes d'état; et cependant, à cette époque, l'Europe comptoit à la guerre et dans le cabinet des noms que depuis on n'a guère surpassé. Cela ne viendroit-il pas de ce qu'à cette époque tous les Européens, à l'exception des Anglois, étoient exclus de toute participation aux affaires de leur pays, et de ce que la politique, concentrée dans le cabinet des princes, prenoit sous leurs mains et sous celles des ministres une teinte purement personnelle, qui faisoit préférer les affections de famille et les goûts particuliers des princes aux intérêts généraux des peuples? Au-

jourd'hui cela ne passeroit pas sans réclamation, tant l'état des nations est changé.

La succession de l'empereur Charles VI présenta aux puissances de l'Europe la seconde occasion d'un arrangement régulier parmi les différens membres qui la composent.

Sûrement il y avoit une grande injustice à spéculer sur la jeunesse et sur la foiblesse présumée d'une princesse qu'on supposoit, dans l'âge de l'inexpérience, devoir s'estimer heureuse de conserver une partie de ses états par le sacrifice des autres. C'étoit une grande iniquité; et, à l'exception de la dignité impériale, élective de sa nature, et qu'à ce titre on pouvoit sans injustice transporter à un autre, on ne conçoit pas comment on faisoit contre Marie-Thérèse un autre droit public que celui qui existoit pour les autres souverains, et comment elle n'auroit pas pu recueillir la succession

de son père au même titre que les autres princes recueilloient celle des leurs. Cela tenoit aux idées encore mal débrouillées du droit public, et surtout à l'oubli total de ceux des nations. Ceux-là ne sont pas litigieux, et mille guerres causées par les droits successifs des princes, auroient été évitées par les droits positifs des peuples. Ils sont moins habiles à succéder, mais moins faciles à déshériter que leurs princes.

L'attention de l'Europe, au lieu de se tourner sur elle-même, se détourna vers la Prusse, la dignité impériale, et des apanages à créer en Italie en faveur de quelques princes cadets de la maison de Bourbon. C'est alors que Frédéric avertit l'Europe de sa présence, et la frappa de l'aurore de ce règne qui n'a pas souffert un moment d'éclipse. C'est là que MM. de Belle-Isle, alors si bruyans, si remuans, aujourd'hui si effacés, destinée de tout ministre qui n'a rien de national ni d'eu-

ropéen, finirent par entraîner le cardinal de Fleury dans une guerre que ce sage vieillard désapprouvoit. Le courage, l'inébranlable fermeté de Marie-Thérèse, surmontèrent tous les obstacles; ils disparurent devant l'imposant caractère d'une jeune princesse, aussi brillante par l'éclat de sa personne que par celui de son rang, et qui sut enflammer et émouvoir ses sujets par un de ces traits qui sont le vrai secret du cœur des mères.

Après plusieurs années de chances balancées, la guerre se termina comme il arrive toujours, quand on agit sans un grand but, par lassitude et par intrigue, par des arrangemens de famille, et définitivement par un second oubli des intérêts généraux de l'Europe.

Marie-Thérèse conserva le corps de ses états, et la couronne impériale, antique apanage de sa maison, par le sacrifice de la Silésie, et par celui de quelques parties de ses états en Italie. Les Pays-Bas lui

furent rendus, moins pour elle que contre la France, et en faveur de la Hollande. On rentra dans le traité de barrière, au lieu de profiter de cette occasion pour réunir la Belgique et la Hollande, et pour fonder un royaume en Italie. Mais ce grand pas dépassoit la politique du temps. Cette seconde époque ne fut donc pas plus profitable à l'équilibre de l'Europe que l'avoit été la première. Les temps qui l'ont suivie n'y ont pas servi davantage. Si jamais il en fut un qui permît de s'en occuper, ce fut sûrement l'époque de la révolution, qui, ayant tout changé, tout renouvelé; qui, ayant mis l'Europe à la disposition de la France, n'a présenté, dans ce long oubli des intérêts généraux de l'Europe, qu'une tendance continue à donner à ce pays, non la supériorité, il l'avoit déjà, mais la suprématie; non la sûreté, mais l'empire.

A Radstadt, à Campo-Formio, à Lunéville, à Amiens, à Presbourg, à Tilsitt,

à Vienne 1809, à Prague, on ne rencontre pas un seul mot, pas une seule vue qui ait une tendance quelconque vers l'équilibre de l'Europe.

C'est principalement l'empereur Napoléon qui s'est montré dépourvu de cet esprit public favorable à l'Europe; pour lui cette contrée n'existoit que comme une maison en démolition, sur les débris de laquelle il se proposoit d'élever un édifice d'après des plans nouveaux et entièrement personnels : *J'avois*, a dit souvent ce prince, *un grand système politique.* Cette manière de travailler sur l'Europe n'étoit pas plus du goût de la France que de celui de l'Europe même; car il faut qu'on le sache bien pour l'honneur de la France, elle applaudit à toutes les victoires de ses armées en tout temps et en tout lieu, parce que ces victoires étoient son ouvrage et son honneur : mais elle n'a pas pour cela applaudi aux entreprises qui lui ont valu la gloire de

ces triomphes. Ainsi la France s'enorgueillissoit de la victoire de la Moskowa, mais elle n'approuvoit pas la guerre de Russie.

La France a porté dans ses conquêtes un bon sens qui a manqué également à tous ses chefs. Pour elle, la ligne de démarcation et le point auquel on devoit s'arrêter, étoit au Rhin ; c'étoit la seule chose que la France désirât véritablement, et qu'elle ait sincèrement regrettée.

Qu'il est à déplorer qu'un esprit aussi étendu et aussi lumineux que l'étoit celui de l'empereur Napoléon, ait pu s'égarer au point de songer à réunir une foule d'élémens étrangers les uns aux autres, sans lieu commun de situation géographique, de langage, de mœurs ni d'intérêts. Qui pouvoit faire que Rome et Lubeck pussent jamais se croire les membres d'un même état; que tous ces peuples consentissent à l'oubli commun et volontaire de tous les antécédens de

gloire et de renommée qui leur appartenoient! Comment au contraire Napoléon n'a-t-il pas vu la solidité que prêtoit à son établissement propre celui d'un ordre qui seroit entré dans les intérêts de tous? comment n'a-t-il pas mesuré la grandeur, mais la grandeur véritable qu'il acquéroit aux yeux de tous les Européens, en résolvant le problème encore insoluble du véritable système de l'Europe.

N'en doutons pas, et quiconque ne croit pas être quitte avec les vingt-cinq dernières années, en jetant sur elles un regard d'indignation ou de dédain, mais qui a retenu le souvenir de ce qui les a remplies, ne me démentira pas; jamais occasion pareille à celle qui s'est présentée devant Napoléon ne s'étoit encore offerte à aucun homme; il avoit à faire à des peuples dont on pouvoit dire comme des Grecs à la fin de la guerre de Troye;

Fracti bello, fatisque repulsi.

Partout on ne demandoit que la paix, la stabilité et un ordre tolérable. La crainte qu'inspiroit la France étoit fort grande. La renommée de son chef doubloit cette crainte; il pouvoit proposer tout ce qu'il auroit voulu pour l'aménagement régulier de l'Europe; il auroit tout obtenu. Que dis-je? on se seroit estimé heureux de le lui devoir. Il auroit recueilli pour cet établissement, qui entroit dans les intérêts de tous, autant de bénédictions qu'il en recueillit en France pour le rétablissement du culte et pour tout ce qu'il avoit fait dans l'ordre de la civilisation; car c'est moins au guerrier qu'au restaurateur de l'ordre social que se sont adressés les vœux et la soumission de la France. Il en eût été de même de l'Europe. La résignation entière, absolue, avec laquelle la France s'est abandonnée à la direction de Napoléon, par la persuasion où elle étoit de la supériorité de

ses lumières et de la pureté de ses intentions, l'Europe la partageoit dans l'ordre de la politique qui la concernoit.

Plus heureux que n'avoit jamais été aucun homme en pouvoir d'influer sur ses semblables, Napoléon trouvoit tout le monde tellement fatigué, qu'il pouvoit tout au nom du repos général. Il trouvoit tout tellement brisé, qu'il pouvoit reconstruire où et comme il vouloit; il trouvoit la terreur tellement établie, que l'absence du mal ou même de coups moins rudes auroient passé pour des bienfaits.

Si, au lieu de cette foule de négociations et de traités qui ont morcelé l'Allemagne, au lieu des réunions successives de l'Italie, il eût fondé un bel ordre pour l'une, en s'en tenant lui-même à la limite aujourd'hui si regretée du Rhin, et s'il eût profité de la vacance d'une grande partie des territoires de l'Italie

pour y établir l'ordre que nous indiquerons plus bas, ou même un plus large, ce qui étoit également possible, il auroit vu tous les peuples voler au-devant de lui, et faire de leur propre bonheur le gage de sa stabilité : mais le sort en avoit autrement ordonné. Il a voulu que celui auquel il avoit été donné de pouvoir tout renverser ne sût pas établir ; que celui auquel il avoit appartenu de rétablir ne sût pas affermir, et que, pour avoir voulu se substituer lui-même à l'Europe, il finît par être écrasé par elle.

Ainsi a passé sans fruit pour l'Europe la plus belle occasion qu'elle ait jamais eue d'être enfin constituée en corps politique bien organisé, et de trouver dans cet établissement la réparation des maux qu'elle avoit soufferts, ou une garantie solide contre leur retour.

Nous verrons dans un instant si le Congrès de Vienne, qui forme la quatrième

époque, a statué sur les mêmes intérêts dans les vues de généralité et de stabilité, dont l'absence caractérise les trois époques que nous venons de parcourir.

CHAPITRE VIII.

De ce qu'il y a eu de bien fait en Europe, depuis cent ans, pour l'équilibre.

L'Europe politique ressemble à la plupart des anciennes villes, dont le plan paroît avoir été tracé par une race d'hommes ennemis des lignes droites, de l'air et du soleil. Il faut se transporter dans les faubourgs pour pouvoir circuler, voir clair, et respirer.

Toute l'ancienne organisation politique de l'Europe étoit aussi tortueuse et aussi ténébreuse. Les divers états qui la composent sont pour la plupart formés des débris de l'Empire romain. Depuis 1500 ans, le vautour politique ronge ce grand corps, sans avoir pu parvenir à l'épuiser.

Tous les états ont été formés par l'agré-

gation fortuite d'une multitude d'autres états plus ou moins étendus, et qu'une variété infinie de causes leur ont attachés.

Voyez la France, d'abord avec ses Gaules romaines, ensuite avec les royaumes d'Arles, d'Austrasie, d'Orléans, de Soissons, avec les duchés, les comtés et les souverainetés qui s'étoient formés successivement des dépouilles de Rome, et qui ont fini par être absorbés dans cet état qu'on appelle la France. Chacun s'étoit fait roi, duc, comte, comme il avoit pu.

La Germanie, l'Italie ont suivi la même direction : partout on a employé le temps à s'arrondir, à s'accommoder de toutes les convenances à sa portée. Les mariages entre princes ont presque toujours décidé du sort des états.

Eléonore de Guyenne porte en dot au roi d'Angleterre une partie des plus belles provinces de France. Cette dot vaut trois cents ans de guerre aux deux pays. Marie

de Bourgogne transporte à la maison d'Autriche un superbe héritage formé en grande partie des dépouilles de la France. Les flambeaux de cet hymen allument une guerre de plusieurs siècles, entre les maisons qui règnent sur la France et sur l'Autriche. Les droits de Louis XII sur le Milanez donnent à la France soixante années de guerre dans ce pays, qui, mille fois occupé et perdu par les François, semble à chaque nouvelle tentative de leur part confirmer la sentence de Tite-Live : *Non sine providentissimo deorum immortalium consilio, Alpes Italiam et Galliam diviserunt.* C'est la nature même qui a porté l'arrêt de leur séparation. L'Europe a donc toujours été régie en esprit de propriété, à titre patrimonial, et non pas en vue de politique et d'ordre général.

Si des princes, en petit nombre, ont partagé entre leurs héritiers des États trop vastes ou trop séparés les uns des

autres, ces arrangemens avoient rapport à la famille, et non pas à l'ordre politique. Cela venoit du défaut de civilisation, et de l'isolement dans lequel les peuples vivoient entre eux.

La première trace que l'on trouve de quelque sollicitude pour les intérêts généraux de l'Europe, ne remonte pas plus haut que le traité d'Utrecht, par lequel il fut pourvu à ce que les deux couronnes de France et d'Espagne ne pussent être réunies sur la même tête. C'étoit un acte vraiment européen.

D'ailleurs, prendre et garder pour soi, ont à peu près composé tout le dictionnaire diplomatique de l'Europe.

L'époque actuelle est moins pauvre en arrangemens mieux assortis à la constitution politique de l'Europe. On vient d'en voir former deux qui ne peuvent manquer de lui être très-favorable :

1°. La réunion de la Norwége avec la Suède ;

2°. Celle de la Belgique et de la Hollande.

Déjà nous avons exposé les avantages de la réunion de la Norwège avec la Suède. Ce qui est bon pour toutes les deux, l'est également pour l'Europe : c'est une combinaison très-sage, très-appropriée aux deux pays, et dont l'Europe est appelée à recueillir de grands fruits.

Elle n'en retirera pas moins de la réunion de la Belgique et de la Hollande, et plus cette union gagnera en étendue, plus elle deviendra utile au corps de l'Europe. Ce sujet demande un développement particulier.

La Hollande, dans ses anciennes proportions, ne servoit en rien à la politique générale de l'Europe : elle en étoit bien la banque et le magasin, mais elle ne formoit plus un de ses membres politiques.

La population de la Hollande étoit trop restreinte, trop occupée du com-

merce, trop bien payée par lui, pour pouvoir fournir une armée nationale. Aussi l'armée hollandoise étoit-elle presque entièrement formée de troupes étrangères : dans le fait, cette armée avoit cessé de compter en Europe. La marine étoit peu nombreuse ; les colonies étoient mal pourvues de troupes, et plus difficiles à garder par tous les principes de dissolution qui depuis vingt-cinq ans affectent l'état colonial en général.

La Belgique, abandonnée à elle-même, ne présentoit pas plus de garanties à l'Eurrpe. L'Autriche y a renoncé de droit, de fait et d'intention. C'est à Venise, à Milan, qu'elle a complété le désistement de Bruxelles.

Les Belges ont montré un attachement persévérant pour l'Autriche. Ce sentiment honore à la fois le gouvernement et les sujets ; il a dû ajouter à l'amertume mutuelle de leur séparation. Mais depuis long-temps l'Autriche sentoit les incon-

véniens de cette colonie continentale, à laquelle elle ne pouvoit pas, comme faisoit l'Espagne, aborder avec des vaisseaux, et qui de plus la mettoit dans la dépendance de tout le monde. Une année de guerre absorboit les produits de dix années de paix. Le pays étoit envahi avant que les corps destinés à le protéger fussent sortis de leurs garnisons : l'ennemi étoit à Lille, et les défenseurs en Bohême ou en Hongrie.

Le traité de Barrières étoit une conception malheureuse dans laquelle il entroit plus de haine contre la France, que de sûreté pour la Belgique. Ce même traité, en plaçant cette possession de l'Autriche à la portée de tout le monde, sembloit aussi avoir été fait autant contre elle-même que contre la France, et pour la Belgique.

Enfin, la possession de la Belgique par l'Autriche privoit ce pays de la jouissance du commerce maritime auquel il est si

propre par sa situation, par ses fleuves, par ses canaux et par le génie de ses habitans.

L'indépendance sous un prince particulier ne portoit pas la Belgique à un état de force utile à l'équilibre général. Elle pouvoit flatter le goût d'une partie de ses habitans, mais elle devoit finir par coûter cher à tous. Ainsi isolée, la Belgique étoit une proie pour tout le monde, sans utilité directe pour personne. Dans cet état, on pouvoit continuer à lui interdire le commerce maritime, et la tenir enfermée dans plusieurs lignes de douanes.

La réunion à quelque souveraineté d'empire que ce soit offroit les mêmes inconvéniens. On ne voit pas à quel souverain d'Allemagne on pouvoit attribuer la Belgique, avec quelque apparence d'utilité pour les deux pays et pour l'Europe.

Toutes ces suppositions sont pitoyables, il faut en convenir; plus on les examine,

plus on en constate la vanité, et avec elle la nécessité de revenir à la seule combinaison que la nature et la force des choses consacrent, celle de la réunion de la Hollande avec les Pays-Bas.

Développons-en les avantages pour les deux pays et pour l'Europe.

La géographie, le climat, le langage, les habitudes unissent les deux peuples : la religion ne s'y oppose pas ; car on peut mettre les intérêts politiques en commun, en tenant très-séparés ses opinions et ses devoirs religieux. Presque toutes les souverainetés d'Allemagne présentent le même mélange, sans en être affectées. Le roi de Saxe exerce la religion catholique avec la plus grande régularité, sans avoir rien perdu de l'affection de son peuple, qui est tout entier luthérien fort zélé. A côté de lui, le roi de Prusse, luthérien, est l'objet d'une égale affection pour ses sujets protestans et catholiques. Le catholicisme domine en Silésie, et, dans la guerre qui

vient de finir, ce pays s'est distingué par son attachement pour la Prusse. Sûrement l'uniformité entre le prince et les sujets, ainsi qu'entre les sujets eux-mêmes, est un principe de tranquillité et de facilité pour le gouvernement; mais la différence n'exclut pas la possibilité d'un gouvernement approprié au bien du pays. D'ailleurs, la sixième partie des Hollandois professe la même religion que les Belges: on peut même dire que le grand nombre de catholiques qui se trouvent dans les deux pays, doit devenir la source d'égards particuliers et de ménagemens que la prudence ne peut manquer de conseiller. Toutes les convenances nationales appellent donc les Belges et les Hollandois à s'unir.

Ajoutons que les convenances de l'Europe ne président pas moins à cette union.

Un état placé de manière à pouvoir arrêter les premiers mouvemens d'un ennemi puissant, trop foible lui-même pour

conquérir, mais assez fort pour n'être pas conquis sans combats, et sans donner à ses défenseurs le temps de lui porter secours, également intéressé à défendre tous ses voisins, et à n'en affoiblir aucun; cet état, disons-nous, est très-bien constitué pour être inoffensif pour tous et précieux pour chacun.

Or, voilà ce que présente la réunion de la Belgique et de la Hollande.

Ce pays comptera une population de plus de cinq millions d'habitans. Ce fonds est suffisant pour de grands services publics. Rappelons-nous ce qu'a fait Frédéric avec un nombre de sujets beaucoup inférieur.

La richesse de ces deux pays est très-grande, soit par le commerce, soit par l'agriculture. Il y a donc des moyens de finances égaux ou supérieurs à ceux des grands états. Ainsi constitué, le royaume des Pays-Bas place dans la balance de l'Europe un poids conservateur et paci-

fique, qui sans lui n'existeroit pas. Il couvre le Nord contre les attaques de la France, il couvre la France contre les attaques du Nord.

Son principe doit être de ne pas plus permettre au Nord de fondre sur la France, qu'à la France de fondre sur le Nord. C'est un corps interposé pour prévenir les chocs et amortir les coups qu'on pourroit se porter de part ou d'autre.

Il n'a rien d'inquiétant pour la France. Que pourroit-il contre elle? S'il le tentoit, même avec des secours étrangers, c'est dans son propre sein que les armées sorties de Lille et de Valenciennes iroient, comme elles l'ont toujours fait, établir le théâtre de la guerre.

De son côté, la France n'a plus d'intérêt à l'attaquer; car sûrement elle ne le garderoit pas. Après tout ce qui s'est passé depuis l'occupation de la Belgique par la France, peut-on croire qu'une in-

vasion dans ce pays ne devînt le signal d'une prise d'armes générale ? Croit-on que, dans l'instant même, la redoutable Angleterre, si intéressée au maintien de cet arrangement, qui est en partie son ouvrage, ne frappât d'interdit tous les ports de France, n'ordonnât à ses mille vaisseaux de couvrir les mers, et n'ouvrît ses trésors pour armer tous les bras contre elle? Il n'en faut pas douter, dans l'état où sont les choses, la France payeroit la Belgique au prix d'une guerre générale, sans espoir de la conserver.

Osons le dire : ce ne sont pas ses justes regrets, mais ses intérêts véritables que la France doit consulter. C'est à Bordeaux, c'est sur ses côtes, c'est dans ses colonies, qu'elle doit constater le prix d'une acquisition précaire, et qu'on lui laissera d'autant moins qu'elle lui convient davantage.

La France doit faire son système sur ses nouvelles circonstances, et ces cir-

constances doivent la conduire à considérer les Provinces-Unies des Pays-Bas à peu près comme elle fait l'Espagne, et à passer avec elles de l'état de jalousie à celui de conservation commune.

Une politique vulgaire peut tendre à créer des ombrages entre les deux états : une politique plus éclairée les dissipera, les rapprochera, et leur montrera que, dans le nouvel état de l'Europe, se diviser, c'est se perdre à la fois, et que tout doit les porter à s'unir. En effet, la France et les Provinces-Unies ont les mêmes intérêts : l'Angleterre et la Russie les leur ont créés.

Dans l'état de croissance successive où l'on voit la Russie, l'Europe a besoin de plusieurs lignes défensives contre elle. La Prusse et l'Autriche forment la première: les états couverts par le Rhin forment la seconde. Si la Russie se débordoit sur l'Allemagne, la défensive ne s'établiroit-

elle pas naturellement à la ligne du Rhin? Les puissances qui le bordent forment donc la réserve de l'Europe; et ne sont-ce pas la France et les Provinces-Unies qui couvrent ces rivages?

D'un autre côté, l'Angleterre s'élève sur les mers comme la Russie sur la terre. L'Europe est entre deux géans qui menacent également sur les deux élémens.

Les mêmes motifs ne doivent-ils pas porter la France et les Pays-Bas à se réunir sur mer comme sur terre? La marine des Provinces-Unies ne sera-t-elle pas dorénavant, par la force des choses, réunie à celle de la France, comme l'étoit celle de l'Espagne? La supériorité de celle de l'Angleterre n'en crée-t-elle pas le besoin pour toutes les trois, indépendamment de tout autre calcul? La France étant la seconde puissance maritime, ne devient-elle pas le centre autour duquel toutes les puissances de degrés inférieurs

doivent venir se grouper, d'après la règle éternelle de s'unir à l'ennemi principal de celui qui peut opprimer? Les marines de France et des Pays-Bas seront donc réunies contre l'Angleterre, comme leurs armées le seroient contre quiconque menaceroit de franchir le Rhin.

Nous avons remarqué que l'état ancien de la Hollande rendoit la garde de ses colonies, surtout en Asie, très-difficile; et que cette charge dépassoit beaucoup ses forces: mais par la réunion, les colonies hollandoises devenues propriétés communes de la Hollande et de la Belgique, pourront être très-suffisamment gardées par les moyens qu'offriront les deux pays dans leur état de combinaison actuelle.

Il suit de cette déduction de principes et de faits, que l'acte le plus important que la politique ait encore conçu et exécuté pour le bien général de l'Europe,

est certainement la réunion de la Belgique et de la Hollande.

Nous n'avons pas assisté aux conférences de Châtillon ; nous n'avons pas entendu ce qui s'y est dit ; mais il n'y a pas de témérité à penser qu'on ne s'est pas beaucoup écarté de la ligne des idées que nous venons d'exposer. Nous en avions pris l'initiative depuis bien des années. (Voyez l'*Antidote au Congrès de Rastadt, année 1798; La Prusse et sa neutralité, 1800*).

Il nous reste à parler du partage de la Pologne dans l'ordre de l'équilibre de l'Europe.

Nous croyons nous être assez expliqués sur la moralité de cet acte, pour être dispensés d'y revenir. Cessons donc de le voir dans son principe, pour ne le considérer que dans ses conséquences générales pour l'ordre de l'Europe.

Ce partage a commencé en 1773. On

pourroit dire qu'alors seulement il est devenu visible, car il existoit en germe depuis le commencement du siècle. Les hommes ont l'habitude de ne considérer les choses que dans leurs effets, sans remonter aux causes. Les politiques ne sont pas plus exempts de cette erreur que le vulgaire.

Ainsi, les uns et les autres se sont également mépris sur l'époque véritable de ce partage, qu'ils s'accordent à dater du jour où il a été proclamé, tandis qu'il remonte bien plus haut, comme il résulte des considérations suivantes. La Pologne a existé tant bien que mal, aussi longtemps que la Russie n'existoit pas pour l'Europe. Mais du jour que la Russie, changeant de direction, a fait pour ainsi dire, volte-face de l'Asie vers l'Europe, l'état de la Pologne s'est trouvé changé.

La Russie ne pouvoit aborder en Europe que par la Pologne; les rois électifs

de ce pays, rois toujours mal affermis, vivoient avec la Russie dans un état vraiment indéfinissable, implorant, craignant, rejetant tour-à-tour son patronage et ses pesans secours, soit contre les factions du dedans, soit contre les intrigues et les attaques du dehors. La haute noblesse polonoise, qui alors formoit seule la nation, depuis cent ans n'avoit pas fait autre chose que de fomenter par ses intrigues à Pétersbourg le protectorat de la Russie sur la Pologne. Ce qui a excité, et ce qui excite encore une partie des cris dont l'occident de l'Europe a retenti contre ce partage, c'est l'ignorance absolue dans laquelle on y vit, de ce qui se passoit depuis soixante-dix ans entre la Pologne et la Russie. On se représentoit toujours la Pologne comme un autre état, libre et indépendant chez lui. Au contraire, la Pologne étoit envahie moralement depuis un demi-siècle, et ce qui

lui restoit de forces, elle l'employoit dans des débats sans but comme sans terme.

Après son anarchie intérieure, c'est donc le changement survenu dans les rapports de la Russie avec l'Europe qui ont produit le partage de la Pologne. C'est Pierre, c'est Charles XII qui sont les vrais auteurs de ce partage.

C'est Pierre, en poliçant son peuple, en le rendant européen d'asiatique qu'il étoit, en lui faisant regarder l'Europe, au lieu de la Tatarie, comme il avoit l'habitude de le faire, en fondant à Pétersbourg une des premières capitales de l'Europe, au lieu de se borner à occuper la première capitale de l'Asie; car Moskow n'étoit pas encore une ville d'Europe.

C'est Charles XII qui a partagé la Pologne, en attirant sur l'Europe un ennemi qui ne la connoissoit pas, en le forçant

d'adopter les mœurs et les usages de l'Europe, en perdant au terrible jeu de la guerre, le seul qu'il connût et qu'il aimât, les provinces allemandes, fruits des conquêtes de ses prédécesseurs. Elles bordoient la Baltique, en excluoient la Russie, et la prenant en flanc, la contenoient fortement dans son ancienne enceinte. Charles XII, par sa manie guerrière, a attiré les Russes en Europe, comme Napoléon, par la sienne, les a attirés à Paris : tant ces foudres de guerre sont sujets à manquer de sens!

Lorsqu'une fois la Russie, transplantée pour ainsi dire en Europe par l'établissement du chef-lieu de l'empire à Pétersbourg, jouissant d'une grande étendue de côtes sur la Baltique, fut entrée dans les affaires de l'Europe et en eut appris les chemins, quel moyen restoit-il de la rejeter en Asie, de l'exclure de l'Europe et de lui en fermer les avenues.

Les Russes ont fait comme leurs pères, les Huns, quand ils eurent connu le ciel, les fruits et les beautés de la Grèce. Il y a des choses dont il ne faut jamais donner le goût aux hommes, car une fois contracté, ils ne le perdent plus. Ainsi les Russes une fois entrés en Europe, n'en ont plus quitté le chemin. Or, qui leur fournissoit ce chemin ? n'étoit-ce pas la Pologne ? n'est-ce pas à travers la Pologne que les armées russes s'avancèrent sur le Rhin dans la guerre de 1740 ? n'est-ce point encore par la Pologne qu'elles marchoient chaque année contre Frédéric dans celle de 1756 ? Depuis un siècle on compteroit bien peu d'années dans lesquelles les armées russes aient complètement évacué la Pologne. Dès-lors on peut considérer la Pologne comme n'existant plus dans cet état qui constitue la souveraineté et l'indépendance d'un pays. Ses voisins, avertis de son impuissance, des

dangers de son anarchie, la partagèrent pour empêcher qu'elle n'appartînt contre eux toute entière à la Russie. Ainsi la Pologne se trouva partagée contre la morale, mais non pas contre l'équilibre de l'Europe. Ce partage, au contraire, lui étoit favorable; il le devint davantage à mesure qu'il se compléta. L'Autriche, la Prusse et la Russie, adossées l'une contre l'autre, formoient une masse de puissance très-capable de se balancer; dans cet état de rapprochement, il devenoit utile aux princes de l'occident de l'Europe, parce qu'il leur laissoit la faculté de tourner toutes leurs forces vers l'Océan, sur lequel sont à la fois leur vraie puissance et leurs vrais ennemis. Sûrement il ne falloit jamais toucher à la Pologne; ses voisins ne devoient s'occuper (et le soin de leur repos le leur prescrivoit) que de la ramener à un mode d'existence moins turbulent, qui la rendoit aussi in-

supportable pour eux que pour elle-même. Mais dès que, malgré les scrupules de Marie-Thérèse, le partage eût été admis, il ne devoit pas se traîner sur vingt-cinq ans (de 1773 à 1797) mais il devoit être fait tout d'un coup; la brièveté du scandale en auroit atténué en quelque sorte la gravité. On ne conçoit pas ce qu'on vouloit faire de la Pologne morcelée, pas plus qu'on ne conçoit ce qu'on auroit pu faire d'un duché ou royaume de Varsovie.

Il résulte de l'exposé ci-dessus, que le partage de la Pologne n'a pas été contraire à l'équilibre général de l'Europe; qu'au contraire, la consolidation de ce partage contribuera à cet ordre: que la réunion de la Norwège avec la Suède, que celle de la Belgique et de la Hollande sont des opérations bien adaptées aux intérêts généraux de l'Europe, et que par ces arrangemens, il a été fait dans ces

derniers temps des pas plus étendus, et mieux mesurés vers l'ordre général, qu'il n'en avoit été fait à aucune époque de l'histoire moderne de l'Europe.

CHAPITRE IX.

De l'esprit présumé du Congrès.

Il existe en toute affaire un premier aperçu, un point de vue général que l'on peut dire résulter du sentiment de la vérité, et la représenter avec quelque certitude. Tant qu'on suit cette impression première, et pour ainsi dire native, on marche vite et sûrement. Les obstacles s'éloignent ou s'abaissent, les résistances perdent de leur intensité par l'effet d'une affection secrète à la quelle on ne peut se soustraire entièrement. C'est à la fois l'esprit et la conscience appliqués aux affaires.

On rencontre aussi trop souvent une

multitude de préjugés, d'intérêts personnels, de petits et courts aperçus, qui tous de leur côté cherchent à diriger : quand on cède à ces excitations, et qu'on se livre à elles, alors il n'y a plus de marche certaine, de but fixe, de terme assuré, de concert dans les volontés, de persuasion dans les esprits, de satisfaction dans les cœurs.

On pourroit comparer les premiers mobiles aux hommes d'état, et les autres aux peuples.

Que les hommes s'épargneroient de fautes et de regrets si, au moment d'agir, ils restoient assez maîtres d'eux-mêmes pour se demander ce que, dans quelque temps, ils penseront de ce qu'ils vont faire! quel prix ils attacheront à l'objet dont la possession allume en eux de si violens désirs! de quel œil ils considéreront la satisfaction que leur laissera la passion qui

demande si vivement d'être écoutée! Songer dans le temps présent au temps à venir, s'y transporter par la pensée, si c'est le plus grand effort de l'homme sur lui-même, c'est aussi la plus sûre garantie du choix de ses actions.

Or, ce qui est bon en morale ne l'est pas moins en politique. N'agir qu'en vue du temps présent, c'est n'agir en vue d'aucun temps.

N'agir que pour soi, c'est n'agir pour personne, et pas même pour soi.

Quand les hommes seront sans rapports entre eux, ils pourront agir hors de la considération des rapports mutuels qui les unissent; mais tant qu'ils formeront une société dont toutes les parties se touchent et se rencontrent partout, société qui ne se dissout pas même en se combattant, alors l'union, on pourroit dire l'adhérence de toutes les parties du corps social, exigera qu'il

se meuve sous un esprit général et commun. Dans ce cas, chacun agit pour ses intérêts et par ses moyens, mais dans la direction générale imprimée à tout le corps.

C'est ce qui avoit fait de l'Europe une espèce de république, dont la guerre même ne relâchoit pas les liens; la communication établie entre ses différens membres ne faisoit qu'étendre et fortifier les nœuds de l'association générale.

D'après ce principe, c'étoit un esprit public européen que l'on attendoit du Congrès.

Tout remède doit être proportionné à la nature, à la durée, à l'intensité du mal.

L'Europe entière avoit subi les atteintes du mal. De Pétersbourg jusqu'à Cadix, pendant vingt-cinq ans, il n'y a pas eu d'autre affaire que celle de la

révolution. De Cadix à Pétersbourg, il ne devoit donc pas y avoir d'autre affaire que celle d'arranger tout ce qui avoit été dérangé, et cela non pas dans des vues étroites, mais dans celles de l'ordre général.

De là la nécessité d'un esprit public européen, qui proportionnât la réparation au dommage éprouvé, et qui ne se proposât que cela pour objet.

De là l'éloignement de tous les intérêts secondaires : on les voit déjà tous en fuite.

Mais de Pétersbourg à Cadix, quel étoit le besoin général? Stabilité et repos. Quel étoit le vœu général ? Stabilité et repos. Quel étoit le cri général ? Stabilité et repos. Et ce cri, comme la voix du peuple, étoit bien pour cette fois la voix de Dieu.

Ce fil à la main, le Congrès ne pouvoit plus s'égarer. Dès-lors il ne s'agis-

soit que de fixer ce point de repos, et de savoir s'il se trouvoit dans un ordre général de l'Europe sagement combiné, sagement et libéralement tracé, ou dans la satisfaction de quelques intérêts et de quelques systèmes.

On a pu long-temps espérer la victoire en faveur de l'Europe ; tout sembloit l'annoncer : les souverains, revenus de leurs ombrages mutuels, de leurs spéculations personnelles, de leurs frayeurs communes, s'étoient enfin réunis. C'étoit déjà un grand pas. Le succès des armes avoit été complet : il avoit été ennobli par les plus généreuses déclarations, par l'annonce de tout rapporter au bien général. A aucune époque, l'Europe n'avoit marché avec le même concert ni vers un but aussi élevé, et élevé parce qu'il étoit général ; jamais il n'avoit été tenu un langage aussi consolant, et consolant

parce qu'il étoit européen et clair (1).

C'est ainsi, nous osons l'affirmer sans crainte d'être démentis, que tous les Européens entendoient le Congrès de Vienne, et s'attendoient à le voir procéder. La réunion continue des souverains faisoit croire à un concert établi et à des arrangemens arrêtés d'avance. La promptitude et la facilité avec laquelle l'état de la France avoit été fixé, l'application du même mode d'agir à la réunion de la Belgique et de la Hollande, montroient à la fois l'ordre du travail et la célérité que

---

(1) « Que le repos et le contentement re-
» naissent enfin sur la terre !... Que chaque
» peuple retrouve le bonheur dans ses lois,
» sous son gouvernement; et que la religion,
» les arts, les sciences refleurissent de nou-
» veau pour le bonheur général et le bien de
» tous les hommes. » (*Paroles de l'empereur Alexandre.*)

l'on se proposoit de mettre à son exécution.

Les alliés, en quittant Paris pour se réunir à Vienne, après avoir réglé cette importante partie de l'occident de l'Europe, sembloient procéder à l'aménagement régulier de cette contrée, en ne laissant rien d'inquiétant sur leurs derrières. On croyoit voir la table des matières d'un ouvrage tout fait.

L'Europe, assemblée à Vienne dans la personne de ses plus grands souverains, s'expliquant par l'organe de ses ministres les plus apparens, présentoit dans ce sénat un spectacle tel qu'elle n'en avoit jamais vu, tel que la gravité des circonstances l'exigeoit.

On étoit donc fondé à s'attendre que le Congrès ne se borneroit pas à devenir un tribunal jugeant de la valeur de notes remises de loin en loin, mais

une cour suprême qui procéderoit et prononceroit, au nom des intérêts généraux de l'Europe, dans un détachement absolu des intérêts privés. On attendoit que, dans le nouvel établissement formé sur des principes généraux, se trouveroient pour tous la stabilité et le repos, dont tous sont privés depuis si long-temps.

Par ce grand acte, l'Europe exerçoit sur elle-même le droit de souveraineté dans toute son étendue : c'étoit une société décernant sur elle, et stipulant pour elle. Le Congrès prenoit alors le caractère d'une grande solemnité célébrée en l'honneur de la pacification de l'Europe; c'étoit, pour ainsi dire, la fête de son repos. Que d'avantages ne présentoit pas cette direction, si elle fût devenue celle du Congrès !

La fermeté et la promptitude des

résolutions ajoutent au respect qu'elles commandent; celles du Congrès auroient porté avec elles l'empreinte de cette supériorité du commandement, toujours si favorable à l'obéissance.

Le poids de l'Europe auroit brisé toutes les oppositions : le bonheur des peuples, assurés enfin du repos et de la stabilité, étouffoit les petites réclamations. Une nouvelle vie circuloit dans l'Europe, si long-temps opprimée.

Les souverains, qui, au nom des intérêts généraux de l'Europe, avoient pu condamner la France à se désister du fruit de ses longs et sanglans travaux, qui, au même nom, avoient uni la Hollande et la Belgique, pouvoient bien encore, en invoquant le même titre, dicter les autres parties d'un plan régénérateur, et forcer les oppositions à se

taire devant la considération d'un bien aussi général. On n'entend pas comment on pouvoit leur contester dans un sens la juridiction qu'on leur reconnoissoit dans d'autres.

Les souverains, réunis à Vienne, étoient l'Europe. On les reconnoissoit pour tels, quand il avoit fallu combattre. Comment méconnoître en eux cette qualité après la victoire? La guerre avoit été de la nature la plus extraordinaire; la coalition ne l'étoit pas moins. La réunion de tant de drapeaux, étonnés de leur fraternité nouvelle, n'étoit pas non plus une chose ordinaire; et le Congrès, résultat de tant d'élémens étrangers à toute règle connue, n'eût été qu'une assemblée dans l'ordre ordinaire de l'Europe? Non, le Congrès étoit un vrai tribunal d'exception, unique en son espèce, pour une cause et pour une

circonstance uniques ; et comme la nature de tout jugement est de suivre la nature de la cause, il s'ensuit que le Congrès avoit tous les pouvoirs que la nature de la cause et des circonstances pouvoit conférer pour le bien général de l'Europe. Le Congrès n'étoit pas la chambre de Wetzlar, ni une commission d'Empire : ce seroit même le faire descendre beaucoup que de l'assimiler au Congrès qui fit la paix de Westphalie. Il y a aussi loin de la juridiction de l'un à celle de l'autre, que des objets dont on s'occupoit à Munster, à ceux dont on a eu à s'occuper à Vienne. On n'a pas rendu assez de justice à la grandeur de la vocation du Congrès de Vienne : lui-même peut-être ne se l'est pas faite, et paroît n'avoir pas assez connu l'étendue de sa mission. Quand par la paix de Westphalie, l'Europe fut calmée, et

lorsque ses habitans aperçurent enfin l'aurore des jours d'un repos qui depuis trente ans fuyoit devant eux, ils ne demandoient pas au Congrès d'où il tenoit le droit de disposer de tel ou tel territoire, de céder aux catholiques ce qui avoit été protestant, et aux protestans ce qui avoit été catholique; mais ils le remercioient d'avoir, par un ordre général, indépendant des intérêts privés, assuré enfin leur repos et celui de leurs descendans. Il avoit agi en vue d'avenir.

De même les Européens n'interrogeoient point le Congrès de Vienne sur l'emploi qu'il entendoit faire de telle fraction de souveraineté : mais ils lui demandoient si, après tant d'orages, il y auroit enfin du calme; si, après tant d'agitations, il y auroit enfin du repos; si, après tant de changemens, il y auroit enfin

de la stabilité ; si, après tant de spoliations, il y auroit enfin sûreté pour la propriété ; si, après tant d'incertitudes sur l'emploi de la vie, il y auroit enfin des positions assurées, et des dédommagemens certains pour ce qu'elles coûtent à atteindre : ils ne demandoient pas seulement sous quelles dominations, dans quel ordre social ils vivroient ; mais s'il y auroit enfin des dominations certaines et un ordre social certain sous lequel il leur seroit donné de vivre ? car depuis vingt-cinq ans, on ne sait comment l'on vit ; et si l'on n'y met ordre, quel est l'Européen qui peut dire sous quelles lois il est destiné, lui et ses enfans, à passer la vie !

Voilà, n'en doutons pas, le langage que l'Europe adressoit au Congrès, et qui lui indiquoit la hauteur à laquelle il devoit se placer. Du som-

met de l'Europe, embrassant d'un même coup-d'œil les temps passés et les temps à venir, il devoit ne songer qu'à l'ordre qui convenoit le mieux à tous, celui qui donnoit le plus de stabilité dans le présent, qui opposoit le plus de digues aux changemens que le temps introduit toujours : que les nobles motifs de cet établissement eussent été présentés à l'Europe sous ces couleurs imposantes, que les principes généraux donnent à tout; principes qui ont toujours l'effet infaillible de saisir l'esprit des hommes, et de les porter à l'obéissance par la plus sûre de toutes les voies, qui est la conviction; qu'on y eût joint des déclarations consolantes en faveur de l'humanité, telles que l'abolition de pratiques ou d'usages aussi contraires au bon sens qu'à l'ordre général : alors l'ouvrage étoit complet, et laissoit dans

les esprits des apaisemens durables; alors le Congrès se retiroit au milieu des acclamations de l'Europe.

Il paroît aussi que le Congrès n'a pas suffisamment apprécié les inconvéniens attachés à la prolongation des discussions sur certaines questions. L'Europe n'est plus cette Europe qui comportoit les dix années de négociations de Munster et d'Osnabruck : les temps sont changés. Alors personne ne s'occupoit d'affaires publiques; elles rouloient sur quelques têtes; les peuples attendoient et recevoient les décisions; alors il n'y avoit pas un papier public dans toute l'Europe, pas une réunion politique. Aujourd'hui l'Europe en est remplie ou couverte.

A chaque mouvement politique, la masse des intérêts privés s'ébranle et se met en mouvement. Le temps ne règle point ses pas sur celui qu'il plaît

aux acteurs des scènes politiques de consacrer aux affaires : il marche sans eux, et bientôt il les dépasse ; aussi ne tardent-ils pas à se trouver emportés loin de leur point de départ ; et quand ils veulent prendre hauteur, ils sont exposés à ne plus se reconnoître. C'est ce qui est arrivé au Congrès de Vienne.

Tandis qu'il usoit trois mois à morceler la Saxe, à disposer de Gênes ; tandis qu'il multiplioit (1) les fêtes, l'ennemi veilloit, et par sa brusque apparition, changeant la face des affaires, il forçoit le Congrès surpris de s'occuper de bien d'autres questions que celles qu'il débattoit, et de venir reprendre à Paris la place qu'il y occupoit il y a un an. Les lenteurs, les hésitations du Congrès, la division qui s'y faisoit remarquer, les réclama-

(1) Voyez ce qu'a dit le prince de Ligne.

tions dont plusieurs de ses actes étoient devenus l'objet en Europe, ont formé une partie des élémens de la tentative de Napoléon. Heureusement ses calculs, enfans de ses illusions ordinaires, se sont trouvés faux dans cette occasion comme dans mille autres; mais il n'en est pas moins vrai qu'il avoit calculé sur ce qui se faisoit remarquer comme défectueux dans la marche du Congrès, et que celui-ci avoit prêté à ces conjectures. Napoléon avoit aperçu que l'opinion s'étoit retirée du Congrès; qu'à force de contestations, dont l'issue étoit toujours certaine, il avoit cessé de fixer l'attention. Il étoit en effet bien singulier, et en même temps bien digne d'observation, que la même assemblée qui avoit le pouvoir de décider souverainement du sort des princes et des états, n'inspirât plus le moindre intérêt. On laissoit faire le

Congrès, on ne lui contestoit rien, mais aussi on ne s'en occupoit plus. Il a fallu que Napoléon reparût pour lui rendre une vie sensible, et pour en faire parler. Il l'a en quelque sorte ressuscité, tant la disposition actuelle des esprits exige d'attention dans la manière de les diriger, et diffère de ce que d'autres temps pouvoient permettre.

CHAPITRE X.

De l'esprit positif du Congrès.

Dès que l'esprit public européen n'a pas saisi seul le Congrès, l'esprit personnel, l'esprit privé a dû s'en emparer, et avec lui tous les intérêts, toutes les questions de droit et de fait, toutes les comparaisons des pertes et des réparations, les temps passés, les temps présens et les temps à venir. La digue rompue, le débordement devoit avoir lieu.

C'est ce qu'on a vu, et ce qu'on ne pouvoit manquer de voir dans la route où l'on s'étoit engagé.

Le Congrès a posé des principes de deux espèces, relativement aux per-

sonnes, et relativement aux choses. Les premiers sont empreints de la plus généreuse libéralité, et ce n'est pas sans une vive émotion de reconnoissance pour l'esprit qui a dicté ces honorables et rassurantes stipulations; ce n'est pas sans une satisfaction très-réelle des progrès qu'elles attestent dans la civilisation, qu'on y remarque les soins qui ont été apportés pour adoucir et consolider le sort des individus, pour propager la sécurité générale par l'oubli absolu du passé, par l'extinction de toutes les causes de recherches, seule manière de ramener les hommes, et de les disposer à vivre ensemble; le Congrès a la gloire d'avoir banni toute espèce de réaction, ce fléau né des révolutions, cet aliment des cœurs haineux et des esprits étroits, qui n'est propre qu'à faire succéder la vengeance à la ven-

geance, à rendre les hommes irréconciliables, et à présenter dans tout pays où ce funeste système prévaut, le spectacle qu'a présenté l'Espagne, et celui qu'a offert la France, quand on a pu craindre qu'il y triomphât.

Le Congrès de Vienne s'est considéré comme le complément du Congrès qui avoit signé le traité de Paris. Ses principes politiques paroissent avoir été :

1°. De mettre l'Allemagne à l'abri de nouveaux actes de suprématie de la part de la France, et d'empêcher celle-ci de se servir de l'Allemagne contre elle-même et contre les autres ;

2°. De tenir en réserve les territoires vacans, comme un fonds commun dans lequel on puiseroit les indemnités qui seroient à assigner ;

3°. De stipuler l'établissement de constitutions dans lesquelles les peu-

ples trouveroient un hommage rendu à leurs lumières, et une garantie pour un meilleur avenir ;

4°. De rétablir, autant que possible chacun dans ses possessions, en n'exigeant que les sacrifices commandés par le bien général, et en prenant pour base de ces restitutions, la légitimité, considérée comme le principe réparateur de l'ordre si longtemps violé en Europe, et le conservateur de celui que le Congrès travailloit à rétablir.

Ces vues sont généreuses et élevées : on doit se plaire à le reconnoître ; mais sont-elles assez étendues, soit en elles-mêmes, soit dans leur application ? Ont-elles été adaptées à toutes les parties des décisions du Congrès ? C'est ce qu'il faut examiner.

La première partie de ce plan est évidemment marquée dans la pré-

caution que l'on a prise de mettre aux portes de la France, comme autant de sentinelles :

1°. Le roi des Pays-Bas;

2°. Le roi de Prusse, qui le soutient en première ligne, par ses possessions d'entre-Meuse et Rhin, et par celles que dans cette vue on lui a faites sur la Moselle;

3°. L'Empire germanique, gardien de la forteresse de Luxembourg;

4°. L'Autriche, par la cession de Mayence et des parties des départemens de la Sarre et du Mont-Tonnerre qui avoient appartenu à la France, et qui excèdent les territoires cédés à divers princes appelés de plusieurs parties de l'Allemagne à les occuper.

L'intention de maintenir la France dans des barrières fortes, et plus fortes de beaucoup que celles dans lesquelles elle étoit renfermée dans l'ancien ordre

de l'Europe, est surtout marquée dans ce rapprochement de l'Autriche; car il viole la règle que les deux états sembloient s'être faite par les traités qui ont eu lieu depuis celui de Campo-Formio, de se tenir éloignés l'un de l'autre par le souvenir des querelles que leur rapprochement avoit élevées entre eux. Hors de cette intention, on ne voit pas pourquoi l'Autriche, si magnifiquement traitée en Italie, en Illyrie, se trouveroit acquérir d'assez grands territoires à une grande distance du corps de la monarchie avec laquelle ces *épaves* n'ont aucune connexion. Mais il est évident qu'on a voulu remettre les clefs de Mayence à une main puissante, et faire peser sur la France le poids de l'Allemagne entière, joint à celui du royaume des Pays-Bas et de l'Angleterre, qui ne se séparera jamais de cet état qui est

son ouvrage, et qu'elle sera toujours prête à défendre contre la France, comme un père défend son enfant. La La France va donc se trouver enfermée chez elle, enceinte qu'elle sera par toutes les puissances militaires de l'Allemagne; et elle, qui s'est montrée si fière du triple rempart de ses forteresses, désormais se trouvera elle-même enceinte chez elle plus fortement par les autres, qu'elle ne l'étoit auparavant contre eux. Cet arrangement ôte à la France toute son importance politique sur le continent. Deux grandes expériences viennent d'apprendre que ce rempart si renommé de forteresses ne signifie rien du tout, dans l'état actuel du nombre et de la tactique des armées européennes; ce qui achève la démonstration des intentions indiquées ci-dessus, c'est que c'est sur les parties les plus foibles de

la France que pèsent ainsi toutes les forces de l'Allemagne ; car c'est de la Haute-Meuse à la Sambre qu'elle est le plus foible, et qu'on arrive plus facilement à la capitale.

Lord Castlereagh a déclaré au parlement d'Angleterre que le rapprochement de la France et de la Prusse, par l'établissement de celle-ci dans l'entre-Meuse et Rhin, datoit déjà du temps de M. Pitt, et qu'il étoit une conception de ce ministre illustre. Quel que soit le respect dû aux pensées de cet homme célèbre, on doit cependant reconnoître que cette conception, pour être bien anti-françoise, n'en étoit pas moins anti-européenne. La vue d'un danger peut quelquefois faire passer sur la crainte d'un autre.

Occupé pendant tant d'années à combattre la France qu'il voyoit croître et se fortifier par la lutte même

qui auroit abattu tant d'autres états, M. Pitt aura porté toute son attention sur la recherche des moyens propres à élever une barrière contre la France, et il aura perdu de vue la Russie, dont il cherchoit alors à se servir contre son ennemi. Il a donc travaillé à diviser ce qui étoit et qui devoit rester uni pour le bien de l'Europe. Ce ministre savoit qu'entre états, ennemi et voisin signifient presque inévitablement la même chose, et dans cette vue, il n'apercevoit pas de meilleur moyen de substituer des ombrages à l'amitié qui avoit uni la France et la Prusse, que celui de les faire confiner l'une à l'autre.

C'est une pensée de politique peu élevée qui n'embrasse que quelques instans, tandis que le caractère de la véritable politique est d'embrasser l'espace et le temps. Il a manqué ce

temps à M. Pitt pour voir sa pensée se réaliser, et peut-être est-ce au moment où elle a acquis son entier accomplissement, qu'il y auroit eu regret; car les lumières d'un homme supérieur comme l'étoit M. Pitt, revivent après une courte éclipse, et reviennent se replacer au point d'où des besoins pressans peuvent quelquefois les avoir détournées.

Mais en pourvoyant si bien à préserver l'Allemagne de nouveaux débordemens de la part de la France, le Congrès n'a rien fait en sa faveur contre ceux dont à son tour la Russie peut la menacer : la voilà au-delà de la Vistule. Elle touche donc à l'Allemagne. La défensive de celle-ci est affoiblie par le morcellement de la Saxe, qui, dans son état actuel, n'est bonne qu'à s'user en querelles interminables avec la Prusse.

Les flottes russes peuvent insulter les rivages allemands de la Baltique, sur lesquels la marine françoise ne peut jamais aborder. Cet état a, comme on voit, de grands dangers, et malheureusement on n'a rien fait pour y parer.

On sent que le Congrès a été gêné par les attributions que les grandes puissances s'étoient faites à elles-mêmes de tous les objets à leur convenance. La cause n'étoit plus entière, même avant d'être entamée. Les décisions ne pouvoient donc plus tomber que sur des objets secondaires et sur des puissances d'un ordre inférieur. Usant des priviléges des forts et des puissans, la Russie est arrivée au Congrès avec le grand-duché de Varsovie, retenu d'avance pour elle. De son côté, l'Autriche s'étoit retenu l'Italie. La Prusse avoit fait de même pour la Saxe. L'An-

gleterre n'auroit sûrement pas permis d'établir la discussion sur Malte, Héligoland, le cap de Bonne-Espérance. Dans cet état de possessions mises pour ainsi dire hors de cause, et les chefs du Congrès plaidant les mains garnies, celui-ci ne pouvoit plus travailler avec liberté ni avec latitude, mais seulement sur une étoffe bien raccourcie.

Il étoit clair qu'au moment où tous ceux qui, avant de se réunir à la coalition, avoient traité séparément viendroient à confronter leurs traités, il y auroit de l'embarras pour mettre de l'accord dans tous ces *a parte:* la plupart des princes n'avoient pas entendu se sauver pour rien : avant de se mettre en frais de salut personnel et de salut commun, ils avoient fait leurs conditions. Le Roi de Prusse avoit son traité de Kalish ; celui de Naples la convention qui lui assuroit

un accroissement de population de 400,000 âmes ; le Danemarck, son traité de Kiel. Après ceux-là, et d'autres encore, venoient les médiatisés, le prince Eugène, et tous ceux qui, dans les bouleversemens précédens, avoient souffert quelqu'échec.

Par conséquent, le Congrès revenoit toujours à cette qualité essentielle et primitive qui en faisoit un creuset dans lequel tous ces traités devoient être jetés et refondus pour être coordonnés au bien général : il s'ensuivoit aussi que tout ce qui avoit précédé le Congrès devoit être considéré comme la voie pour arriver au Congrès lui-même, dans lequel de tous les intérêts et de tous les esprits on formeroit un intérêt général et un esprit public agissant à la fois sur tous et pour tous. Hors de cette méthode, le Congrès rencontroit à chaque instant de nou-

velles difficultés dont quelques-unes même sont restées sans solution.

Il étoit également clair que le plan adopté par le Congrès, propre peut-être à procurer un repos de quelques instans, ne créoit pas un ordre durable par lui-même, parce que, si la lassitude générale rendoit très vif dans le moment le sentiment du bénéfice de ce repos, et faisoit que l'on s'en contentât, ce bien-être momentané n'empêcheroit pas que dans l'avenir on ne ressentît avec une égale vivacité le malaise qui doit résulter des dispositions du Congrès. Il a eu en sa faveur, il est vrai, cette espèce de lassitude qui fait que l'on s'accommode de tout par préférence à ce qui existe et qui blesse : c'est cette piqûre si poignante du moment dont parle Bacon : mais bientôt ces dispositions changent, le sentiment des maux passés s'efface et

fait place à celui des maux présens dont, à son tour, il fait rechercher la réparation avec la même ardeur. C'est, n'en doutons pas, le sort qui attend l'ouvrage du Congrès. On soupiroit après le repos; on a cru le trouver dans le système que l'on a suivi, on s'y est livré : bientôt on n'en sentira que les inconvéniens; ce sera le tour des regrets, et des sentimens qui les accompagnent toujours.

La différence du Congrès de Westphalie à celui de Vienne consiste en ce que le premier a créé un ordre, et que le second n'a fait que des parts et portions : l'un a construit un édifice solide et durable, et l'autre une espèce de pied-à-terre.

Lorsque l'Europe, remise de la tourmente qu'elle a éprouvée, commencera à ressentir les effets de son nouvel état, alors elle apercevra dis-

tinctement les inconvéniens de la fausse position dans laquelle on l'a placée ; alors elle éprouvera le besoin de la changer ; et ce pénible sentiment pourra lui coûter de nouveaux sacrifices qu'un meilleur ordre lui auroit épargnés.

L'attribution que la Russie s'est faite de la Pologne a tout dérangé : elle a rendu impossible toute bonne combinaison ; elle a prêté aux vues d'agrandissement que l'Autriche pouvoit avoir formés. Qu'avoit, en effet, à lui opposer le Congrès, après avoir laissé faire d'aussi grands pas à la Russie, après l'avoir laissé approcher d'une manière aussi menaçante du corps de l'Europe ? L'Autriche est donc restée libre de s'approprier la majeure partie de l'Italie, cette autre grande violation des sûretés de l'Europe. Mais, comme la Prusse ne pouvoit rester spectatrice

oisive de tous ces accroissemens ; comme ne pas s'agrandir proportionnellement avec ses voisins, c'est décroître en réalité, il a bien fallu que, de son côté, la Prusse obtînt des compensations et des moyens d'équilibre. Dès-lors on l'a vue cherchant partout des indemnités.

Par l'accroissement que la Russie prenoit en Pologne, la Prusse perdoit la grand-duché de Varsovie, qui lui avoit appartenu en très-grande partie.

Par le même arrangement, elle se trouvoit exposée aux premiers coups de la Russie. Elle s'est donc jetée sur la Saxe, dans laquelle elle apercevoit deux choses : 1°. une indemnité ; 2°. un moyen de résistance contre la Russie, par l'adhérence que son occupation complétoit entre les différentes parties de la monarchie.

Quelque somme d'intérêt personnel

que renfermât ce système, cependant il n'étoit pas moins européen que prussien. Il corrigeoit les deux grands défauts du système actuel de la Prusse, la coupure de ses états par l'interposition de la Saxe, et son prolongement jusqu'à la Meuse : chose contraire à toute espèce de principes, soit pour la Prusse, soit pour la France, soit pour les Pays-Bas, soit pour l'Allemagne. Cela est mauvais pour tout le monde, et ne peut être bon pour personne.

Qu'on eût rétabli la Prusse dans la totalité de ses possessions d'Allemagne et de Pologne, Clèves, enclave naturelle de la Hollande, exceptée, à la bonne heure; cela même étoit conforme aux principes du Congrès: qu'alors, si la Prusse eût voulu entreprendre sur ses voisins, on l'eût ramenée à l'observation des lois du bon

voisinage, tout le monde y auroit applaudi; mais qu'elle restât dépouillée de son ancien bien, et frustrée du nouveau, dans le temps que ses puissans voisins et ses anciens rivaux se gonfloient de tous les objets à leur convenance, en vérité cela étoit-il proposable?

En laissant la Saxe dans un état de morcellement, substitué au dépouillement complet dont elle étoit menacée, le Congrès a fait à la fois trop et trop peu, comme nous aurons occasion de le démontrer. En dépouillant la Saxe, il a établi un monument de contradiction au principe de légitimité qu'il a travaillé à établir. Les souverains ne peuvent être dépouillés par droit de convenance, ils ne peuvent être jugés, ont dit avec beaucoup de raison et aux applaudissemens universels les plénipotentiaires françois.

Mais n'est-ce donc pas être dépouillé que de l'être à moitié? N'est-ce qu'avec l'autre moitié que commence la violation du principe protecteur de la propriété? Mais n'est-ce pas être jugé que d'être condamné à perdre la moitié de sa propriété?

Ce même principe a été également violé à l'égard de la république de Gênes : ce pays, à la différence de celui de Venise, n'avoit fait partie d'aucun traité antérieur; il étoit passé sans intermédiaire de son état ancien à celui de province françoise. Il pouvoit donc retourner à ce même état, sans blesser aucun intérêt préexistant; au contraire, en le satisfaisant. Au lieu de cela, on a été le donner au roi de Sardaigne, qui n'a rien perdu, et qui, avec ce pays, n'en est pas plus fort : car ce n'est pas Gênes de plus ou de moins qui fait de la Sardaigne une

puissance, ni une défense pour l'Italie.

Le Congrès n'a pas été plus conséquent dans l'attribution des indemnités accordées à la reine d'Étrurie et à son fils. Si jamais dépouillement a eu un caractère odieux, sûrement c'est celui qu'a subi cette branche de la maison de Bourbon : elle a été immolée au système formé pour renverser le trône d'Espagne; elle a été enlacée dans la plus noire perfidie. La force lui avoit arraché ses états sans aucun tort comme sans aucun consentement de sa part. Par le traité de Fontainebleau, 26 octobre 1807, traité qui ouvroit les voies à l'attaque contre l'Espagne, cette famille infortunée étoit appelée à recevoir, en indemnité de la Toscane, une partie du royaume de Portugal, partagé entre cette reine et le prince de la Paix. Tout cela n'étoit qu'un leurre pour couvrir le

projet prêt à éclater contre la cour d'Espagne. Hé bien! en dépit de ses principes, le Congrès ne lui a rendu ni son premier ni son second apanage; il l'a relégué à Lucques, et l'a mis presqu'au niveau du prince Ludovisi, ancien propriétaire de l'île d'Elbe.

Une foule de petits princes de toutes les parties de l'Allemagne sont rendus propriétaires de territoires dans les anciens départemens françois de la Sarre et du Mont-Tonnerre: il n'y a aucune adhérence entre leurs anciens états et les nouveaux; il n'y a pas l'ombre de calcul politique dans cet arrangement; la souveraineté est distribuée comme une propriété ordinaire : cette dernière partie des opérations du Congrès se ressent de la lassitude, et de cet empressement qui n'est guère profitable aux affaires, de passer d'un sujet à un

autre, et de se débarrasser d'une affaire plutôt que de la conclure.

On pourroit étendre ces observations; mais ce qui vient d'être exposé suffit pour faire connoître l'esprit positif qui a régné dans le Congrès, et pour établir une juste comparaison entre lui et l'esprit présumé de cette assemblée, tel qu'il a été analysé dans le Chapitre précédent.

CHAPITRE XI.

Du rétablissement de l'ordre politique, tel qu'il existoit en 1789.

MAIS, disent quelques personnes, à quoi bon tant de questions? Pourquoi chercher ailleurs un nouvel ordre, quand on en avoit un tout fait? quand celui qui existoit avant 1789 venoit, pour ainsi dire, s'offrir de lui-même, et il étoit si bon! Remettre tout à sa place, l'y maintenir, seroit à-la-fois le châtiment des novateurs passés et le désespoir des novateurs à venir. Fort bien, cet ordre étoit bon, mais il est tombé.

Rome antique, Thèbes, Tyr, Car-

thage, étoient aussi de fort bonnes villes, dans lesquelles les habitans trouvoient des demeures fort commodes; mais par malheur, elles ne sont plus: le temps, qui toujours va, en a disposé, et sur leurs ruines il en a établi d'autres, ou n'a rien établi du tout. Le type est là : faites-en l'application au temps présent.

Qu'on eût laissé l'Europe comme elle étoit, et nous avec elle, à la bonne heure, tout le monde y gagnoit vingt-cinq ans de repos; mais elle a été remuée jusqu'aux fondemens; mais, dans ce choc prolongé, ici on a été brisé, là on a été morcelé, ailleurs on a été agrandi, dépouillé, remplacé : telle partie estimée vivante s'est trouvée morte ; telle autre qu'on croyoit morte est pleine de sève et de vigueur; ce qui étoit uni tend à se séparer; ce qui étoit séparé tend à s'unir. Tel pour

qui quelques-uns sollicitoient un congé en bonne forme étoit presqu'aussi en état d'en donner aux autres que de le recevoir d'eux.

Voilà le fonds sur lequel on prétend baser le rétablissement de l'ancien ordre.

Dans cette hypothèse, que deviennent tous les princes qui ont reçu les titres éclatans dont ils sont revêtus, des événemens que l'on veut effacer? Presque tous les souverains de l'Allemagne ont-ils d'autres titres que ceux qui leur ont été conférés dans ces derniers temps? Et une partie de leur territoire, qui le leur a donné? Qui a décoré quelques princes de la maison de Bourbon de leurs titres? qui les a fait rois d'Etrurie? qui a précipité du trône le vieux roi d'Espagne? Les attentats du favori légitiment-ils le renversement du monarque légitime?

Depuis quand une insurrection de gardes-du-corps donne-t-elle au fils le droit de s'asseoir sur le trône de son père? N'est-ce pas le prince de la Paix que l'on a détrôné dans la personne de Charles IV? A qui donnera-t-on le royaume de Suède? à l'oncle, au neveu, à son fils, à l'élu de la nation? Ce pays doit rompre ses nœuds récens avec la Norwège. La Russie devroit rejeter la Finlande comme une dépouille révolutionnaire; l'Angleterre rendre Malte et les autres points d'où elle domine sur les mers; l'Autriche retourner paisiblement à ces Pays-Bas dont elle ne veut plus depuis longtemps; mais en revanche se désister de Venise qu'elle a convoitée aussi pendant tant d'années. Grands et petits, Raguse et la France, Lucques et la Prusse, tout devroit également rechercher la place qu'il occupoit, et s'y tenir.

Ce système sera bon quand on sera parvenu à fixer le monde, à lui assurer l'immobilité que dans leur ignorance des lois de l'univers nos pères lui avoient attribuée; mais tant qu'il continuera de tourner, le mouvement politique ne lui manquera pas plus que le mouvement physique, et pour être moins bien réglé, il n'en existera pas moins.

Sûrement c'est dans des vues très-louables d'ordre public que l'on propose de pareilles idées; mais le vœu de l'ordre ne suffit pas, il faut y joindre encore les moyens de l'ordre, et surtout ne pas se frayer la route vers l'ordre par un désordre général.

Il étoit aussi peu praticable de rétablir dans l'Europe l'ordre ancien, qu'il le seroit de le faire dans chaque état particulier. Les changemens ayant eu les mêmes proportions relatives,

les mêmes résistances se feroient sentir, et amèneroient ici des luttes entre des concitoyens, là des déchiremens entre les états.

Croit-on que ce soit pour leur plaisir, par insensibilité, par ingratitude ou par paresse, que les gouvernemens commandent à tant de victimes des subversions passées, d'assister au spectacle des festins dont leurs dépouilles payent les frais? Qui pourroit avoir cette barbare pensée? C'est au contraire la plus humaine des pensées qui les dirige, celle qui place dans l'ordre public le dédommagement des pertes qu'on a essuyées, et la sauve-garde des débris qu'on a pu recueillir. Il n'y a qu'un fou comme Xercès qui, après la tempête, fasse fouetter la mer. Le bon sens dit au contraire de rassembler ce qui a échappé au naufrage, et d'en assurer la jouissance. Ceux qui

commandent au monde ces faciles rétrogradations, ont-ils vu le descendant de Saint Louis, d'Henri IV, de Louis XIV, au sein d'un corps législatif, occupant un fauteuil autant de fois?... Qu'y avoit-il là de l'ancienne France? Où étoit ce clergé vénérable qui ne détournoit les yeux des affaires d'une autre vie que pour porter à ses concitoyens les conseils ou les secours qui pouvoient les aider ou les guider dans celle-ci? Où étoit cette noblesse, la fleur des chevaliers de la France et des guerriers de l'Europe, aussi brillante à la guerre qu'aux tournois, à-la-fois l'égide du trône et des frontières de la patrie? Qui a pris la place de ces humbles représentans des villes que Philippe introduisit pour la première fois, il y a six cents ans, dans les conseils de la nation, et qui y parurent à genoux?

Qui a pu déterminer le monarque, de retour dans ses états renouvelés, à proclamer, comme son ouvrage, ces grands changemens qui avoient soulevé la tempête, et contre lesquels, dans d'autres temps, lui-même avoit armé ses mains ? Que devoit-il penser de lui-même dans une situation si nouvelle ? Ce qu'en pensèrent la France et l'Europe, qu'en immolant à-la-fois le souvenir de l'état de ses pères, et les affections qu'avoit dû former son cœur, il donnoit au monde l'exemple d'un acte d'héroïsme et de lumières; qu'il montroit par-là qu'il savoit commander à lui-même comme aux autres; que, juste appréciateur des hommes et des choses, il savoit, dans une équitable distribution, faire la part des uns et des autres sur les temps dans lesquels ils se trouvent tous également compris. Qu'on applique à la politique

ces leçons d'une haute sagesse, et bientôt le monde n'éprouvera plus de frottement de la part du temps auquel il aura eu le bon esprit de se conformer.

CHAPITRE XII.

La France.

La France a paru au Congrès dans une attitude bien singulière.

Le gouvernement qui venoit de succomber avoit armé contre elle toute l'Europe; c'est dans le sein de sa capitale qu'elle avoit reçu la paix, et que ceux dont on avoit fait ses ennemis, n'abusant pas du droit des armes, avoient fixé son nouvel état, sinon sans générosité, du moins sans rigueur; et ce défaut de rigueur, il faut en convenir, pouvoit encore, après tout ce qui avoit rempli le cours des vingt-cinq dernières années, passer pour de la générosité. Si les alliés, maîtres de

Paris, n'ont rien fait pour la France, au moins n'ont-ils rien fait contre elle, ainsi qu'ils le pouvoient; ce qui est déjà beaucoup, et ce qui complète le système de modération qu'ils y ont observé. Ils n'étoient pas venus à Paris pour la France, pour la rendre puissante, pour entrer dans tous ses désirs, ainsi que quelques folles joies se le figuroient, mais pour se défendre eux-mêmes de ses atteintes passées et à venir. Les alliés avoient à concilier les intérêts permanens de l'Europe avec l'état que la France doit occuper parmi les pouvoirs européens. La France a donc été ramenée à ses anciennes frontières sans accroissement et sans dommages, et, d'ennemie qu'elle étoit, elle est devenue alliée; elle a paru dans une assemblée de pacificateurs, à côté de ceux qu'elle combattoit un moment auparavant.

Ce changement d'attitude est tout-à-fait remarquable, si pourtant quelque chose a droit d'étonner, après tout ce que nous avons vu. Il honore le ministre qui a conçu ce plan, et qui a su donner une face nouvelle aux affaires de son pays. Ce trait d'habileté n'a pas été assez remarqué, et méritoit de l'être.

Mais, quoique assise à côté des autres puissances, et marchant en apparence d'un pas égal, il s'en falloit de beaucoup que la France se trouvât dans une condition pareille à celle des quatre grandes puissances qui faisoient le fonds du Congrès.

La Victoire, après avoir été longtemps sa propriété, avoit cessé de lui appartenir; et la volage déesse, qui gouverne le monde, avoit porté à d'autres les mêmes faveurs que, dans un long cours d'années, elle lui avoit

prodiguées sans interruption et sans partage. Avec elle s'étoit évanouie la domination qui en avoit été le fruit, trop hâté par elle, et trop amer pour les autres, pour que le souvenir n'en restât pas bien avant dans les esprits. Ce que la France avoit encore de puissance étoit, en quelque manière, de concession. Elle n'avoit donc rien à prétendre au Congrès : son sort étoit fixé ; l'alliance qui régnoit entre les premières puissances à un degré encore sans exemple entre les états et les souverains, ne laissoit aucun espoir de tirer de leur rivalité ce parti qui est l'objet principal de l'habileté des diplomates. Les grandes puissances s'étoient accordé une espèce de consentement tacite pour leurs prétentions respectives. Le rôle de la France au-dehors étoit donc très-difficile : il ne l'étoit pas moins par les circon-

stances de son intérieur. La France n'agissoit pas au Congrès de Vienne comme elle avoit pu le faire à celui de Munster. Tout est changé pour elle. Louis XIV n'arrivoit pas en France après la subversion générale de ses états; son trône n'étoit pas relevé par des peuples dont le nom pour la plupart, à cette époque, n'étoit pas encore fixé en Europe.

Le plus heureux changement a rendu à la France ses anciens souverains: ils y sont rentrés avec les sentimens les plus français sûrement, mais avec les sentimens de l'ancienne France seulement. Ce sont toujours les descendans de Saint Louis et de Henri IV qui reparoissent sur la terre de leurs pères; mais tout ce qui est au-delà de cette terre peut leur paroître ne pas leur appartenir. Ils ne feront donc pas d'efforts pour le retenir, et il ne leur

en coûtera rien pour se désister de tout ce mobilier de puissance et de gloire qui ne faisoit pas partie de l'ancien mobilier de la couronne de France, le seul auquel ils aspiroient. D'ailleurs, il est compris dans l'inventaire d'une révolution dont les principes et les actes sont trop odieux, et dont on a eu trop à souffrir, pour que les conséquences puissent paroître mériter d'être défendues. C'est donc sans résistance, comme sans chagrin, qu'on aura renoncé à tout ce qui est hors de l'ancienne France.

La France avoit donc dans son gouvernement même un principe d'infériorité que les circonstances avoient créé. Mais il n'étoit pas le seul, et ces mêmes circonstances contribuoient à affoiblir son action de plusieurs manières.

Ainsi, 1°. la France, complétement

désintéressée pour elle-même, entroit dans une arène qui n'étoit ouverte qu'aux prétentions des autres puissances.

2°. Elle y paroissoit désarmée, tandis que les autres y apportoient tout l'appareil de la force et de la victoire.

3°. Elle ne pouvoit pas inspirer cette espèce de considération et de confiance qui résulte de la disposition qu'un état peut faire de ses moyens, lorsque son établissement est solide, complet, et à l'abri de toute apparence de secousses. Le gouvernement de France venoit de s'établir : il étoit tout neuf; rien dans l'intérieur n'avoit encore acquis de consistance. On pouvoit compter sur des fautes de la part du gouvernement, sur des mécontentemens de celle des gouvernés, sur des dispositions factieuses encore existantes dans un trop

grand nombre d'esprits, sur une fidélité peu éprouvée de la part des soldats; en un mot, on pouvoit entrevoir une multitude de causes de perturbations, dont les tristes pronostics ne se sont que trop réalisés.

4°. Circonvenue par cette foule d'embarras, la France ne pouvoit montrer de dispositions viriles : on savoit qu'elles n'étoient pas plus dans le pouvoir que dans le vouloir de son gouvernement; et toute menace qui seroit venue de son côté, ne pouvoit affecter des puissances affranchies des entraves qui de toute part gênoient ou annuloient les mouvemens de la France.

5°. Les grandes puissances, arbitres du Congrès, procédoient dans un accord dont les fastes diplomatiques n'offrent pas d'exemple, et sous un esprit d'union dont on ne pouvoit

rompre ou détacher un seul anneau. Toute alliance un peu importante étoit donc interdite à la France : sa position la privoit de cette grande ressource de la politique, et la réduisoit à ses propres forces vis-à-vis de puissances qui pesoient sur elle de tout le poids de leur quadruple alliance. En voici les raisons.

Il y a alliance quand les parties peuvent s'entendre non-seulement sur quelques points, mais quand leurs intérêts généraux les plus importans sont entre eux dans une parfaite harmonie. Mais il n'y a pas d'alliance quand les parties s'entendent seulement sur quelques points relatifs à d'autres parties qui leur sont étrangères, et quand elles s'éloignent entre elles sur des points de première importance pour elles-mêmes; il n'y a pas d'alliance là où il ne peut y avoir

d'action commune, ni quand les parties ne peuvent pas disposer avec une égale plénitude de tous leurs moyens.

Or, voilà précisément l'état dans lequel se trouvoit la France à l'égard de l'Autriche, de la Russie, que dis-je? à l'égard de toute l'Europe.

La France pouvoit marcher en concurrence avec l'Autriche, s'opposant à la Prusse en faveur de la Saxe, à la Russie projetant de s'approprier la Pologne; mais elle devoit s'éloigner de l'Autriche tendante à changer l'Italie en province autrichienne, à consolider le nouveau trône de Naples, à substituer dans Parme une race ennemie au sang des princes françois. De même la France pouvoit s'entendre avec l'Angleterre s'opposant à la Prusse dans ses projets contre la Saxe; mais très-certainement elle devoit s'écarter de l'Angleterre accordant son appui aux

nouveaux souverains de Naples et de Parme, retenant sur les mers tous les points dont l'occupation va rendre captives toutes les marines de l'Europe.

De même encore la France devoit convenir avec la Prusse, destinée à servir de barrière contre la Russie, à balancer l'Autriche. Mais comment auroit-elle maintenu cet accord avec la Prusse occupant la Saxe, et les pays compris entre la Meuse et le Rhin? Ainsi, tous ces états éprouvant des effets d'attraction et de répulsion simultanés, s'attiroient et se fuyoient tout à la fois.

D'un autre côté, la France ne pouvoit pas offrir à une alliance des garanties comparables à celles que d'autres puissances lui présentoient. Cette différence provient de sa situation intérieure.

Par exemple, les gouvernemens d'Autriche et d'Angleterre n'ont pas éprouvé les mêmes échecs qui avoient affecté celui de la France.

Dans les deux premiers pays, tout est établi, tout se meut sous une impulsion ancienne, déterminée, et fixe dans toutes ses parties. On ne nous entendra que trop, même lorsque nous ne dirons pas si la France offroit les mêmes gages à l'association. Or, toute association ne se forme et ne prend consistance que par la considération des sûretés mutuelles : et qui pourroit vouloir de celles qui sont si mal assises, tellement dépourvues de force et de garanties, qu'elles ne présentent qu'un fardeau ou qu'un roseau ?

De cet état contraint a dû sortir le système qu'a suivi la France. Son rôle étoit forcé : voyons comment elle l'a rempli.

Ici se présente une nouvelle distinction bien essentielle à saisir : elle naît de la situation des princes qui occupent le trône de France. En y remontant, ils ont trouvé tout changé, au-dehors comme au-dedans.

En quelques lieux, des membres de leur famille étoient remplacés par d'heureux compétiteurs.

On voit tout de suite de quel côté se portera la faveur ou la haine. En d'autres, un prince allié par le sang étoit menacé dans son existence : on lui aura voué le plus tendre intérêt. Le sang aura réchauffé les réclamations de la justice.

Ailleurs on trouvera des noms illustres, mais récens. Cette nouvelle fraternité coûtera à reconnoître.

Si quelque voisinage dangereux inspire des ombrages trop bien fondés, les soins principaux seront rapportés

à l'éloignement de l'effrayant fantôme:

La politique françoise s'est donc trouvée forcément mi-partie d'intérêts nationaux et d'intérêts privés, des affections du prince et des affections de famille.

En partant de ces principes, on trouvera que l'influence françoise a dû s'attacher,

1°. A écarter tout ce qui peut porter ombrage à la famille régnante en France; que, par conséquent, les vues principales auront été dirigées contre le dépôt que recéloit l'isle d'Elbe, et contre tout ce qui lui appartenoit.

2°. A empêcher qu'une jeune plante ne prît à Parme des racines dont les rejetons seront toujours haïs ou redoutés.

3°. A épurer les trônes que l'on trouvera souillés tant qu'ils ne seront pas rendus à cette espèce de possesseurs

que l'on regarde comme seuls faits pour les occuper.

4°. A faire prévaloir cet ordre de principes dans lesquels la conservation propre se trouve renfermée, et à le faire ériger en dogme principal de la nouvelle politique adoptée par les rois de l'Europe.

De là ont dû s'ensuivre de grands efforts pour ramener à Naples et à Parme la famille royale de France.

De là on a dû se sentir moins porté à renouer avec la Suède, cette alliée qu'une saine politique doit aujourd'hui montrer à la France, comme plus nécessaire qu'elle le fut aux jours de Gustave et d'Oxenstiern.

De là on a dû se lier à tous les princes qui avoient éprouvé dans la révolution les mêmes souffrances que les princes françois, et demander pour eux une justice dont on sentoit que

les effets seroient reversibles sur soi-même.

La France ne demandant rien au Congrès, et voulant tout-à-la-fois couvrir l'infériorité de son rôle, infériorité bien nouvelle pour elle, a dû sortir de la politique où elle n'occupoit plus une grande place, pour recourir à des principes généraux dont la discussion appartient à tout le monde, et se donner le mérite du juge-de-paix de l'Europe, à défaut de pouvoir s'en montrer le régulateur. C'est ce qui a produit la liaison de la France avec l'Autriche et l'Angleterre, et son patronage avoué en faveur de la Saxe. Elle formoit ainsi un membre principal de l'opposition qui s'est élévée en faveur de la Saxe. On ne peut que rendre hommage à la force, à la constance avec lesquelles les ministres françois ont défendu un prince digne de tous les hommages

que commande la vertu la plus pure, digne, par ses malheurs, de l'intérêt de tous les cœurs sensibles.

Mais dans les circonstances extraordinaires où l'Europe se trouvoit placée, surtout avec les nouveaux dangers que lui crée l'approche de la Russie, étoit-ce bien entrer dans les intérêts permanens et à venir de l'Europe, que de considérer la Saxe seulement comme la propriété du roi, et de ne montrer dans cette grande question que le côté de ce qu'on appelle la légitimité à laquelle on pouvoit, comme on le sent bien, ne pas porter atteinte. Il y avoit plusieurs moyens de ne pas l'offenser. Nous les indiquerons dans un article suivant.

Falloit-il pour cela jeter à l'écart les hautes considérations qui commandoient la réunion absolue de la Saxe à la Prusse? Qu'a-t-on fait d'ailleurs

pour le roi de Saxe en ne lui rendant que la moitié de ses sujets et de ses états ? aussi peu pour son cœur que pour sa puissance.

On n'aperçoit pas que la France ait fait, contre la réunion de l'Italie à l'Autriche, aucune partie de la résistance qu'elle a opposée pour celle de la Saxe. Cependant l'intérêt pour la France et pour l'Europe étoit d'une tout autre nature. Les douleurs de l'Italie étoient bien plus grandes et plus touchantes. C'est que la France qui vouloit se servir de l'Autriche contre la Prusse en faveur de la Saxe, étoit obligée de la ménager relativement à l'Italie. C'est l'effet du double système que nous avons indiqué plus haut. On dira peut-être qu'il y avoit de la part de l'Autriche un parti tellement pris à cet égard, que toute

tentative pour l'ébranler fût restée sans effet : cela peut être; mais cette décision n'interdisoit pas les réclamations. La France a été plus heureuse dans les efforts qu'elle a faits pour la restitution des états du Pape, et pour procurer cet acte réclamé par la justice et par l'état que le catholicisme occupe en Europe.

Depuis la paix de Wetsphalie, la France a eu pour maxime d'exercer une espèce de protectorat en Allemagne par opposition à la maison d'Autriche. Sûrement elle a dû chercher à renouer avec les princes et souverains de l'Empire.

Il faut distinguer en Allemagne trois espèces d'états : ceux du premier, du second et du troisième ordre.

Au premier rang, sont l'Autriche et la Prusse.

Au second, les ci-devant électorats érigés en royaumes.

Au troisième, les petits princes ou états qui, en très-grand nombre, occupent des souverainetés ou des territoires dans l'étendue de l'Empire.

La France doit considérer ces états sous des points de vue différens. Ainsi elle ne doit pas envisager l'Autriche comme la Prusse.

La première est toujours assez puissante en Allemagne ; quelquefois la seconde ne l'est pas assez. Elle ne doit pas non plus tenir le même compte de ces deux états dans toutes les circonstances : ainsi elle n'a pas à intervenir dans les démêlés purement personnels à l'Autriche et à la Prusse. Ces deux puissances ont en elles-mêmes les moyens de se balancer. L'intervention de la France ne commenceroit d'être raisonnable qu'au moment où l'une

des deux abuseroit de sa supériorité pour rompre l'équilibre et pour peser trop sur l'Allemagne. Jusque-là on peut les laisser faire.

Mais la France doit avoir des liaisons constantes et habituelles avec les états du second ordre. Ils forment la barrière contre les deux premiers états, s'ils venoient à succomber à quelque tentation d'envahissement. Ce que la France fit pour la Bavière en 1778, elle doit toujours être prête à le faire de nouveau pour tous les états d'Allemagne du second ordre, sans distinction de ligue protestante ou catholique. Tous ces états importent également à la sûreté de l'Empire et à celle de la France.

C'est tout le contraire avec les états du troisième ordre. Ils n'ont aucune force; ils ne peuvent prêter aucun appui; ils ont toujours besoin des

autres, et les autres n'ont jamais besoin d'eux : ils ne font que compliquer et embarrasser le mouvement de la machine.

Nous hasarderons de dire que la France auroit dû changer à leur égard le système qu'elle avoit suivi jusqu'alors, et qu'elle a maintenu au Congrès. La différence des temps en est la cause. Cette multitude de petits princes, qui jadis entretenoient l'anarchie du corps germanique, pouvoit avoir quelque chose de profitable, lorsque l'Autriche seule dominoit en Allemagne : alors on ne pouvoit lui créer trop d'obstacles, ni lui donner trop d'entraves. A cette époque, la France étoit le seul soutien de l'Empire contre l'Autriche, et le correctif de la petitesse de tous les états germaniques. Mais depuis l'élévation de la puissance prussienne ; depuis que les

états de Bavière, de Wurtemberg, d'Hanovre, ont acquis un plus grand volume, l'Autriche est suffisamment balancée. Les petits états ne peuvent plus servir contre elle : il est bien plus probable qu'ils serviroient pour elle, que l'Autriche cherchera à s'en faire une clientelle, et à les exciter contre les états du second ordre.

L'intérêt de l'Allemagne et de la France exigeoit également que l'on allégeât cette contrée du poids de toutes ces petites souverainetés qui dorénavant n'ont d'utilité que pour leurs possesseurs, et qu'elles fussent incorporées avec les états du second ordre. Cela devenoit plus nécessaire à mesure que la Russie se rapprochoit davantage de l'Allemagne. La vue de ce nouveau danger devoit porter à fortifier les puissances allemandes auxquelles incombera par la suite le soin

de la défense de la mère commune, et ces puissances sont, avec l'Autriche et la Prusse, les états du second ordre. On ne doit pas se lasser de le dire, depuis que la redoutable Russie s'est mise en position de frapper pour ainsi dire aux portes de l'Allemagne, tout a changé dans cette contrée. L'intérêt a passé de la conservation des petites souverainetés à leur effacement, de la complication des états à leur simplification, et de la dispersion des souverainetés à leur concentration pour avoir de plus grandes masses à opposer aux masses par lesquelles on est menacé. De nouveaux dangers doivent faire rechercher de nouvelles sauve-gardes. Le système françois s'est donc égaré dans cette partie. Mais, où son égarement a été le plus remarquable et le plus funeste tout à-la-

fois, c'est dans l'opposition qu'il n'a pas cessé d'établir contre la Prusse.

Il y a deux principes invariables dans le système de la France à l'égard de la Prusse : alliance et éloignement. L'un est le moyen de l'autre.

Or, dans tout le Congrès, la France n'a travaillé qu'à aliéner d'elle la Prusse, et qu'à la forcer à se rapprocher de sa propre frontière. Ce qui étoit, du même coup, détruire l'alliance et créer l'inimitié. Cette fatale méprise est provenue de l'acharnement avec lequel la France a défendu la Saxe; car il faut remarquer qu'autant elle a fait pour cet état, autant elle a paru impassible sur le rapprochement que son opposition à la Prusse forçoit celle-ci de faire de ses frontières propres à celles de la France. On a vu un grand nombre de notes

sur l'incorporation de la Saxe; on n'en connoît pas une seule sur les inconvéniens de l'établissement de la Prusse aux portes de la France, dans l'entre-Meuse et Rhin, ainsi qu'entre le Rhin et la Moselle.

En arrivant au Congrès, la France a trouvé la Saxe condamnée par la Prusse et la Russie, abandonnée par l'Autriche, délaissée par l'Angleterre et par les princes d'Empire qui ne pouvoient lui offrir que d'inutiles regrets. C'est dans ce triste état que la France s'est chargée de sa cause. On l'a vue pendant quatre mois, faisant jouer tous les ressorts de sa politique pour grossir le nombre des défenseurs de la Saxe.

Ce système paroît également contraire aux intérêts de la France, de la Saxe et de l'Europe :

1°. Il a fait perdre à la France le

plus nécessaire de ses alliés, et l'a changé en ennemi : il a rapproché d'elle ce qui devoit en rester éternellement éloigné ; il a aigri l'esprit des Prussiens, dont l'animosité, si vive et si fatale à la France, est provenue en grande partie de leur ressentiment contre une opposition qui les a frustrés de l'objet de leurs plus ardens désirs. Si la France est restée muette sur l'envahissement de l'Italie par l'Autriche, pourquoi a-t-elle fait tant de bruit sur celui de la Saxe, qui importoit aux libertés de l'Europe, tandis que celui de l'Italie les détruit radicalement.

2°. La conservation de la Saxe dans son intégrité étant démontrée impossible, c'étoit bien peu la servir que d'attacher tant d'importance à une question dont le meilleur résultat ne pouvoit pas la préserver d'un déchi-

rement. La Saxe devoit rester entière sous son roi, ou sous la Prusse. Qu'est-ce en effet que la Saxe partagée en deux ? A quoi peut servir ou ressembler une moitié de la Saxe à côté de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie ? Dans son état d'intégrité, elle seroit comme perdue entre ces trois colosses; quelle place y tiendra-t-elle dans son état actuel ? Ne voilà-t-il pas un beau présent à faire au roi de Saxe que celui de son pays ainsi morcelé ? Ne voilà-t-il pas des hommes bien consolés, que les Saxons restés au roi et à la Saxe, avec le spectacle de la séparation de leurs concitoyens, et de la division de leur patrie? Ne voilà-t-il pas un prince bien heureux que le roi de Saxe, au milieu des lambeaux de ses états, et des débris d'une famille dont il peut compter les soupirs et voir

couler les larmes? Ne voilà-t-il pas la royauté bien défendue, bien honorée sur une moitié de trône? Il faut s'entendre; ce n'est pas le titre qui fait le roi, c'est la puissance: nous ne concevrons jamais comment on peut allier le respect dû à la royauté, avec l'exiguité des proportions qu'on lui assigne en quelques pays. Les trônes doivent être élevés pour être vus de loin, et en imposer: terre à terre, ils rentrent dans la définition qu'en a donnée Napoléon: *quatre planches de sapin, et un tapis de velours.*

3°. L'opposition de la France contre la Prusse en faveur de la Saxe, en ôtant à la seconde des moyens de défense contre la Russie, a privé par-là même l'Europe de son point défensif principal; c'est aujourd'hui le grand intérêt de l'Europe: ce colosse de

Russie a changé tous les rapports ; c'est ce qu'il faut ne jamais perdre de vue.

De tout cela, qu'est-il résulté ? Que la Prusse est restée ennemie de la France ; qu'elle est affoiblie dans la partie principale de sa défensive contre la Russie, et que la Saxe n'est plus bonne à rien, ni à son roi qui n'a plus de puissance, ni à la Prusse qui de long-temps ne comptera pas sur les Saxons. Le Congrès a trop bien pris soin de les cathéchiser sur la nature de leur union avec la Saxe, pour que d'ici à bien des années les Saxons fassent de bons Prussiens. On peut en juger par les scènes qui ont eu lieu à Liége.

On n'a rien fait connoître des démarches de la France en faveur du Danemarck. Cet état, qui depuis un siècle fournit, au milieu des troubles de l'Eu-

rope, l'exemple de toutes les vertus civiles, l'humanité, la modération, la tempérance, la justice et l'économie ; cet état, qui ne s'est fait remarquer que par les paisibles conquêtes de l'industrie et du commerce, s'est vu tout-à-coup enveloppé dans des querelles auxquelles il étoit aussi étranger par son caractère et ses habitudes que par sa géographie. Il n'y a pas de conduite plus impartiale ni plus noble que celle qu'a tenue le Danemarck dans tout le cours de la révolution ; cependant, il a perdu ses états de Norwège et le point si important d'Héligoland. Il ne lui a été assigné qu'une ombre d'indemnité, malgré la promesse qu'il avoit reçue. Il s'en est vu frustré par le penchant qu'on a montré à recréer les villes anséatiques, dont deux, Hambourg et Lubeck, semblent lui être destinées par leur situation. Nous

ne terminerons pas cet article sans payer un tribut d'hommages à la légation françoise. Sa position étoit hérissée de difficultés. Héritière de tous les torts de la diplomatie françoise des vingt-cinq dernières années, quoiqu'elle leur fût tout-à-fait étrangère; environnée d'ombrages, rencontrant partout des préventions, des haines, des jalousies, des coalitions toujours dressées contre elle, cette légation a eu à gouverner, à travers tous ces écueils, et elle les a franchis avec assez d'habileté, pour que, chose remarquable, ce soit la puissance la moins considérée comme force, qui ait occupé la scène avec le plus d'éclat, et que ce fussent ceux dont la voix étoit le moins comptée comme pouvoir qui aient amené l'Europe à les écouter avec le plus d'attention; tant les négociateurs françois ont su compenser par leur

consistance personnelle et par leurs talens, les difficultés dont l'état de la France avoit rempli leur rôle.

On a demandé s'il n'eût pas été convenable que la France s'abstînt de comparoître au Congrès. Cette question présente un grand nombre de rapports ; et si l'absence blessoit en quelque sorte sa dignité, peut-être servoit-elle d'autres intérêts non moins précieux.

CHAPITRE XIII.

L'Angleterre.

L'Angleterre a recueilli les fruits de sa persévérance, de son courage, de son patriotisme, et de ses sacrifices; c'étoit un spectacle bien intéressant que celui qu'offroit cette puissance en proie à l'attaque la plus violente qu'elle eût jamais subie, proportionnant sans cesse ses moyens de défense aux attaques qu'elle avoit à soutenir, et finissant par sortir victorieuse d'une lutte dans laquelle il ne s'agissoit plus, comme dans les précédentes, de quelques prééminences d'honneur, de richesse ou de puissance, mais de son existence même; car, il n'en faut pas

douter, l'existence de l'Angleterre n'a pas cessé d'être menacée depuis l'ouverture de la guerre, 1er février 1793, jusqu'au 31 mars 1814. Dans tout cet espace de temps, il ne s'est pas écoulé un seul jour dans lequel l'Angleterre n'ait été vouée à une subversion complète : 1°. révolutionnairement pendant tout le règne de la Convention et du Directoire ; 2°. politiquement jusqu'en 1814. Si l'insurrection pratiquée dans la flotte angloise avoit prévalu, que devenoit l'Angleterre ? Si la descente avoit réussi, l'Angleterre étoit partagée en trois partis, l'Angleterre proprement dite, l'Irlande, et l'Ecosse. Il va sans dire que, dans ce cas, l'Inde étoit perdue, la puissance maritime détruite, et toute espèce d'influence au-dehors paralysée par le voisinage de deux gouvernemens ennemis, et amis de ses ennemis.

Mais un bon génie veilloit sur elle, et ce bon génie étoit celui même de son adversaire. Ses attaques étoient si directes, si menaçantes, que la nation n'a pu avoir rien à refuser au ministère, qui, de son côté, n'avoit d'autre peine que celle de montrer le précipice dans lequel on vouloit la plonger. Napoléon a dispensé les ministres anglois de talent : ils n'ont pas eu besoin d'autre art que de s'opposer de toutes leurs forces, que de chercher partout des ennemis à qui vouloit les perdre : leur rôle étoit obligé, et il est vraiment curieux d'observer que ce que Pitt n'a pas su ou n'a pas pu faire (1),

(1) Que diroit M. Pitt, qui a plusieurs fois déclaré au parlement que toute attaque à main armée contre la France n'auroit point de succès, s'il voyoit les gardes angloises veillant aux barrières du Louvre, et les Russes à Paris deux fois dans quinze mois ?

des ministres qu'on s'accorde à lui regarder comme bien inférieurs, l'aient accompli par une seule idée fixe qu'on leur avait créée, celle de la nécessité de se défendre.

L'Angleterre s'est sauvée sous peine de mort.

L'Angleterre a régénéré le Portugal. Par elle, les troupes d'un pays qui ne jouissoient d'aucune renommée, sont arrivées au niveau de toutes les troupes de l'Europe. La défense de Lisbonne, les sacrifices des habitans sur toute la route que l'ennemi avoit à parcourir, sont des prodiges de résignation de la part des Portugais.

L'Espagne a trouvé dans la coopération de l'Angleterre un puissant moyen de prolonger et de nourrir sa résistance, quoique, dans l'état moral de cette nation, son triomphe dût finir par avoir lieu, même sans secours

étranger. L'Espagne n'est pas un de ces pays que l'on puisse conquérir.

L'Angleterre a couvert l'Europe de son or : qui a voulu de ses subsides contre Napoléon en a eu ; elle n'a pas mis de restrictions à ses largesses. Aussi y paroît-il tout-à-l'heure : semblable à un athlète auquel l'échauffement du combat ne permet pas de s'apercevoir de ses blessures, l'Angleterre est arrivée au terme de la lutte sans jeter un regard de douleur sur le fardeau dont elle se chargeoit. Mais le combat est fini ; il a fallu compter, et c'est alors que l'Angleterre a pu mesurer toute l'étendue de ses sacrifices, et le déplacement qu'ils avoient causé dans tous ses rapports sociaux. Aussi l'a-t-on vue occupée d'abolir des taxes réprouvées par la nation : elle a dû chercher comment elle pourroit mettre en harmonie les produits de son sol avec ceux

des autres pays, qui tendent à envahir ses marchés. En Angleterre, il y a guerre entre le producteur et le consommateur. La richesse et les taxes combinées ensemble ont tellement élevé le prix de tous les produits, que la concurrence avec le continent ne peut être soutenue sur les objets les plus essentiels, tels que les subsistances et une partie des objets manufacturés (1).

L'Angleterre avoit dévancé le Congrès en retenant Malte, Héligoland, l'île de France, le Cap, et d'autres points à sa convenance sur les côtes de l'Amérique méridionale et de l'Inde. Elle a eu la principale part à l'érection du nouvel état des Provinces-Unies : en profitant d'une chance telle que le

(1) Voyez les discussions au parlement sur l'importation des blés étrangers, et les débats sur la réduction du prix des fermes.

sort ne lui en avoit pas encore offert une, l'Angleterre avoit obtenu plus qu'en aucun temps elle n'eût osé se promettre : elle avoit réalisé ce que son plus grand politique, Guillaume III, n'avait fait qu'entrevoir.

L'érection du Hanovre en royaume n'importe pas directement à l'Angleterre. On a voulu pourvoir au sort des souverains à venir du Hanovre, dans le cas où le trône d'Angleterre sortiroit de la maison de Brunswick, et faire ainsi qu'ils ne restassent pas inférieurs aux électeurs élevés à la dignité de rois.

L'Angleterre est donc arrivée au Congrès dans la situation la plus favorable, celle de n'avoir pas même une demande à former. Libre ainsi de tout intérêt personnel, il ne lui restoit plus qu'à veiller aux intérêts généraux de l'Europe. Il ne paroît pas qu'elle s'en

soit occupée bien efficacement; elle semble n'avoir porté son intervention que sur des objets particuliers, en négligeant l'ensemble et les vues élevées que présentoient les intérêts généraux.

L'Angleterre a varié dans son langage.

Si les documens qu'on a laissé percer jusqu'à nous contiennent la vérité, l'Angleterre auroit d'abord accédé au projet d'incorporer la Saxe avec la Prusse; ce seroit sur les réclamations élevées dans le parlement d'Angleterre, et par les suggestions de la France, qu'elle auroit changé de direction.

Son système sur l'Italie paroît aussi avoir subi de fortes variations; car il y a bien loin des proclamations de lord Bentink annonçant aux Génois le retour de leur indépendance, et celle du général Dalrymple annonçant, de son

côté, la remise de ce pays au roi de Sardaigne.

Dans ces deux actes, on voit une direction première et personnelle cédant à une action étrangère qu'on n'a pas su prévoir, et qu'on n'a pas pu maîtriser. Le négociateur anglois avoit devant lui un beau champ de gloire pour son pays et pour lui-même, en proclamant la nécessité d'un arrangement général et définitif de toute l'Europe, comme ayant été l'objet et devant devenir la récompense des travaux de l'Angleterre; elle qui s'est tant vantée d'avoir sauvé l'Europe, eh bien! elle n'a fait que la moitié de son ouvrage, en la laissant dans le désordre auquel le Congrès l'a vouée.

Empêcher la Russie de franchir la Vistule, l'Autriche d'envahir l'Italie; fortifier la Prusse, étendre les Provinces-Unies jusqu'au Rhin, faire éman-

ciper l'Amérique espagnole : tel devoit être le but de la politique angloise. Le négociateur qui auroit remporté en Angleterre des stipulations aussi rassurantes et aussi lucratives pour le corps de l'Europe, auroit recueilli le prix de ces pensées élevées dans les suffrages de sa nation, qui pourra bien considérer d'un œil fort sec les petits reviremens qui ont consumé tant de temps pour amener le résultat que nous voyons.

Les cris de l'opposition ont fait reculer le cabinet britannique sur l'incorporation de la Saxe. Pourquoi n'avoir pas crié plus haut pour les libertés de l'Europe, pour les douleurs des Italiens, qui sont bien plus malheureux que les Saxons ?

Le parlement françois a dû se sentir humilié en se voyant réduit au silence à l'égard des mêmes objets sur lesquels

son rival d'Angleterre est appelé à émettre librement son opinion, et se montre souvent usant d'une manière honorable de cette superbe prérogative, une de celles dont les nations doivent le moins se départir. Il n'eût rien manqué à la gloire de l'opposition si, à la juste indignation qu'elle a montrée contre les échanges et les transvasemens des peuples dont le spectacle afflige l'humanité, elle eût mêlé une haute sollicitude pour ces intérêts généraux de l'Europe qui sont évidemment compris par le Congrès.

L'Angleterre, pendant quelque temps, a paru accorder de l'appui au roi de Naples et à celui qui alors régnoit en Sicile. On a cherché à la trouver en opposition avec elle-même par cette double intervention entre des intérêts diamétralement opposés. Ce reproche manque de fondement.

Rien ne s'oppose essentiellement à ce que Naples et la Sicile forment deux états distincts ; ils ont été plus long-temps séparés que réunis. Quelque désirable que soit la réunion constante des deux pays, cependant il est vrai de dire que Naples peut se suffire à lui-même, et la Sicile aussi. Naples peut même davantage, car il peut contribuer au bien général de l'Italie, dont il maintient l'équilibre, et à celui de l'Europe, qui est intéressée à ce que le maître de l'Italie supérieure ne domine pas dans l'Italie méridionale.

L'Angleterre ne faisoit donc rien qui impliquât une contradiction dans sa conduite. Celle-ci n'auroit pris ce caractère de duplicité que dans le cas où l'Angleterre auroit contracté à-la-fois des engagemens avec la cour de Naples contre celle de Palerme, ou avec celle de Palerme contre celle de

Naples. On sent fort bien qu'il y avoit un milieu entre deux partis, celui de garantir aux deux cours leurs possessions respectives. C'est ce que l'Angleterre avoit fait. L'entreprise de Napoléon et la guerre de Murat ont donné une autre face à cette question, et ont tout remis dans l'état le plus convenable pour les deux pays.

Il est à remarquer que l'Angleterre est la seule puissance dont les accroissemens n'ont point été soumis à la délibération du Congrès, et qui n'ont pas reçu sa garantie. La Russie, l'Autriche, la Prusse, s'y sont soumises pour la Pologne, pour la Saxe, pour l'Italie. Le France et l'Espagne n'y étoient point sujettes; la première étant fixée par le traité de Paris, la seconde n'ayant rien eu de changé dans son ancien état. Mais celui de l'Angleterre avoit pris un accroissement immense

par l'occupation de Héligoland, de Malte, du Cap de Bonne-Espérance, de l'isle de France, et de beaucoup d'autres points sur les côtes de l'Inde et de l'Amérique, et cependant il n'en a été fait aucune mention au Congrès. Est-ce un oubli de la part de celui-ci, ou bien un acte de suprématie de la part de l'Angleterre?

CHAPITRE XIV.

La Prusse.

Un siècle a vu la Prusse naître, s'élever, tomber, et se raffermir.

Cet état est aujourd'hui au rang des premières puissances et des premiers besoins de l'Europe.

Quand, à la suite d'une surprise bien plus que d'une défaite, la Prusse fut brisée dans son premier choc contre la France, il étoit curieux d'observer à quelles causes on rapportoit sa chute. Un écrivain distingué fut jusqu'à l'imputer à Frédéric.

C'étoit lui précisément qui alloit la sauver.

On ignoroit tout ce que, depuis ce

roi, le cœur des Prussiens recèle de patriotisme, tout ce que leur inspiroit de désir de vengeance, l'honneur si long-temps intact de leurs drapeaux; on a vu dans quels flots de sang ils ont lavé leur affront : on ignoroit tout ce qu'il y a de lumières depuis Kœnigsberg jusqu'à Berlin. La ressource étoit là. Aussi avec quelle vigueur cet état ne s'est-il pas relevé! C'est lui qui a redressé l'Europe : c'est le général York, désobéissant à son roi, mais obéissant à l'esprit de la nation. Sans la Prusse, indignée de son abaissement, bouillante d'ardeur, et du désir de remonter à son rang, la Russie n'auroit pas poussé si loin la poursuite de la victoire que le vertige de l'ennemi et le secours du climat lui avoient livrée; sans la Prusse, l'Autriche hésiteroit encore, et Vienne n'auroit pas vu de Congrès.

Dans cette assemblée, la Prusse avoit son établissement à former et son avenir à assurer. Les liens les plus intimes unissent les souverains de Prusse et de Russie. Ce sont les amitiés des temps héroïques entre les demi-dieux.

Dans l'état actuel, il y a trois Prusse: Prusse de Pologne, Prusse d'Allemagne, Prusse de Rhin et Meuse. C'est un état indéfinissable. La Prusse le sent bien : elle voit des ennemis partout, des frontières nulle part.

A Memel, à Kœnigsberg, la Russie la presse par la pointe de ses états. L'Autriche la coupe par le milieu de ses possessions : tout ce qui sort de la Bohême, dans un instant est au cœur de la Prusse. La France l'atteint à l'extrémité de ses possessions, séparées du corps de la monarchie; elle est semée par petits paquets sur une ligne immense sans adhérence et sans pro-

fondeur. C'est toujours cette Prusse dont la longueur et la maigreur faisoient dire à Voltaire, que c'étoit *une paire de jarretières*. La Prusse ressemble aux maisons de Berlin, qui ne sont bâties que du côté de la rue : cet état n'a *encore qu'une façade sur l'Europe*.

La France, alliée de la Prusse à Berlin, devient son ennemie sur la Meuse. Elle ouvre la guerre contre elle par l'occupation de la division de la monarchie située entre la Meuse et le Rhin.

La Russie, occupant la Pologne, commence la guerre contre la Prusse sur l'Oder, aux portes de la capitale.

L'Autriche la serre d'aussi près par toutes les sorties de la Bohême.

Il est rare d'assembler, de cumuler plus d'embarras.

La Prusse a fortement insisté pour

la réunion complète de la Saxe. Elle a paru convaincue des inconvéniens de la dispersion de ses membres, et de ceux qu'entraînoit le défaut de leur liaison entr'eux. Elle a senti que son rapprochement avec la France intervertissoit la nature de ses rapports avec elle, et faisoit passer cette puissance de l'état d'amitié à celui d'inimitié qui résulte du voisinage : car voisin et ennemi sont synonymes entre puissances.

La Prusse n'a pas pu se flatter que les relations d'amitié de son souverain avec celui de Russie, deviendroient l'état permanent des deux pays, et passeroient d'âge en âge aux Russes et aux Prussiens. Ce n'est pas sur les affections entre les hommes, mais sur leurs intérêts permanens, que les rapports des états peuvent être fondés d'une manière durable. Il faut donc

s'arranger indépendemment de cette harmonie passagère.

La Prusse a dû penser à se munir pour les temps à venir, et à réunir ses forces le plus qu'il lui seroit possible. La Prusse avoit perdu plus d'un million d'habitans en cédant le duché de Varsovie; elle avoit à recouvrer comme à consolider. Telles étoient les deux branches de son système. Voyons ce qu'elle a fait pour y parvenir.

La Prusse s'est trouvée placée, pendant la fin du dernier siècle, à la tête du protectorat du nord de l'Allemagne: il s'est étendu à toute partie de cette contrée qui a été attaquée. Voyez la guerre de Bavière, 1778, et la ligne de démarcation, 1795. Dans ces deux cas, la Prusse agissoit sans distinction de ligue protestante ou catholique : sa protection appartenoit également à tous.

Le nord de l'Allemagne, tels que le Mecklenbourg, le Hanovre, la Hesse, formoit avec elle une espèce de fédération. Depuis la guerre de 1756, ces alliés ne se sont guère séparés.

Jusqu'à la révolution, et pendant la plus grande partie de son cours, la Prusse a eu pour objet principal de maintenir l'Empire germanique, de cultiver la France, et de s'opposer à l'Autriche.

Aujourd'hui tout est changé pour elle comme pour les autres, et c'est la Russie qui est la cause de ce changement. En effet, à mesure que la Russie s'est rapprochée de l'Europe, de nouveaux besoins se sont fait sentir pour tout le monde. Ce n'est plus que d'elle et de ses dangers dont on peut avoir à s'occuper.

La Russie n'est pas comme les autres états de l'Europe, que l'on peut attein-

dre et faire reculer. La Russie ne rétrograde point. La dernière expérience a dégoûté pour long-temps des tentatives sur elle.

Quand on passe sous le joug d'un peuple d'Europe, on reste en Europe. Sous celui de la Russie, on est à moitié en Asie. Voilà ce qu'on ne peut assez se dire, et ce que la Prusse se dit sûrement.

Elle est en première ligne sur la route de ce torrent. C'est par la Prusse qu'il doit prendre son cours. La route de l'Autriche est plus détournée, plus difficile entre les montagnes de la Bohême et de la Hongrie. Mais la Prusse n'a aucune défense. L'Oder ne commence à être une barrière qu'au-dessous de Breslau. Berlin est entre lui et l'Elbe. La Prusse royale reste sur les derrières de la monarchie; tout ce qui s'y trouve est coupé du corps de l'état.

La Prusse est donc dans un danger toujours imminent, et cependant c'est le boulevard de l'Europe. Par conséquent, il est de l'intérêt de l'Europe de la fortifier, soit par des adjonctions de territoire, soit par des facilités à lier ensemble les parties éparses de la monarchie prussienne. L'Europe a intérêt à ne rien contester à la Prusse; au contraire, à lui donner, à lui faciliter tous les arrangemens qui lui procureront de l'ensemble et de l'aptitude à se mouvoir. La Prusse est, au premier degré, la puissance gardienne de l'Europe : elle est pour elle, sur l'Oder, ce que le roi de Sardaigne étoit au pied des Alpes pour l'Italie. La Prusse ne sera jamais assez forte, non pas pour elle-même, mais pour l'Europe, contre le colosse du Nord. Voilà ce que, dans l'état actuel, on ne sauroit trop répéter, ni trop considé-

rer. Malheureusement on ne voit pas ce qu'autour d'elle on pouvoit donner à la Prusse. Toutes les places étoient prises, et sûrement la Prusse ne convoitoit celle de personne. Elle ne songeoit à déplacer ni les souverains du Mecklenbourg, ni ceux du Hanovre, de Brunswick ou de Hesse. Il ne restoit donc que la Saxe qui pût servir à la fortifier.

La fédération de la basse Allemagne ne peut, sous aucun rapport, remplacer des forces propres à la Prusse. On connoît tous les inconvéniens de ces clientelles : leur frayeur, leurs lenteurs, leur parcimonie, leurs ombrages ; celui qui doit agir avec elles, ne peut leur communiquer son âme, ni les remuer à volonté : il faut que tout croule pour qu'elles se mettent en mouvement.

La Prusse sera donc foiblement sou-

tenue par la fédération du nord de l'Allemagne. Désormais il est difficile de compter sur un parfait accord entre elle et le démembrement de la Saxe, resté en état particulier.

L'acquisition de la Poméranie suédoise ajoute peu aux forces réelles de la Prusse. Seulement il est bon qu'elle la possède, comme il est bon que la Suède ne la possède plus.

La Prusse n'est plus l'ennemie de l'Autriche : dorénavant la Russie les rend alliées. Les anciens ombrages se sont évanouis à l'aspect d'un danger plus grand ; car ici il ne s'agit plus, comme dans les anciennes querelles, de quelque prééminence, mais de l'existence même, qui sera toujours menacée par la Russie.

Dans un bon système, la Prusse n'auroit jamais dû dépasser le Rhin ; car là elle devient l'ennemie de la

France, dont l'alliance doit être le pivot de sa politique, non pas à cause de l'Autriche, comme autrefois, mais à cause de la Russie. Les Prussiens et les François ne sont plus destinés à se combattre dans les champs de Rosbach ou de Jéna, mais à se prêter un secours mutuel, pour empêcher que les Russes ne les y rencontrent.

La Prusse ne doit pas multiplier ses affaires, ni compliquer son système. La Russie lui en prépare d'assez importantes.

Quand la Hollande étoit divisée en deux partis, la Prusse prêta un secours efficace à la maison d'Orange. Cette intervention ne sera plus nécessaire : un meilleur ordre de choses s'établit dans ce pays. Mais si l'état auquel la famille d'Orange est appelée à commander venoit à être attaqué, la Prusse devroit voler à son secours, et ne pas

plus permettre qu'il en soit détaché la moindre partie, qu'à son tour cet état ne doit permettre qu'il soit fait le moindre rètranchement à la Prusse.

Il étoit essentiel, pour la Prusse comme pour l'Europe, que le nouvel état des Provinces-Unies eût atteint tout d'un coup, au moment même de sa création, son plein et entier développement; celui par lequel il eût été porté sur le Rhin et la Moselle, qui sont ses limites naturelles.

Il faut avoir toujours devant les yeux que cet état forme, avec la France, la seconde ligne défensive de l'Europe contre la Russie, et la première avec la France contre l'Angleterre.

Le Congrès, en s'opposant aux vues de la Prusse sur la Saxe, en lui offrant des indemnités ou des possessions sans aucune adhérence entre les parties de la monarchie, n'est donc pas entré

dans l'esprit véritable des intérêts permanens de l'Europe : soit anciens ombrages contre la Prusse, soit intérêt pour un prince malheureux, pour une nation suppliante, on a fomenté des contestations contraires aux intérêts de l'Europe ; car enfin, c'est toujours elle qu'il faut voir, et non pas seulement la Prusse. Par exemple, il paroît que l'Autriche, dans un consentement que l'on a dit avoir été donné au mois d'octobre 1814, à l'incorporation de la Saxe avec la Prusse, a prohibé l'établissement d'une forteresse à Dresde. En cela, elle a agi comme ennemie de la Prusse, et non en amie de l'Europe et de l'Allemagne. Il est bien évident qu'elle n'a vu que la sûreté de la Bohême, et non pas celle de l'Allemagne; car, en s'opposant à ce que l'on fortifiât la ligne de l'Elbe, elle affoiblissoit la défensive de

l'Allemagne, et laissoit une porte ouverte au torrent qui doit venir du côté du Nord. Mais quand les Russes se seront débordés en Allemagne, que fera à cette contrée et à toute l'Europe que la Bohême soit un peu plus ou un peu moins menacée du côté de la Prusse? Avant la guerre de 1806, la Prusse comptoit à peu près dix millions d'habitans : il paroît qu'elle restera bornée à la même population, sinon même à quelque chose de moins; mais s'il y a égalité dans les quantités numériques, il y a inégalité de force dans les mêmes nombres.

Car, en 1806, la Russie ne possédoit pas la Finlande et ses nouvelles provinces de Pologne.

L'Autriche ne s'étendoit pas sur toute l'Illyrie et sur les plus riches provinces de l'Italie.

Alors la Prusse jouissoit, par l'oc-

cupation du duché de Varsovie, d'une contiguité de territoire qui est remplacée par la plus étrange séparation. Alors la Prusse n'étoit pas voisine de la France, comme elle le devient, dans sa troisième division, celle d'entre-Meuse et Rhin.

Toutes ces considérations indiquoient le besoin de porter la Prusse jusqu'à la Vistule; elles prescrivoient aussi de lui incorporer la Saxe, et d'interposer de grandes distances entre elle et la France. Alors la Prusse se trouvoit rendue toute entière à sa destination invariable dans l'état actuel des choses, celle de surveiller la Russie, et de garder les avenues de l'Europe.

Cette fatale méprise forcera la Prusse à tenir sur pied une armée beaucoup trop forte pour sa population et pour ses finances.

Dans toute guerre, soit contre la France, soit contre la Russie, la Prusse commencera par perdre une partie de ses états. Du côté de la France, il faudra abandonner tout ce qu'elle possède sur la rive gauche du Rhin : la Prusse ne peut pas la défendre contre la France.

Du côté de la Russie, elle devra aussi abandonner tout ce qui est au-delà de la Vistule, car il est coupé du corps de la monarchie, et bien plus près de la Russie que de la Prusse. C'est un pays ouvert.

Il ne pouvoit pas exister de plus mauvaise combinaison, et par conséquent d'état plus laborieux que celui dans lequel la Prusse se trouve placée par le résultat du Congrès. Il faut le reconnoître, c'est Napoléon qui est l'auteur de tout ce désordre. Il a fait encore plus mal pour le nord de l'Eu-

rope, qu'il n'avoit fait pour le midi. Qu'on en juge.

Sa pensée principale en politique portoit sur l'éloignement de la Russie des affaires de l'Europe. Il vouloit l'en exclure comme l'Angleterre : il vouloit reléguer l'une en Asie, comme il aspiroit à reléguer l'autre dans les parties éloignées du globe. La première de ces idées ne lui a pas plus réussi que la seconde ; mais s'il n'avoit rien de direct à opposer à l'Angleterre, il n'étoit pas également dépourvu de moyens contre la Russie, non qu'il pût la rejeter aussi loin qu'il entroit dans ses idées de le faire ; mais sûrement il pouvoit élever au-devant d'elle une barrière suffisante pour l'arrêter. L'instrument étoit tout prêt ; c'étoit la Prusse. Elle possédoit alors une partie de la Pologne : elle sentoit vivement les inconvéniens du voisinage de

la Russie, et ne demandoit pas mieux que d'être en position de s'en préserver. C'étoit sa politique de ce temps, et elle étoit juste. Napoléon avoit donc le droit de compter sur elle. Mais au lieu d'user de ce qu'il trouvoit tout fait, ne voilà-t-il pas qu'après quatre années de feintes caresses, un jour il se jeta sur la Prusse, et l'écrasa du poids de sa puissance. Il se plut à créer un duché de Varsovie avec ses dépouilles : il attribua à la Russie une partie des possessions prussiennes en Pologne : il s'amusa, si l'on peut parler ainsi, à recréer la république de Dantzick : dans la guerre contre l'Autriche, en 1809, il enrichit encore la Russie de quelques parties de la Gallicie. Il alloit donc fortifiant celui qu'il se proposoit d'affoiblir. Il est vrai que c'étoit moins des cessions que des prêts qu'il entendoit faire à la Russie. Ses

bienfaits cachoient une perfidie : il se proposoit bien de revenir un jour sur ces dons, comme il l'a fait. Il cherchoit à placer dans eux un germe de jalousie et de ressentiment entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. Mais enfin, pour arracher à la Russie ces concessions, il falloit la guerre, et c'est cette guerre qui l'a perdu.

Si, au contraire, Napoléon, fidèle à l'ancien système de la France, avoit resserré les nœuds qui l'unissoient à la Prusse ; si, au lieu de la dépouiller, de l'humilier, de la vexer de mille manières, il l'eût cultivée avec autant de soin qu'il en a mis à l'opprimer, il auroit trouvé dans elle la barrière qu'il cherchoit à établir contre la Russie : il auroit compté un allié fidèle là où il a rencontré l'ennemi le plus acharné : le roi de Prusse ne fût jamais sorti de Berlin, ni lui de Paris. Grande

leçon pour apprendre aux hommes à ne pas diriger les affaires sur des plans chimériques, ni d'après des préventions personnelles, ou des haines d'homme à homme. Ce n'est ni avec des affections, ni avec des répugnances, que l'on conduit les états. Napoléon détestoit la Prusse : il eût été bien embarrassé de dire pourquoi. Toute la conduite de la Prusse dans le cours de la révolution, son refus constant d'entrer dans aucune coalition contre elle depuis 1795, devoit servir à ses yeux de garans pour ses sentimens. Eh bien! il a voulu l'écraser ; il a joui d'effacer sa réputation militaire qui l'offusquoit, et il a été chercher un vengeur à l'Europe. Mais le besoin ayant rapproché la Prusse et la Russie, celle-ci ayant pu se considérer comme le sauveur de celle-là, il n'y a plus eu rien à lui contester, et la Russie est ainsi restée

maîtresse de s'arranger en Pologne, également contre le système naturel de la Prusse et contre celui de l'Europe.

CHAPITRE XV.

La Russie.

Nous avons eu lieu plusieurs fois de faire ressortir les dangers dont l'approche régulière par la Russie du corps de l'Europe menace cette contrée. Par le silence ou le consentement du Congrès, la voilà dépassant la Vistule, touchant à la Silésie et à la Moravie. Elle ne peut être inquiétée sur ses ailes et sur ses derrières, tous ces espaces lui appartiennent.

La Russie a donc pris la place de la France : l'oppression venoit de l'ouest, désormais elle viendra de l'est. Expliquons-nous.

Toute armée purement européenne est civilisée : toute armée russe l'est seulement dans ses chefs, et ne l'est pas dans le reste de ses membres. Quels que soient les progrès de la civilisation en Russie, cette distance des chefs aux subalternes durera encore long-temps. Mais c'est là précisément qu'est le danger. Une barbarie robuste et obéissante est toujours aux ordres de la civilisation la plus exquise. Des mains barbares manient des instrumens savans, et s'en servent comme des mains savantes peuvent le faire. La Russie ressemble à Rome sous les empereurs, achevant la conquête du monde avec des légions gauloises et des cavaliers germains. Si les Russes étoient encore tout-à-fait barbares, et qu'ils se servissent de flèches, le danger seroit moindre de moitié. Avec ses arts, l'Europe sauroit bien les arrêter; mais ils

se servent des arts de l'Europe contre l'Europe : l'éducation a pénétré partout.

Quelle différence a-t-on aperçu entre les officiers russes et les officiers françois? Cinquante millions d'hommes pliés à la discipline du nord, à l'obéissance de l'orient, sont à la disposition d'hommes égaux en civilisation à ceux de l'Europe qui sont le plus civilisés. C'est dans les établissemens de toute nature qui sont formés sur toutes les parties de la Russie, autant que dans ses arsenaux, que se forgent les chaînes de l'Europe. Une création d'arts et de commerce à Odessa, m'inspire plus de craintes que Swarow avec son armée en Italie : les armées passent, les arts restent.

La Russie a pris la route du midi ; elle s'avance sur lui avec une population vaillante et robuste, avec les

instrumens des arts, et sous des chefs aussi policés que les européens.

On n'a cessé de dire que les Russes étoient des barbares. Eh! plût à dieu que cela fût vrai, ils ne seroient pas tant à craindre. C'est parce qu'ils se civilisent tous les jours, et que leurs chefs sont aussi avancés en civilisation que les autres européens, qu'ils sont redoutables. Les Strelitz n'auroient pas trouvé le chemin de Paris comme a fait la garde impériale russe.

Depuis l'occupation de la Finlande, la Russie ne touche plus à la Suède que sous les glaces du pôle. La voilà débarrassée d'un fâcheux voisinage.

Le quiétisme des Turcs la rassure du côté de Constantinople. C'est à eux de craindre, et non pas aux Russes.

La Russie borde la Prusse orientale, et la dépasse sur toute la ligne du royaume de Prusse; Kœnisberg est plus

en Russie qu'en Prusse ; elle touche aussi aux frontières de l'Autriche, et en franchissant la Vistule, elle est établie en face du centre de l'Europe. Fût-il jamais rien de plus menaçant! Il paroît que l'amitié et la reconnoissance de la Prusse ont facilité ces arrangemens de la Russie. On a pu croire n'avoir rien à contester à qui l'on pouvoit croire tout devoir. Il est bien à regretter que cette liaison n'ait pas pris une autre direction ; que, se perdant eux-mêmes de vue, les augustes amis n'aient pas reporté sur leurs états, sur les temps à venir, sur le corps social de l'Europe, une attention qui paroît avoir été absorbée par des sentimens personnels. Ils auroient reconnu les inconvéniens qu'éprouveront un jour leurs états et l'Europe par l'ordre qu'ils laissoient établir ; ils auroient vu que

pour qu'il restât quelqu'ombre de liberté à la Prusse et à l'Europe, il étoit indispensable que la Russie ne dépassât pas la Vistule. Là étoit sa limite et commençoit l'Europe. Autrement il est arrivé que la guerre de l'indépendance de l'Europe contre la France a fini par l'assujettissement de l'Europe à la Russie. Ce n'étoit pas la peine de tant se fatiguer. Les engagemens contractés volontairement avec les Polonois ne lioient en aucune manière la Russie ; elle en avoit contracté bien d'autres avec l'Europe ; car elle lui avoit promis le bonheur et le repos, et sûrement elle n'en jouira pas, tant qu'elle verra la Russie s'avancer sur elle à pas de géant. En vain dira-t-on que la Russie n'a pas de finances, et ne pourra pas faire la guerre ; mais quand a-t-elle eu des finances, et quand

n'a-t-elle pas fait la guerre? Et puis, quand on a autant de soldats qu'en compte la Russie, les finances des voisins ne sont-elles pas fort exposées?

La suprématie françoise contre laquelle on a beaucoup crié, et avec raison, étoit loin d'offrir les mêmes dangers. On pouvoit mettre la France à l'ordre, comme il est arrivé : comment y ramèneroit-on la Russie? La nation françoise coopéroit à cette domination, quoiqu'elle ne fût pas de son goût : dans le fait, elle n'en étoit que l'instrument; elle est au contraire tout-à-fait dans le goût de la nation russe : les François ne sont nullement attirés vers le nord, mais les Russes le sont fortement vers le midi.

C'étoit donc contre les agrandissemens de la Russie que le Congrès devoit dresser toutes les forces de sa rai-

son, de ses représentations et de son opposition ; ç'eût été un intéressant plaidoyer que celui du midi de l'Europe, demandant au nord de cesser de l'alarmer, et de s'arrêter enfin. Il y avoit là un bien autre canevas que celui qu'a fourni la Saxe, et d'autres intérêts encore plus minces.

En négligeant ce point capital, le Congrès s'est complètement mépris sur l'intérêt principal de l'Europe. Il n'a pas connu la clef de la voûte de son propre ouvrage.

Quelque dangereux que fût par lui-même cet établissement russe sur la Vistule, et précisément parce qu'il étoit dangereux, au moins, en l'y fixant, gagnoit-on une barrière de plus, et il n'y en aura jamais assez entre l'Europe et la Russie. La sûreté publique exigeoit qu'on bordât ce fleuve

de défenses, à peu près comme la France en a élevées en Alsace contre l'Allemagne, et comme, de son côté, l'Allemagne en a élevées sur les bords du Rhin contre la France.

CHAPITRE XVI.

La Pologne.

Burke a dit que le partage de la Pologne coûteroit cher à ses auteurs et à l'Europe : la prophétie de ce grand homme d'état est accomplie.

Ce partage coûte déjà Moskow à la Russie; il a coûté à Napoléon sa couronne : il va coûter à l'Europe son équilibre.

Il est bien certain que Napoléon, voulant rester maître de tout l'occident de l'Europe, tendoit à en écarter la Russie, et à la reléguer dans l'est de cette contrée. Pour y parvenir, il falloit élever un mur de séparation entre ces deux grandes divisions, et

c'étoit la Pologne qui devoit en servir. Le duché de Varsovie n'étoit qu'une pierre d'attente; il avoit été formé des parties recouvrées sur la Prusse par le traité de Tilsitt, et de celles rendues par l'Autriche au traité de Vienne 1809. Quelques démembremens des possessions prussiennes et autrichiennes, comme Byalistok et Tarnopol, avoient été cédés à la Russie. C'est dans cet état que la guerre s'est engagée. Elle a détruit la puissance du créateur du duché de Varsovie. Ce duché est tombé au pouvoir de l'ennemi. Le grand-duc lui-même n'a pas été plus heureux : loin de pouvoir sauver son duché, il a eu bien de la peine à sauver une partie de son royaume. Cette création du duché de Varsovie, et après elle l'expédition de Russie, avoient réveillé et rallumé chez les Polonois toutes les idées d'indépendance. En Pologne, on

ne respiroit plus que pour redevenir une nation : toutes les classes, tous les individus étoient animés du même sentiment. Combien ils ont dû souffrir par les nouvelles circonstances qui ont pesé sur la Pologne ! Elle s'est trouvée, par suite de la guerre, appartenir presque toute entière à la Russie.

Ce prodigieux accroissement d'un état déjà trop grand blessoit des intérêts trop nombreux et trop sensibles pour pouvoir être maintenu.

On a essayé d'y remédier,

1°. En cédant à la Prusse la partie du duché qui se rapproche le plus du corps de la monarchie prussienne. Ce pays y gagnera; car les Polonois ont déjà fait la plus heureuse expérience du gouvernement prussien.

2°. En restituant à l'Autriche les parties limitrophes de la Gallicie qui avoient été cédées par le traité de

Vienne, 1809 : Cracovie a été déclarée ville libre.

3°. En abandonnant à la Russie tout ce qui reste du duché de Varsovie.

Ainsi, au lieu d'être réunis, comme quelques-uns s'y attendoient, les Polonois ont été encore plus divisés.

4°. Le Congrès a statué que les Polonois, sujets respectifs de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, obtiendroient une représentation, et des institutions nationales réglées d'après le mode d'existence politique que chacun des gouvernemens auxquels ils appartiennent, jugera utile et convenable de leur accorder.

Cette disposition est conforme aux sentimens généreux que les souverains de ces pays n'ont pas cessé de montrer. Ils ont voulu y faire trouver un motif de consolation aux Polonois, en leur laissant la faculté d'embrasser au moins

une ombre de leur patrie : ils ont eu l'intention bienfaisante de ne pas les séparer tout-à-fait des usages qui pouvoient la leur retracer.

Il faudra voir ce que produiront ces établissemens simultanés de constitutions, et s'ils seront propres à faire porter le joug plus facilement ou plus impatiemment aux Polonois. Il appartient au temps seul de décider cette question, ainsi que beaucoup d'autres, dont leurs auteurs ne connoissoient pas la solution quand ils leur ont donné naissance, et que peut-être ils ne verront jamais.

Il n'est sorte de bruits que, dans le cours des négociations, on n'ait répandus sur la destinée future de la Pologne. Ils prenoient évidemment leur source dans les espérances exagérées des uns, dans la difficulté que d'autres éprouvoient à se séparer d'un

espoir qui se rattachoit à des souvenirs trop précieux pour y renoncer, tant qu'il resteroit quelque moyen de les réaliser : l'irréflexion de beaucoup d'autres personnes a aussi contribué à accréditer les mêmes bruits.

Ainsi, on a vu des hommes qui sûrement ne consultant que la générosité de leurs propres sentimens, générosité très-étrangère au cours ordinaire des affaires, ne balançoient pas à faire ériger en état indépendant la Pologne, réunie de nouveau en un seul corps d'état par l'empereur de Russie, satisfait d'avoir, par cet acte, réparé l'injustice de sa séparation.

Ces politiques ne s'apercevoient pas qu'ils refaisoient le plan contre lequel ce prince s'étoit armé, le même qui lui avoit coûté Moskow, et qui le séquestroit à jamais des affaires de l'Europe, vers laquelle, en perdant la Pologne,

il ne lui restoit plus de chemin ; car la Pologne, dans son intégrité, fait de la Russie une puissance asiatique.

Comment croire, d'ailleurs, que l'empereur de Russie eût voulu se dessaisir de ses plus belles provinces, peuplées de plus de sept millions d'habitans ? Tout cela étoit profondément chimérique.

Il n'est pas démontré que la Russie eût fait un bon calcul pour elle-même, en réunissant sous son sceptre toute la Pologne ; car la Pologne réunie forme une fort grande masse de population et de territoire. Sentant ses forces, tourmentée du besoin de l'indépendance, et du désir de reprendre une existence nationale, la Pologne couroit risque de reprendre son ancienne turbulence : de leur côté, les puissances, intéressées à créer des embarras à la Russie, n'auroient pas manqué de

profiter des circonstances pour reprendre l'ouvrage de Napoléon. Il ne faut pas que la haine contre l'auteur passe à son ouvrage. Il n'étoit point méprisable cet ouvrage, et jamais rien n'étoit entré plus avant dans les intérêts de l'Europe, que la pensée d'élever une barrière contre une puissance formidable sous tant de rapports. Si d'autres projets sortis de la même main ont beaucoup troublé le monde, celui-ci avoit un caractère absolument différent, et tendoit entièrement à la préservation générale de l'Europe.

On a aussi parlé de la conservation du duché de Varsovie comme état séparé : en ce cas, il falloit le plaindre plus que le féliciter; car rien n'étoit plus malheureux et plus insignifiant que ce petit état enclavé entre les trois grandes puissances de Russie, d'Autriche et de Prusse, exposé aux con-

flits et aux exigeances de ce triple voisinage.

Règle générale, la Pologne toute entière, ou la Pologne partagée le plus également possible entre ses voisins. Ce n'est que dans l'un de ces deux états qu'elle peut servir à l'équilibre de l'Europe; mais, dans aucune supposition, la Russie ne doit dépasser la Vistule : autrement le principe de la sûreté de l'Europe est violé d'une manière irrémédiable; ce qui est pourtant l'état dans lequel le Congrès l'a placé.

FIN DU TOME PREMIER.
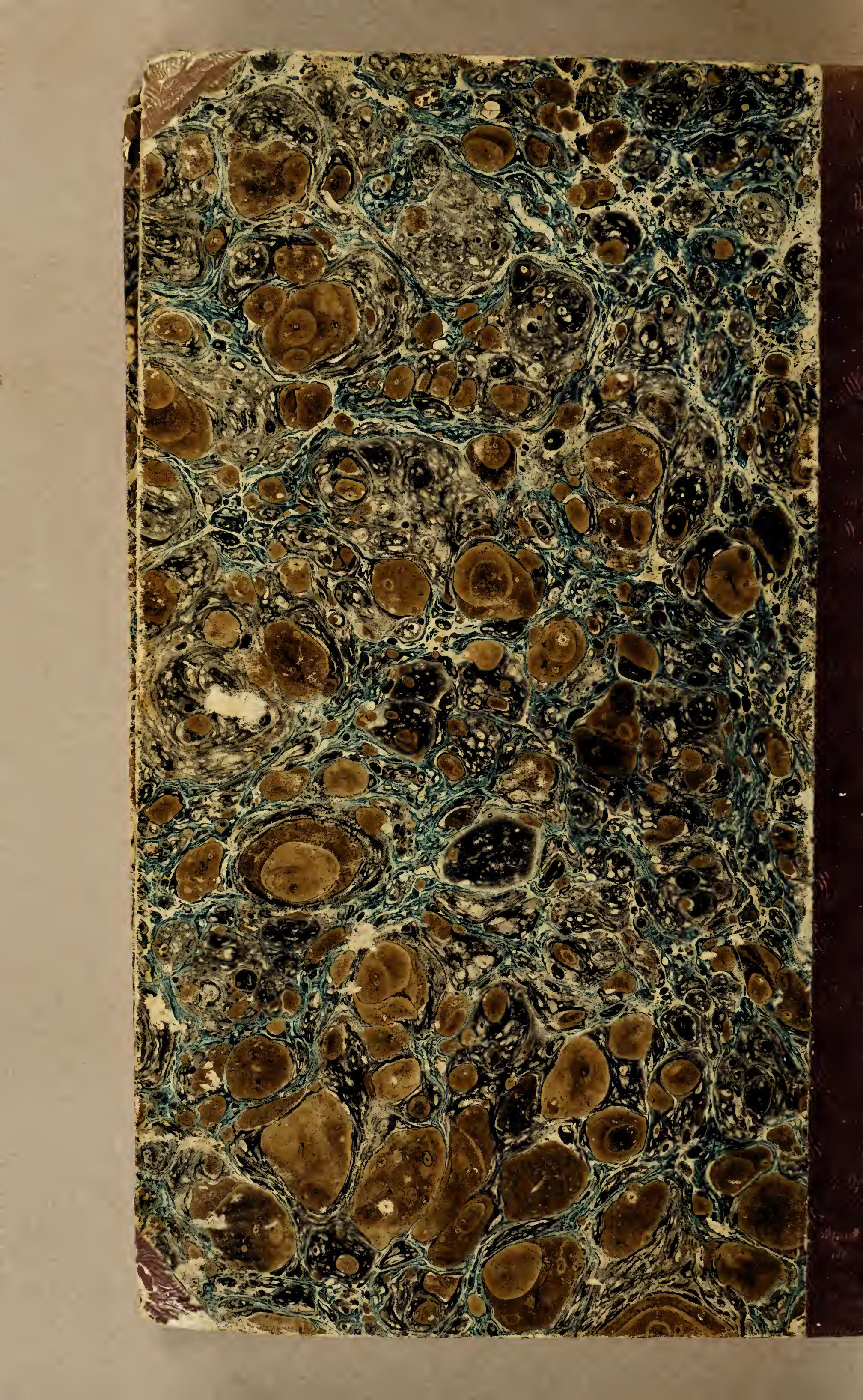
E815
P896d
v. 1